

## Première Année de Licence (L1) — Semestre 1 (S1).

### Unité d'Enseignement Fondamentale bis

# Comprendre le langage, 2

Patrice GABORIEAU, Maître de Conférences en Sciences du langage,  
UFR Sciences humaines, Université Rennes 2.

[pgaabor@yahoo.fr](mailto:pgaabor@yahoo.fr) (adresse à laquelle je répondrai à vos questions ;  
vous pouvez également utiliser le forum de Coursus sur l'ENT)

## Sommaire

<b>Chapitre 6. Le fonctionnement paradoxal de la grammaticalité.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Introduction : le paradoxe grammatical.....</b>	<b>3</b>
1.1. La grammaticalité masque son propre fonctionnement au locuteur	
1.2. La notion de paradoxe	
<b>2. La question du sens.....</b>	<b>5</b>
2.1. L'apparente « transparence » des mots	
2.2. Tester le paradoxe : la polysémie et la synonymie	
2.3. Les facteurs réducteurs de la polysémie : situation et contexte	
2.4. Le principe d'abstraction des mots	
<b>3. La polyphonie du phonème.....</b>	<b>11</b>
<b>4. Mot et morphème : critique et abandon de la notion de mot.....</b>	<b>13</b>
<b>5. La double structuration du grammatical.....</b>	<b>16</b>
5.1. Les faces non coïncidentes du signe	
5.2. Les objets de la théorie du signe	

**Notions -clefs** : polysémie — synonymie — situation — contexte — phonème — morphème  
(par opposition à mot) — phonologie — sémiologie — phonétique — sémantique — pôles et faces du  
signe.

<b>Chapitre 7. Méthode d'analyse grammaticale.....</b>	<b>23</b>
<b>1. Définition du concept de structure.....</b>	<b>23</b>
<b>2. La structure phonologique et le critère de pertinence.....</b>	<b>23</b>
2.1. Le trait phonologique	
2.2. Le critère de pertinence	
2.3. Trait et phonème : logique qualitative et logique quantitative	
<b>3. La structure sémiologique et le critère de marque.....</b>	<b>30</b>
3.1. Les morphèmes	
3.2. Le critère de marque	
3.3. Le marquage indirect : difficultés d'une définition de la marque	
3.4. Morphème et segment : logique qualitative et logique quantitative	
3.5. Conclusion	

**Notions-clefs** : structure (phonologique, sémiologique) — trait — phonème — critère de pertinence — paire minimale — morphème — critère de marque — marque directe/marque indirecte — allomorphisme — homophonie — absence significative — amalgame — logique qualitative/taxinomique et logique quantitative/générative — segment.

<b>Chapitre 8. Initiation à la sémantique</b> .....	47
<b>1. La dialectique du dire</b> .....	47
1.1. Impropropriété sémiologique, propriété sémantique	
1.2. Les phases de la dialectique	
<b>2. La biaxialité sémantique</b> .....	49
2.1. Logique qualitative	
2.2. Logique quantitative	
<b>3. La définition</b> .....	52
3.1. Qu'est-ce qu'une définition ?	
3.2. La définition du langage	

**Notions-clefs** : sémantique — synonymie — désignation — processus dialectique (et les deux paradoxes le constituant) — définition (scientifique) — genre prochain / différence spécifique.

Les portions de texte encadrées ainsi constituent des compléments, dont la lecture n'est pas indispensable.

\*\*\*

## Bibliographie

Les ouvrages indiqués en bibliographie ne doivent être lus ou consultés qu'en complément du cours, et n'en sont en aucun cas un préalable. Leur difficulté est graduée de \* à \*\*\*

BELLOS, David, *Le poisson et le bananier. Une histoire fabuleuse de la traduction*, 2012, Flammarion \*\*

DUCHET, Jean-Louis, *La Phonologie*, 1981, PUR, « Que sais-je ? ». \*\*

DUCROT, Oswald et SHAEFFER, Jean-Marie, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, 1995, Seuil. \*\*

GAGNEPAIN, Jean, *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, 1994, Peeters (chapitres de I à X). \*\*\*. Sous le titre de *Huit leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.institut-jean-gagnepain.fr/téléchargement/>

HAGÈGE, Claude, *L'Homme de paroles ; contribution linguistique aux sciences humaines*, 1985, Folio, « Essais ». \*\*\*

JONGEN, René, *Quand dire c'est dire*, 1993, De Boeck. \*\*\*

MAINGUENEAU, Dominique, 2009, *Aborder la linguistique*, « Points » Seuil. \*\*

SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, 1972 [1916], Payot. \*\*\*

SOUTET, Olivier, *Linguistique*, 1995, PUF, « Premier cycle ». \*\*

TAMBA, Irène, 2007, *La Sémantique*, Que Sais-je ? n°655, PUF. \*\*

YAGUELLO, Marina, *Alice au pays du langage*, 1981, Seuil. \*\*

YAGUELLO, Marina, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, 1988, Seuil, « Point-virgule ». \*

## Chapitre 6. Le fonctionnement paradoxal de la grammaticalité



### 1. Introduction : le paradoxe grammatical

#### 1.1. La grammaticalité masque son propre fonctionnement au locuteur

Les chapitres précédents vous ont familiarisé avec l'idée que dans ce qu'on appelle couramment « le langage » et considère de ce fait comme unitaire, sont en fait à l'œuvre plusieurs déterminismes humains différents, et qu'en cela, « le langage » **entendu de cette manière n'est pas un objet scientifique : il y a trop de choses (ou de causes) dans ce concept-là. Sa définition est trop étendue pour que cela soit le cas ; elle n'est ni homogène, ni autonome : elle rassemble des éléments qui renvoient à des causes différentes (non homogénéité), et certaines ne concernent pas les seuls mots (non autonomie).**

**Or une étude scientifique doit dissocier ce que l'on peut observer, pour ne concentrer son attention que sur une seule cause à la fois.** Ce qui caractérise la démarche scientifique, c'est qu'elle est *analytique* : elle procède par « dissociation » ou « décomposition » de la réalité — toujours multiforme — en éléments distincts (ou causes), et en lois qui spécifient chacun de ces éléments. Toute activité de recherche scientifique, quel que soit le domaine de la réalité auquel elle s'attache, implique cela. On doit donc abandonner « le langage » comme possible objet *d'une* seule science. J'attire une nouvelle fois votre attention sur ce point : il nécessite l'abandon du savoir préconçu, et l'expérience montre que la tâche est plus que difficile pour les étudiants. Donc, ne prenez plus « le langage » pour argent comptant : ce concept résume des choses tellement hétéroclites qu'on ne peut plus le considérer comme valide. **Scientifiquement, parler « du langage », cela n'a plus aucun sens.** De ce point de vue, on peut dire qu'*il n'existe pas*. Sans, vous l'aurez compris, que cela dénie leur existence aux phénomènes observés qu'on avait jusque là renvoyés au « langage » ; seulement faut-il revoir l'observation, et, dans tous les cas, renvoyer ces phénomènes à d'autres causes (d'autres aptitudes humaines) — bref, leur trouver une nouvelle explication.

Cette seconde partie du cours va, elle, s'attacher à vous initier à l'observation scientifique de la seule faculté de grammaticalité. Elle consistera en un premier aperçu de ses mécanismes de fonctionnement, et nous préciserons les concepts à mesure de notre avancée dans l'analyse. Ces pages sont donc faites pour être lues dans la continuité, de façon à saisir le fil du raisonnement, et à ne pas se perdre dans une terminologie qui, pour que la difficulté reste progressive, ne sera parfois que provisoire. Là encore, il faut bien comprendre que ce qui compte, ce ne sont pas les mots, mais les concepts qu'ils résument, et ainsi la réalité qu'ils définissent.

Pour le locuteur, parler relève bien entendu de l'évidence et il le questionne peu. Il a « des choses à dire », des expériences à formuler, et les mots le lui permettent. Il se concentre sur le sens qu'il entend donner à son message, et y parvient, bon gré, mal gré. C'est la raison pour laquelle il estime que les mots ont un sens, et c'est ainsi qu'il comprend ce qu'il appelle « le langage ». Que nous ne prêtions que peu d'attention aux processus en œuvre ne doit pas étonner ; quand nous marchons, nous ne prêtions pas attention à la façon dont nos jambes s'y prennent : il en est de même quand nous parlons. Le faire aurait d'ailleurs le même effet dans les deux cas : nous nous emmêlerions les pincesaux.

Mais ce rapport qu'entretient le locuteur avec son dire est lié au fonctionnement même de la grammaticalité : nous n'en avons qu'une conscience très limitée parce que le résultat occulte le processus qui y conduit. Le linguiste, au contraire, va se poser la question des mécanismes de cette faculté, puisqu'il cherche à expliquer son fonctionnement. Il va donc s'intéresser autant au processus qu'au résultat auquel il conduit. C'est ce à quoi les pages qui suivent vous invitent. Pour entrer dans ce cheminement particulier, il va falloir — comme précédemment — laisser de côté le savoir issu de votre expérience de locuteur, ce que tout un chacun tient pour une évidence : ce que le locuteur considère en effet comme une évidence, le scientifique le considère au contraire comme un lieu de

questionnement, comme une énigme qu'il importe de résoudre ; c'est ce qui produit l'hypothèse : et par définition celle-ci implique d'être prêt à renoncer à ce qu'on croyait déjà savoir.

Le travail effectué dans ce chapitre entraînera ainsi notamment l'abandon de l'idée commune selon laquelle « le langage » (entendu ici comme la grammaticalité) est fait de lettres, de sons, de mots et de sens pour faire parvenir à des explications et des éléments plus fins et plus exacts. La fin du chapitre sur l'acquisition avait commencé d'en donner un premier aperçu : vous pouvez commencer par aller y jeter à nouveau un coup d'œil.

## 1.2. La notion de paradoxe

Comprendre le paradoxe constitutif du fonctionnement du dire humain constitue l'objectif de ce chapitre. Si je dis :

(1) Il faut débarrasser la table.

vous comprenez spontanément que je parle d'un meuble (par exemple « *la table du salon* »). Cela serait le cas parce le mot « table » veut dire « meuble composé d'un plateau horizontal posé sur un ou plusieurs pieds » (comme l'indique le *Petit Larousse*). Mais si je dis :

(2) Mon fils ne connaît pas encore ses tables.

vous comprenez sans doute cette fois que le mot « table » pourrait être développé en « *tables de multiplication* », par exemple, et renvoie à un ensemble organisé de données numériques et à la façon de les présenter. Or il s'agit dans les deux cas du *même mot* « table ». Nous voilà face à un paradoxe : le mot « veut dire » quelque chose, mais il « veut dire » également autre chose de différent. Ce paradoxe constitue une des caractéristiques fondamentales de la capacité grammaticale humaine.

De façon générale, un fait est dit paradoxal lorsqu'on peut le décrire de deux manières contradictoires selon la méthode d'observation employée. L'adjectif désigne également d'autres choses, mais qui ne concernent pas le présent propos. En science, les cas de paradoxe se rencontrent lorsque s'opposent une observation évidente et une observation expérimentalement construite — opération effectuée avec les cas ci-dessus, nous le verrons.

On peut illustrer cela par un cas aussi courant que célèbre, pris hors des sciences du langage : le rapport de la Terre et du Soleil. On peut tout autant dire « le Soleil tourne autour de la Terre » que « la Terre tourne autour du Soleil » : tout dépend du type d'observation effectué. La première formulation correspond à ce qu'observe directement un observateur terrestre. La seconde résulte d'une observation générale, abstraite du point de vue particulier d'un habitant de notre planète, et construite par expérimentation (une observation techniquement appareillée des mouvements des corps célestes) et raisonnement (mathématisé) ; elle dit le mouvement planétaire de la Terre par rapport à son étoile — et permet par ailleurs de montrer que la Terre tourne également sur elle-même, ce qui est cause de l'illusion pour l'observateur terrestre (elle n'est donc pas l'exact opposé de la première).

Le paradoxe tient à ce que les mêmes mots sont utilisés pour formuler des propositions qui relèvent de deux systèmes explicatifs distincts, et qu'ils occultent ce fait fondamental. Le premier système repose sur les apparences (d'où son caractère « évident ») ; le second résulte d'une démarche scientifique spécialisée, qui cherche au-delà des apparences un principe de fonctionnement, un déterminisme.

Faire de la science, c'est effectivement apprendre à renoncer à l'évidence, pour obtenir une autre conception du monde, plus élaborée, qui se caractérise par la recherche du déterminisme qui cause les phénomènes : cela a été abordé déjà. Vous trouverez des développements brillants de ce thème de réflexion dans l'œuvre du philosophe Gaston Bachelard, dans celle de Freud également (où Freud, s'intéressant par exemple au rêve, montre la différence entre son contenu explicite et son contenu latent, et comment c'est ce dernier qui est déterminant pour l'explication du phénomène — quand on n'estimait pas, avant ses travaux, qu'il soit possible d'en tirer le moindre enseignement du point de vue scientifique. Freud en tire pourtant un fort appui à la théorie de l'inconscient, laquelle

entraîne un renversement complet de la compréhension du fonctionnement psychique. Cf. *L'Interprétation des rêves*, 1900 ; *Introduction à la psychanalyse*, 1916).

Appliquée aux sciences de l'homme, la notion de paradoxe prend un tour particulier. Dans l'exemple emprunté à la physique, le paradoxe entre les deux formulations ne tient pas à la spécificité de l'objet considéré lui-même (la Terre dans son mouvement par rapport au Soleil), mais à la position adoptée par l'observateur (selon qu'il s'abstrait ou non de sa position d'observateur se trouvant sur la Terre) ; et pour la recherche scientifique, une de ces positions est valide, l'autre non.

Le paradoxe de l'humain tient en revanche au fonctionnement *même* de chaque faculté spécifique. Cela qualifie une de leurs propriétés fondamentales : à la fois parce que ce fonctionnement paradoxal est vrai de toutes, et à la fois parce que cette propriété permet d'effectuer le partage, chez l'homme, entre les capacités naturelles (qu'il partage avec les autres espèces animales) et ces capacités spécifiques, nommées par opposition, les facultés *culturelles*.

Un comportement culturel est paradoxal parce qu'on peut l'analyser de deux manières opposées selon le type d'observation qu'on adopte, comme dans les exemples précédents : l'observation directe de la manière dont il se manifeste ; l'observation indirecte, par des tests, des principes latents, implicites, qui le déterminent. Mais la différence, par rapport à un objet de science naturel, est que l'opposition se situe aussi entre un principe sous-jacent exact *et* une apparence exacte elle aussi. C'est l'exercice conjoint de ces deux principes qui détermine le fonctionnement des facultés culturelles — fonctionnement qu'on qualifie pour cette raison de *dialectique*.

À propos des capacités spécifiques à l'humain, on éprouve ainsi la nécessité d'opposer un « plan » manifeste ou **explicite**, saisissable par observation directe, et un « arrière-plan » latent ou **implicite**, qui détermine et structure à notre insu ce qui apparaît manifeste. Autrement dit, l'implicite prédétermine l'explicite.

## 2. La question du sens.

L'examen du caractère paradoxal de la grammaticalité se fera d'abord par le biais d'une réalité aussi évidente qu'énigmatique : les mots (énigmatique pas seulement pour un étudiant de première année. Les linguistes s'y sont longtemps cassé les dents, et n'en ont pas fini avec eux !). Pour le locuteur, la notion de mot est étroitement liée à celle du sens, au point que cette dernière paraît coïncider avec la première et, spontanément, il ne remarque pas des phénomènes tels que ceux constitués par les cas (1) et (2) ci-dessus. Le linguiste, lui, y découvre un paradoxe. Les pages qui suivent emploieront parfois le terme de « langage » : c'est comme synonyme de grammaticalité qu'il faudra l'entendre.

### 2.1. L'apparente « transparence » des mots.

Regarder le langage comme « transparent », c'est estimer qu'il n'est qu'un intermédiaire sans poids propre pour dire la réalité. L'important, dans ce cas, n'est pas le langage, mais la réalité qu'il désigne. Cela a longtemps été la position des philosophes. C'est ainsi qu'on lit encore, au XX<sup>e</sup> siècle, sous le plume du grand logicien Bertrand Russell :

« J'ai toujours considéré le langage comme transparent, c'est-à-dire comme un moyen que l'on pouvait employer sans y prêter attention. L'essentiel du langage c'est ce qu'il signifie, c'est-à-dire qu'il est en relation avec quelque chose d'autre que lui-même, qui est d'un autre ordre que le langage. »

La philosophie se révèle ici piètre linguistique ! Penser ainsi, cela revient à considérer que le langage consiste simplement en l'établissement d'une relation entre un mot et une certaine portion de la réalité ; c'est alors cela qui donne un sens aux mots : une portion particulière de la réalité (que les savants s'attachent alors à spécifier). C'est avoir une conception essentiellement informative, où seul compte le résultat : les mots ne sont que l'intermédiaire du sens, qui seul importe. Aristote voyait les choses ainsi ; pour lui, le langage consistait peu ou prou pour lui en une nomenclature (au IV<sup>e</sup> siècle

avant JC). Mais les mots, alors, « passent à la trappe » — ce qui peut d'ailleurs donner l'impression qu'ils ne sont qu'un des truchements possibles d'une pensée (porteuse ou créatrice du sens) qui en est indépendante. Du point de vue du locuteur et de « l'utilisation » qu'il a de la grammaticalité, c'est bien entendu assez juste : le sens est ce qu'il vise en général, et il ne fait pas attention à autre chose. Penser ainsi, c'est cependant aussi être victime du seul point de vue explicite. Du point de vue d'une recherche sur la grammaticalité, qui cherche à en cerner la spécificité comme le fonctionnement, il s'agit d'une naïveté. Considérer les mots comme transparents, c'est s'ôter le moyen d'expliquer ce qu'ils sont.

La relation mot/réalité est aisément conçue comme une équivalence, au premier abord, ce que l'idée de dénomination résume bien. Toute réalité, action ou chose existant aurait *un nom* ; tout nom désignerait une réalité définie — cette réalité pouvant être « réelle » (« une table », « le courage », « l'avenir », « rouge », « prendre » ...) aussi bien qu'imaginaire (« une licorne » ; « la téléportation »). Certains mots particuliers désigneraient, eux, des relations entre divers aspects de la réalité, comme les prépositions<sup>1</sup> : « dans », « pour », « sur », « vers »... La conception du monde et des mots qui en résulte est la suivante : on connaît une réalité parce qu'on a un mot pour la dire ; connaître « le sens d'un mot » suffit à savoir ce qu'il est. Et de « Comment cela s'appelle ? » à « Cela veut dire quoi ? », c'est en effet ce type de conception qui apparaît dans la plupart des cas de la vie courante où nous avons à nous poser des questions sur le rapport mot/réalité (de ce point de vue, le linguiste, en tant qu'il est aussi un locuteur parfaitement ordinaire, ne fait pas différemment hors de l'exercice de son métier).

Découle de cette conception celle de « l'univocité des mots », ou de leur caractère bijectif avec la réalité. Un nom particulier est la preuve de l'existence d'une chose identifiable (au moins par le fait qu'elle possède un nom : « l'inconnu » est de ce fait identifiable, même si, par définition ! on ne sait pas ce que c'est), et réciproquement, une chose possède de ce fait un nom particulier. C'est dans une perspective de ce type que se situe le récit de la Création dans la *Genèse*, par exemple : « *Chaque être vivant reçoit son nom d'Adam / Adam trouve des noms à tous les animaux / aux oiseaux du ciel / à toutes les bêtes sauvages* » (§ 2-20). L'appellation a valeur créatrice : le nom fait exister la chose (et réciproquement : ils justifient mutuellement leur existence, en quelque sorte).

Ce rapport de corrélation entre mot et sens est la première évidence que le linguiste va interroger. Sa réponse n'est pas que c'est complètement faux : le fonctionnement paradoxal de la grammaticalité est aussi constitué de la réalité de cette apparence manifeste, je l'ai dit. Elle est que c'est *relativement* exact. L'adéquation mot/sens est toujours relative, mais non totale, et pas absolue. Il s'agit en fait de la construction ou de la recherche d'une adéquation : ce sera explicité au chapitre 8. C'est ce qu'a laissé entendre le premier jeu d'exemples donné en tête du sous-chapitre précédent : il mettait en évidence qu'à un *même* mot peuvent correspondre *plusieurs* sens. C'est d'ailleurs une chose que le locuteur sait confusément — pour certains mots au moins : que ce soit le cas de *tous*, peut-être commencerez-vous par en douter ; on montrera que ce l'est cependant, même si l'*usage* fait que ce n'est pas forcément apparent (mais nous nous trouvons alors sur le terrain de la sociolinguistique : autre cause, autres faits. La grammaticalité, n'est pas la faculté de socialité, qui fait que des personnes interagissent avec d'autres personnes : efforcez-vous de bien les séparer !).

Il importe donc de dégager clairement le fonctionnement du mot par rapport à la réalité qu'il désigne, sauf à rester sous la coupe d'une conception où leur relation est une relation d'équivalence, tout en se rendant bien compte qu'elle décrit mal la réalité en question (les mots et leur rapport à la réalité, justement).

Nous allons maintenant examiner la façon dont les sciences du langage mettent en évidence le fait que le rapport des mots aux choses n'est pas une relation d'équivalence. De ce fait, c'est la formule même « le sens d'un mot » dont l'adéquation va se trouver remise en question.

---

<sup>1</sup> Pour les langues qui en possèdent — les autres établissent ces relations différemment.

## 2.2. Tester le paradoxe : la polysémie et la synonymie.

Comment peut-on à la fois briser l'illusion de l'équivalence mot/réalité, et donner une forme plus précise à l'intuition que les mots « ont plusieurs sens » ? (dans une première approche) Simplement en considérant quelques mots courants et ce qu'ils désignent, comme nous avons commencé de le faire.

Prenons d'abord quelques uns des noms d'animaux que la Genèse présente comme ayant été donné par Adam aux bêtes (pas en français, on est d'accord : mais nous ne sommes pas en sociolinguistique pour le moment, donc la différence des langues n'est pas le propos, et on ne peut faire autrement qu'exemplifier quand même dans un usage particulier ; ce sera donc le français, il y aura moins de malentendus !) : ils désignent en effet un animal, mais souvent aussi tout autre chose, pour nous cantonner à des acceptions pas trop spécialisées :

- (3) « **un canard** » : le volatile palmipède, en effet ; mais aussi une fausse note en musique ; un morceau de sucre trempé dans le café ; un journal ; une fausse nouvelle, une tasse spéciale pour donner à boire aux malades, dans le vocabulaire familier de certains en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, un garçon qui obéit un peu trop au doigt et à l'œil à sa petite amie ; et pour peu qu'il soit boiteux, il devient encore une entreprise mise en difficulté par une gestion hasardeuse, etc.
- (4) « **une souris** » : c'est un petit rongeur ; mais aussi une interface informatique, une partie du gigot de l'agneau (la souris est donc en fait du mouton !), et parfois une jeune femme, quand ce n'est pas un ver marin qui vit dans la vase...
- (5) et « un blaireau »...

Je vous laisse poursuivre la liste. De telles observations font apparaître la **polysémie** du mot. Notez bien que ces observations sont construites : on n'y fait pas qu'utiliser les mots, on y applique notre réflexion. Nous sommes dans ce que les spécialistes appellent parfois « le métalangage ».

Voici quelques autres mots encore, des plus courants et les réalités qu'ils désignent. Les définitions sont partiellement extraites du *Petit Larousse* :

- (6) « **blanc** » : c'est une couleur (et même plusieurs : le vin blanc n'a pas la même teinte que la feuille sur laquelle vous lisez ce document) ; il sert à désigner divers matériaux qui ont cette couleur (le blanc d'Espagne, le blanc de chaux, un tube de blanc) ; une préparation culinaire pour la cuisson ; une partie de l'œuf ; du linge de maison (« la foire au blanc » dans les grandes surfaces) ; une partie de la chair du poulet ; un espace laissé vide sur une page ; un moment de silence dans une conversation ou à la radio. C'est aussi une personne d'une certaine couleur de peau (d'ailleurs variable) ; c'est encore un insurgé vendéen pendant la Révolution française ou un adversaire des Bolcheviques pendant la guerre civile russe après octobre 1917. Au pluriel exclusivement, et opposé aux « noirs », cela devient une couleur aux échecs, quelle que soit la couleur respective réelle des deux jeux de pièces.

L'usage veut qu'on écrive trois des dernières occurrences avec une majuscule, mais celle-ci n'est qu'écrite, et ne « s'entend » pas dans la parole, ou, pour dire mieux, n'y joue pas de rôle (l'expérience montre que les étudiants tendent souvent à réduire ce qui est dit à « ce qui est écrit » lorsqu'ils réfléchissent : j'attire donc votre attention sur ce point). Vous voyez la diversité des sens ; et encore n'ai-je limité les exemples qu'aux emplois nominaux de « blanc ».

- (7) « **garder** » : cela veut dire surveiller quelqu'un ou quelque chose pour le protéger ou en prendre soin (garder un enfant, un document, un secret), ou au contraire pour l'empêcher de s'évader (garder un prisonnier). Cela veut dire aussi conserver un sentiment, un être ou un objet dont on pourrait ou devrait se défaire (garder rancune, garder un collaborateur, garder un livre de la médiathèque) ; « garder une place » veut dire au contraire que c'est dans le but de la rendre. « Garder » veut encore dire surveiller un lieu pour qu'on n'y passe pas (garder un pont) ; « garder le lit » veut dire y rester ; « garder un ami à dîner » ou « garder le silence » encore autre chose ; etc.

Cela reste vrai même des mots auxquels on songerait le moins :

- (8) « **le** » : si l'on dit « on va voir *le* cheval là-bas ? », *le* désigne un animal spécifique, qui a telle robe, tel âge, se trouve sur le pré de l'autre côté de la route, que je montre du doigt, etc. Si l'on dit : « *le* cheval était inconnu des Précolombiens », on parle en revanche du cheval comme espèce en général, et pas

d'un individu particulier la représentant. L'emploi de *le*, qui, du point de vue du raisonnement mené par le locuteur, diffère nettement, est dit générique.

Il arrive même qu'un mot conduise à deux sens absolument opposés :

- (9) « **entre** » : le mur *entre* deux maisons les sépare ; au contraire, un arrangement *entre* deux personnes les rapproche.

Résumons. Le test effectué est le suivant : on prend le mot, et on forme des hypothèses sur les réalités auxquelles il renvoie : tel est le raisonnement tenu lorsqu'on effectue cette opération. Le paradoxe réside ici dans le fait qu'on puisse dire :

- le mot « blanc », « le », etc. prend des sens différents selon les réalités différentes auxquelles il renvoie ;
- le mot « blanc », « le », etc. reste identique à lui-même à chaque fois ; c'est une forme invariante quel que soit le sens dans lequel on l'utilise.

Conclusion :

**Le mot est potentiellement polysémique. Il est apte à prendre des sens différents, mais en lui-même, il n'en possède aucun.**

Un nombre indéfini de concepts différents peuvent se dire en utilisant le même élément linguistique, qui n'en reste pas moins identique à lui-même. On peut *faire* la cuisine, *faire* la sieste, *faire* mouche, *faire* un tabac (qui n'est pas le même que celui qui se fume par ailleurs), *faire* un carton, qui diffère de *faire* les cartons, ce qui ne veut pas dire les fabriquer, pas plus que *faire* de l'essence ne veut dire, la plupart du temps, la distiller, ou que (en général) *faire* une machine, au contraire de *faire* une sculpture, etc. Les expériences humaines dites par l'intermédiaire de ce mot « faire » sont multiples, et guère rapportables à un dénominateur commun sémantique. Il s'agit bien pourtant du même mot à chaque fois, dont la forme ne change pas.

On dit de la polysémie qu'elle est **latente** ou **implicite** parce qu'elle n'apparaît qu'en prenant du recul, ce qui permet de se détacher d'un message particulier, et donc d'une situation particulière. C'est en revanche la mise en relation d'un mot avec une situation particulière qui produit la **monosémie** (le mot est employé dans *ce sens-là* à l'exclusion de tout autre), qui, en tant que résultat **explicite** de l'opération est la seule chose qui est **apparente** au locuteur, et entraîne la conception qu'il a du rapport mot/sens.

Prenons maintenant les choses par l'autre bout : non plus les mots, mais la réalité à dire. Voici un exemple de ce qui peut se produire :

- (10) « C'est un blanc... un silence. »
- (11) « C'est un blanc... un tsariste. »
- (12) « C'est un blanc... une peinture blanche. »
- (13) « C'est un blanc... de la poitrine de poulet. »
- (14) « C'est un blanc... un Caucasien. »
- (15) « C'est un blanc... un Muscadet. »

etc.

Chacune de ces occurrences constitue le problème inverse de la polysémie : la réalité demeure, le ou les mots changent. C'est le phénomène de **synonymie**, corrélatif à celui de polysémie.

**Synonymiser, c'est rendre sémantiquement équivalents des mots qui n'en restent pas moins différents (comme mots) les uns des autres.**

Notez bien qu'il s'agit d'une opération : elle n'est donc pas fixe (contrairement à l'opinion courante à propos des synonymes), mais *dynamique*. Quand on pense, on synonymise en permanence : on confronte/évalue les uns par rapport aux autres des « façons de dire » diverses pour désigner la réalité dont on veut parler. C'est exactement la démarche adoptée dans les paragraphes qui précèdent pour

expliquer la polysémie dans les exemples : il a fallu (forcément) avoir recours à la synonymie pour vous faire saisir les diverses situations dont il était question.

### 2.3. Les facteurs réducteurs de la polysémie : situation et contexte

Le fait que le paradoxe à l'œuvre n'est pas ressenti comme tel par le locuteur lorsqu'il parle — sauf lorsque cela suscite une confusion chez l'interlocuteur — est lié pour l'essentiel à deux facteurs qui réduisent la polysémie (sans ordre d'importance entre eux).

Le premier facteur de réduction de la polysémie est **le contexte : les autres mots qui interagissent entre eux pour réduire mutuellement leur polysémie**, l'environnement linguistique (il faut donc veiller à ne pas confondre *contexte* et *situation*, ainsi qu'il est d'usage courant : ici le *contexte* a pour sens « ce qui fait texte avec » ; donc les mots qui sont dans l'entourage du mot concerné). Un exemple pour vous rendre cela plus clair — dont je vous laisserai développer les détails, ou les virtualités : prenons trois mots, *social*, *entreprise* et *siège* ; chacun d'eux est polysémique (comme tous les mots), et peut désigner des choses diverses : « le social est l'arlésienne des politiques depuis vingt ans », « son entreprise était si mal préparée qu'elle courait à l'échec », « le siège de Leningrad fit un million de morts » par exemple. Mais si je dis : *le siège social de l'entreprise*, le contexte ainsi formé réduit notablement la polysémie de chacun des trois mots (et exclut les sens donnés en exemple). Les concepts produits sont situés à l'intersection des trois ensembles conceptuels potentiels de chacun des termes en présence. Pour vous assurer d'avoir saisi, vous pouvez vous exercer en effectuant la même opération avec les trois mots suivants : *neige*, *monter*, *blanc*, par exemple.

Le contexte ne permet cependant pas toujours de lever l'ambiguïté :

- (16) « le vol de l'oiseau » (qui vole ?) ;
- (17) « Les Desbois viennent avec leur ouragan ce soir ? » (un enfant turbulent, un chien ou un bolide ? Peu de chance qu'il s'agisse du phénomène météorologique, mais on peut concevoir des situations qui le rendraient possible — par métonymie, cela pourrait être des images d'un ouragan auquel les Desbois auraient été confrontés, et qu'ils auraient photographié ou filmé) ;
- (18) « L'infarctus du second nous met dans l'embarras » (sens très différent selon que l'on se trouve dans un hôpital ou un navire) ;
- (19) « La machine marche » (veut-on dire que la machine est en fonctionnement — par exemple une machine à laver —, qu'elle fonctionne en général, qu'elle fait des pas, comme le « chien » robot Aibo ?).

Ce phénomène concerne l'ensemble des rapports qu'on établit dans la réalité. La polysémie peut aller jusqu'à mener à des sens partiellement contradictoires entre eux, dans un contexte identique :

- (20) « L'auteur n'était pas là pour défendre son œuvre » : l'auteur n'était pas là, et il n'a donc pas pu défendre son œuvre ; l'auteur a jugé que s'absenter était la meilleure façon de défendre son œuvre ; l'auteur était présent, mais n'estimait pas que son rôle soit de défendre son œuvre.
- (21) « Cette situation disparaît avec la crise financière » : la situation disparaît-elle lorsque la crise commence, ou bien disparaît-elle en même temps qu'elle ?

De tels cas sont particulièrement ambigus à l'écrit, surtout isolés comme ils sont présentés ici, justement parce qu'il manque la **situation**, second des facteurs réducteurs de la polysémie. La situation, c'est **la circonstance particulière où le propos est énoncé**. Ce qui est dit est mis en relation avec une certaine réalité présente (visible, par exemple), elle-même « balisée » qui plus est par le savoir, le vécu, les affects et les valeurs. Si je dis « je préfère le blanc », cela peut être que je suis engagé dans une discussion sur le vin ; dans un magasin de vêtements, le sens changera en fonction de cette autre situation. « Tu as vu le canard ? » aura probablement un sens différent si le locuteur se trouve auprès d'une mare ou au salon. La situation, dans sa particularité, fait que la virtuelle (ou implicite) polysémie du mot se trouve contredite. Et c'est l'effort de définition de la situation qui produit cela ; le mot, en quelque sorte, n'est pas touché par ce processus (en tant que forme, il est demeuré identique à lui-même). Si on change la situation sans changer le mot, on aura quand même changé le sens. On aura changé de **concept** ; la définition de celui-ci n'est plus la même.

## 2.4. Le principe d'abstraction des mots.

Quelle est la raison de ce paradoxe ? Les conclusions tirées des deux tests menés ci-dessus mettent sur la voie de cette explication : **tout mot est abstrait** par rapport aux réalités qu'il peut désigner. Un mot, en lui-même, n'a pas « un sens » ; le sens n'est pas ce qui le caractérise : ce qui le caractérise est une forme constante (« blanc » reste « blanc » dans toutes les occurrences où on l'emploie, et quelles que soient celles-ci). Il est par ailleurs apte à « prendre » du sens, où à le faire advenir en situation et en contexte.

**Le sens n'est pas dans le mot, mais dans le rapport entre celui-ci et une réalité à dire. Il est la résultante d'une mise en relation entre mot et situation.**

« Polysémique », malgré ses racines grecques qui le laissent entendre, n'est pas à entendre comme « qui a plusieurs sens ». C'est ce qu'il voulait dire lorsque le terme a été forgé : mais la compréhension de la grammaticalité a depuis évolué. Et c'est justement parce que le mot est abstrait qu'il est susceptible d'un tel processus. M'avez-vous schtroumpf jusqu'ici ? Oui ? Dans ce cas nous schtroumpfons dans le bon schtroumpf ! La langue schtroumpf inventée par Peyo est en effet un bon exemple (limite) de la polysémie du mot et du fait que le sens advienne en contexte et (surtout dans ce cas) en situation.

Le fait que le sens n'est pas dans les mots est de la plus haute importance : **la polysémie et la synonymie** ne sont pas des accidents du langage, ou des défauts, comme se sont longtemps plaints les philosophes logiciens, au moins de Leibniz (XVII<sup>e</sup> siècle) à Frege et Bertrand Russell (XX<sup>e</sup> siècle), qui auraient voulu des mots monosémiques, et ont écrit de savants traités où ils se sont efforcés de les rendre tels<sup>2</sup>. Ce sont des caractéristiques permanentes et même fondatrices. Elles sont corrélatives du fait que **l'abstraction est le principe de la grammaticalité**. Sans elle, l'infinité du monde nous rendrait peut-être silencieux.

Nous pouvons essayer de le comprendre en nous extrayant un instant des sciences du langage pour évoquer l'histoire de Funès, imaginée par Jorge Luis Borges dans son texte « Funès ou la mémoire » (*Fictions*, « Folio » Gallimard) — je précise qu'il ne s'agit bien que d'une manière détournée et simplifiée, imagée, de vous faire comprendre le problème qui nous occupe. À la suite d'un accident de cheval, Funès se trouve affligé soudain d'une infirmité pour le moins étrange, qui le force à un accès constant et incontrôlable à la variété et l'infinité du réel. Borges décrit son cas comme l'acquisition d'une *mémoire* absolue ; mais on peut interpréter aussi son récit comme un conte sur la nature du langage (du signe) et de la pensée à laquelle celui-ci nous ouvre — la question de la mémoire n'y étant alors que seconde. Voici ce qu'il écrit :

« D'un coup d'œil, nous percevons trois verres sur une table ; Funès, lui, percevait tous les rejets, les grappes et les fruits qui composent une treille. Il connaissait les formes des nuages austraux de l'aube du trente avril mil huit cent quatre-vingt deux et pouvait les comparer au souvenir des marbrures d'un livre en papier espagnol qu'il n'avait regardé qu'une fois et aux lignes de l'écume soulevée par une rame sur le Rio Negro la veille du combat de Quebracho. »

L'infinité des « impressions » reçues par Funès le rend presque incapable de la moindre idée générale :

« Il lui était difficile de comprendre que le symbole générique *chien* embrassât tant d'individus dissemblables et de formes diverses ; cela le gênait que le chien de 3h14 (vu de profil) eût le même nom que le chien de 3h un quart (vu de face). (...) Funès discernait continuellement les avances tranquilles de la corruption, des caries, de la fatigue. Il remarquait

---

<sup>2</sup> Rappelez-vous par ailleurs que considérer que la grammaticalité présente des défauts, c'est exprimer un jugement, et que l'analyse scientifique, par définition, ne se situe pas dans cette perspective. C'est une de ses différences avec la philosophie.

les progrès de la mort, de l'humidité. Il était le spectateur solitaire et lucide d'un monde multiforme, instantané et presque intolérablement précis. »

Ce que Funès n'est plus en état de faire, nous le pouvons. Le réel est infiniment varié, mais il est cependant possible d'en parler. Et cela l'est parce qu'on met en relation **une situation**, dont le foisonnement épuise toute tentative d'exhaustivité, **avec un nombre fini de mots**, qui structure jusqu'à notre « perception », et participe à faire que « nous percevons trois verres sur une table », ou à faire qu'un chien soit un chien par-delà la diversité des situations. Ce que le personnage de Borges peine à comprendre ; ce que ne peuvent saisir non plus certains enfants et adultes déficients dont les cliniciens pensent qu'ils n'ont pas émergé au principe grammatical. Pour eux comme pour lui, le chien ne peut demeurer le chien parce qu'il n'est pas *identique* à chaque fois. Ils adhèrent à la situation, et ne peuvent s'en abstraire : le même ne peut rester le même indépendamment de la situation. C'est l'inverse qui se produit pour le locuteur. Si c'est le cas, c'est que face à la diversité des situations, nous ne possédons qu'un stock de mots sans commune mesure avec cette diversité : il ne se compte qu'en centaines, ou en milliers selon les individus. Chaque mot constitue donc une abstraction par rapport à chaque situation. C'est cette abstraction même qui fait qu'il est possible d'utiliser un même mot pour parler de situations très différentes les unes des autres, mais que l'utilisation d'un même mot rapproche. Le chien n'est jamais le même chien, les nuages ne sont jamais les mêmes nuages, et pourtant nous en parlons ainsi : « le chien » ; « les nuages ».

Il existe une capacité naturelle à élaborer de la « forme » à partir des percepts physiologiques : c'est la gnosie, ou Gestalt (probablement plus élaborée que ce que définissait la Gestalttheorie en psychologie au début du XX<sup>e</sup> siècle). C'est une capacité qui permet de former des représentations, et de donner, notamment, une forme à nos perceptions sensorielles, qui demeureraient sans cela complètement éclatées. Elle produit une certaine capacité cognitive, celle qui discrimine des objets, enchaîne des indices et des sens. C'est ainsi que l'on peut interpréter les expériences menées par le physiologiste russe Pavlov à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur les réflexes conditionnés (les fameux « chiens de Pavlov » — cf. chapitre 3, où les expériences rapportées concernent plutôt des rats, d'ailleurs). Cette capacité est commune à toutes les espèces animales. Le sens y « colle » à la chose ; il *est* la chose. Mais chez les humains (qui la possèdent aussi : les humains sont une espèce animale), cette capacité n'est pas accessible directement. Elle passe par le filtre des mots, de la structure du signe. Or, puisque le mot, par définition, ne colle jamais à la chose (polysémie), dire la réalité, c'est mettre sans cesse ce qu'on perçoit naturellement en relation avec plusieurs mots différents mis en équivalence (opération de synonymie). Mais comme ils ne correspondent pas à la chose à dire, on peut toujours la dire autrement, en arrangeant d'autres synonymies : c'est la raison pour laquelle — sur le plan de la grammaticalité — dire est une opération qui n'est jamais terminée, qui, en soi, est interminable<sup>3</sup>. Les mots ne peuvent épuiser la réalité.

La réalité dite n'est pas toute la réalité. C'est une réalité filtrée, analysée par des éléments abstraits : les mots. Et il est impossible à un représentant de l'espèce humaine de procéder d'une autre manière. C'est notre manière d'appréhender la réalité. Et c'est la raison pour laquelle polysémie et synonymie sont constamment à l'œuvre dans ce qu'on dit — dût-on ne pas s'en apercevoir, et penser que tous les mots n'ont pas cette caractéristique parce que, dans l'usage de chaque langue, tous ne la réalisent pas au même degré : mais c'est un fait contingent, qui ne ruine pas cette loi ; les lois ne sont pas forcément spectaculaires, et ce n'est en tout cas pas le spectaculaire qui dicte la sienne pour établir les déterminismes. « Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre », écrivait le linguiste Émile Benveniste dans ses *Problèmes de linguistique générale* (1966). Sans doute est-ce même cette capacité d'abstraction que représentent les mots qui nous constitue en bonne part ce qu'on appelle communément « la pensée ». Ainsi que le conclut avec raison Borges, « *penser, c'est oublier des différences, c'est généraliser, abstraire* ». Sans les mots, et leur caractère fondamentalement paradoxal, nous n'aurions pas accès à cela. Le sujet sera abordé à nouveau au chapitre 8.

---

<sup>3</sup> Elle est tout autant interminable sur le plan axiologique, dans la mesure où l'on ne cesse jamais de désirer (et donc de désirer dire) ; elle l'est encore sur le plan social, dans la mesure où l'on peut toujours négocier avec l'autre ce qu'on cherche à lui communiquer. Mais à nouveau, il s'agit de phénomènes différents, à ne pas confondre avec celui qui nous occupe, puisque leurs causes sont différentes.

### 3. La polyphonie du phonème.

*Phonème* est aujourd'hui un mot connu hors des milieux spécialisés. Ce qu'il désigne alors s'éloigne cependant de ce qu'il désigne pour un linguiste. De la même manière que les mots sont associés à l'idée de sens, les phonèmes le sont en effet à celle de *son* dans la conception courante : le phonème serait une unité de son entrant dans la composition des mots. C'est un fait que l'être humain « fait du bruit » en parlant. D'où l'existence de tentatives savantes d'expliquer le langage à partir de ce phénomène : celles de la phonétique articulatoire (qui se penche sur la façon dont se placent les divers organes impliqués dans la production des sons que l'on dit), celles de la phonétique acoustique (qui mesure la durée du son vocal, sa fréquence en hertz, son intensité en décibels, son caractère périodique ou non...). On a montré déjà (chapitre 2) pourquoi ces disciplines ne sont pas en mesure de dégager le principe organisateur de la grammaticalité : celui-ci ne peut constituer pour elles un objet spécifique.

Ce qui caractérise « le phonique » dans le dire, pour le linguiste, c'est à nouveau un paradoxe. En effet, s'il ne peut nier que les sons produits par le locuteur en sont bien, et que, comme tels, ils sont repérables et catalogables, il constate en même temps, grâce à des tests d'une grande simplicité, que ce qui sera « entendu » comme un unique élément pertinent — comme un phonème constant — peut correspondre à des réalisations phonétiques très différentes les unes des autres. Les trois premiers cas ci-dessous illustrent cette variabilité dans les prononciations d'un élément en lui-même ; le dernier montre comment le *contexte* d'une suite de phonèmes conduit aussi à faire varier la prononciation de certains d'entre eux. Ce phénomène s'appelle la **polyphonie du phonème**.

**Variantes individuelles** : toutes les voix sont différentes (sexe, âge, particularités physiques de chacun). Cela fait donc varier les fréquences, intensité et timbre des prononciations pour un même élément, dont la structure phonologique demeure pourtant inchangée — puisqu'on le reconnaît malgré cette diversité.

**Variantes occasionnelles** : la voix d'un même individu varie également selon les circonstances (fatigue, enrrouement, modulation de la voix selon l'état émotionnel — elle est plus aiguë quand on crie, par exemple, et les consonnes et les voyelles sont prononcées avec une attaque plus marquée), et cela fait varier la prononciation d'une même séquence. Vous pouvez vous en rendre compte en imaginant que vous êtes un comédien qui essaie diverses façons de prononcer la même phrase selon que son personnage est animé par des sentiments différents.

**Variantes sociolinguistiques** : la prononciation varie selon les milieux sociaux, les régions, les interférences entre langues. C'est ce qu'on appelle communément « l'accent » d'une personne. Pensez aux diverses façon de prononcer le phonème /r/, par exemple : d'un point de vue acoustique comme articulatoire, la différence est grande entre une prononciation dite « grasseyée » (la plus courante en français contemporain) et le [r] roulé (phonétiquement plus proche du [l]) que de la prononciation grasseyée) : on les reconnaît pourtant comme la prononciation d'un seul et unique phonème. Autre exemple : le phonème /a/, dont la réalisation phonétique peut se faire plus ou moins en arrière de la bouche, selon la position de la langue ; dans le second cas, qui se rencontre notamment dans le nord de la France, sa prononciation se rapproche un peu de celle d'un [o]. C'est ce que tente de transcrire graphiquement l'auteur de la bande dessinée pour enfants *Titeuf*, avec le fameux « c'est pô juste ! ».

**Variantes contextuelles** : la réalisation d'un phonème est influencée (modifiée) par celle du phonème qui précède, et anticipe celle du phonème qui suit.

Un exemple : la séquence *un périphe pénible* comporte deux fois le phonème /l/. Mais si vous la prononcez en plaçant vos doigts des deux côtés de la trachée (pour ressentir les vibrations des cordes vocales), vous pourrez vous rendre compte que le premier [l] est sourd et que le deuxième est sonore : les cordes vocales ne vibrent que dans le second cas. La raison en est le phonème qui précède le /l/, et dont la prononciation influe sur celle de ce dernier, à cause de contraintes physiologiques pour

l'essentiel (rapidité du flux de parole) : or [p] est prononcé de manière sourde et [b] l'est de manière sonore. Mais cela ne produit pas pour autant deux phonèmes /l<sub>1</sub>/ et /l<sub>2</sub>/ en français — nous allons bientôt voir l'expérience qui permet de s'en assurer. Vous pouvez faire le même test à propos du /r/ avec le couple *câpre* / *câbre* (/kapr/ et /kabr/).

Exemple d'un autre type, lié à la structure de la syllabe : dites « peu » puis « peur ». Vous vous rendez compte que la voyelle est plus *ouverte* dans le second mot que dans le premier (ce qui se traduit notamment par le fait que vous ouvrez plus la bouche dans le second cas). Une étude phonologique détaillée du français montre qu'il ne s'agit pourtant que de deux occurrences d'un phonème identique. La différence de prononciation est due à sa place dans la syllabe : en fin de syllabe dans « peu », en position centrale (avant une consonne) dans « peur » : c'est cela qui produit la variation de prononciation, que l'on peut transcrire ainsi en alphabet phonétique : [pø]<sup>4</sup> et [pœR]. Le même phénomène s'observe lorsqu'on parle de l'*agrégation* ou de l'*agreg*. Vous trouverez d'autres exemples dans les ouvrages de phonologie : par exemple *La Phonologie*, de Jean-Louis Duchet (« Que sais-je ? », PUF).

De telles observations sont des éléments pour prouver que la définition du phonème n'est pas phonétique, et que le phonème n'est pas « ce qu'on prononce », mais qu'il est une réalité d'un autre ordre — même si, bien sûr, sa réalisation sonore ne peut que respecter les lois de l'acoustique et de la physiologie humaine. L'identification du phonème n'est pas assurée par un critère acoustique, comme le chapitre suivant le démontrera. La prononciation n'est que l'*explicite* du message, qui trouve là aussi sa raison dans un principe de fonctionnement *implicite*, lequel requiert d'être défini de façon spécifique. Pour le moment, on proposera donc des phonèmes la définition suivante :

**Les phonèmes sont des abstractions par rapports aux sons dans lesquels ils se manifestent, et, comme tout mot est polysémique, tout phonème est *polyphonique*. Le phonème est un élément grammatical, qui requiert une méthode d'analyse proprement grammaticale.**

La présentation de cette méthode, au chapitre suivant, permettra ainsi d'expliquer pourquoi des réalités acoustiques indéniablement différentes les unes des autres sont néanmoins reconnues par le locuteur comme des réalités stables, identiques à elles-mêmes malgré leurs différences.

La grammaticalité est donc organisée selon deux analyses implicites qui abstraient l'une la matière phonique, l'autre la réalité à dire, selon des processus qui lui sont propres. Elle est constituée, d'une part de phonèmes, de l'autre de *mots*... Avant d'approfondir quelques peu ces considérations, et pour être en mesure de le faire au mieux, il faut s'arrêter un instant sur ce concept de « mot », utilisé jusqu'ici dans le cours : est-il possible de le conserver, ou la réflexion doit-elle lui en substituer un autre, plus convenable à la caractérisation de son objet ?

## 4. Mot et morphème : critique et abandon de la notion de mot

### 4.1. Une confusion signe/écrit

Les pages qui précèdent, par commodité d'exposition, ont appelé jusqu'ici « mot » ce qui informe le sens dans la grammaticalité. Ce terme d'usage courant (non spécialisé) pose des problèmes de plusieurs ordres.

---

<sup>4</sup> Convention graphique plus qu'importante ! Ne pas confondre les deux graphies suivantes (que j'écris entre « chevrons inversés » pour montrer leur caractère d'élément graphique ici) : > ø < (ou « petit > o < barré ») et > Ø < (ou « > o < majuscule barré »). Le premier sert à transcrire la voyelle de « peu », et a été emprunté pour cela à l'alphabet du norvégien ; il transcrit donc de la phonologie et de la phonétique. Le second veut dire « ensemble vide » (c'est un emprunt aux mathématiques), et sert à marquer une « absence significative ». La signification de cette expression est expliquée dans les pages qui suivent, mais je tenais à attirer votre attention dès maintenant sur ce point, pour réduire le risque de confusion.

Il est d'abord trop associé à l'écriture. Or il est nécessaire de dissocier la grammaticalité de l'écriture : ce n'est pas chose aisée, puisque la tradition scolaire (les cours de français, de grammaire) repose pour l'essentiel sur l'étude du langage écrit. Mais l'essentiel des langues parlées depuis que l'homme est homme n'ont pas été écrites, d'une part, et l'écriture n'est nullement nécessaire à l'étude de la grammaticalité, d'autre part. Vous aurez peut-être du mal à vous détacher de l'idée, par exemple, que les phonèmes sont les lettres par lesquelles on les transcrit dans les écrits linguistiques : il ne faut cependant pas confondre cette transcription (un appareillage technique), et ce qu'elle transcrit. De la même manière, le dessin du mouton n'est pas le mouton (un animal vivant, soumis aux lois de la biologie), mais, techniquement, un ensemble de marques ou de traits tracés sur un support grâce à un outillage adapté à cette tâche (par exemple un crayon de bois : une mine de graphite insérée dans une pièce de bois que l'on peut tenir à la main et une feuille de papier lisse et de teinte unie). Les phonèmes sont des éléments réels, quoique abstraits, de notre faculté de grammaticalité, et ils n'ont rien de commun avec des tracés graphiques.

Revenons au mot. Que recouvre ce terme, dans son acception la plus commune ? La suite de caractères typographiques entre deux blancs, deux espaces sur la page. Celle-ci repose bien sur une certaine analyse linguistique : les ensembles de lettres ne sont pas groupés n'importe comment. Mais cette analyse est très insuffisante, et induit même en erreur sur ce que sont les éléments constitutifs de la grammaticalité.

On pourrait éventuellement penser qu'elle convient si l'on ne s'intéresse qu'à des « noyaux nominaux » isolés : *table, cheval, courage...* Mais le problème est, déjà, qu'on ne parle pas en mots isolés mais en phrases, et que ces mots n'y sont, en général, que difficilement identifiables si l'on ne dispose pas déjà de cette notion scolaire. En témoignent les fausses coupes effectuées par les jeunes enfants francophones à cause des liaisons :

(22) \*des néléphants

(23) \* un zoiseau

Les groupements et découpages effectués par notre faculté grammaticale semblent ainsi ne pas toujours correspondre à ce que nous écrivons. La notion de mot conduit aussi à une contradiction dans le cas de ce que les grammaires appellent les « mots composés ». Comme leur nom l'indique, ils seraient constitués de plusieurs mots tout en se comportant comme un seul : ce qui s'observe notamment dans le fait qu'on ne peut les modifier par insertion d'autres éléments « à l'intérieur ». Vous ne pouvez ainsi pas dire :

(24) \*passer du coq-au petit âne

(25) \*faire du porte-à-grande porte

Du moins si vous le faites, vous brisez justement leur caractère de « mot composés » ou de groupe figé (et ce n'est pas sans produire une certaine incongruité, par rapport à l'usage, qui plus est).

Ce que recouvre le terme de « mot » manque donc de cohérence. Cela s'observe également dans de nombreux autres cas, autrement plus problématiques que ceux qui viennent d'être mentionnés. Un mot, en définitive, c'est ce qu'on trouve dans la nomenclature du dictionnaire (qui est un document écrit). Vous conviendrez ainsi certainement de conférer ce statut à *je* dans :

(26) je parle

(25) est donc constitué de deux mots. Mais de nombreuses langues fonctionnent différemment à l'écrit tout en signifiant grammaticalement les mêmes choses. Ainsi, en castillan et en hongrois, les formes correspondantes à (25) sont :

(27) hablo

(28) beszélek.

La partie soulignée indique la marque de la personne verbale, qui se trouve ici suffixée au radical verbal, et non antéposée comme en français. Un seul mot, alors, en hongrois et en castillan pour deux

en français ? Pourtant, dans ces trois cas, le fonctionnement est similaire du point de vue de l'information grammaticale dite : du verbe, de la personne<sup>5</sup>. Dans tous les cas, la personne peut varier indépendamment du radical verbal :

- (29) *je parle, tu parles, il parle*
- (30) *hablo, hablas, habla*
- (30) *beszélék, beszélés, beszél(-Ø)*

Le verbe peut varier indépendamment de la personne :

- (31) *je parle, je mets, je chante, je vis*
- (32) *hablo, pono, canto, vivo*
- (33) *beszélék, teszek, énekelek, élek*

Et non seulement on observe un fonctionnement identique, mais l'information grammaticale dite est la même. Pourtant, le français y écrit chaque fois deux mots, le castillan et le hongrois un seul.

Même en restant dans le cadre d'une seule langue, des problèmes similaires se font jour. En français, on a l'habitude, liée à l'enseignement reçu à l'école, de considérer *la*, par exemple dans :

- (34) *la table (/latabl/)*

comme un mot ; c'est d'ailleurs un mot du dictionnaire. C'est (notamment) un article au singulier, qui se différencie en cela de *les*, article au pluriel, comme dans :

- (35) *les tables (/letabl/)*

Dans ces deux cas, comme précédemment, on se trouve en présence de quelque chose qui change (/la/ vs /le/) et de quelque chose qui demeure (/tabl/)<sup>6</sup>. Mais considérez la formule suivante, que l'on peut lire sur les véhicules de transport de chevaux (là encore, exemple particulier, puisqu'il s'agit d'un usage écrit du langage...) :

- (36) *Attention chevaux*

Si l'on compare son deuxième élément à *cheval*, nous sommes à nouveau face à quelque chose qui varie (le suffixe), et un radical qui reste identique. Combien de mots faut-il alors y considérer, un ou deux ?

D'autres langues voient cet « article » se comporter de façon différente selon qu'il est défini ou indéfini. Ainsi, en suédois (37) comme en roumain (38), si l'indéfini est antéposé au radical nominal et écrit de façon séparée, le défini est lui postposé, et écrit directement à la suite du nom :

- (37) *en natt (une nuit), natten (la nuit)*
- (38) *un lup (un loup), lupul (le loup)*

Vous voyez qu'il y aurait une certaine inconséquence à compter un nombre de mots différents dans les deux cas.

Il est alors clair que le « mot » n'a pas une définition assez précise pour rendre compte de ces phénomènes observables dans le signe, et qu'il fait entrer, qui plus est, dans des polémiques sans fin sur le décompte à effectuer. On pourrait, de la même manière se poser la question du décompte dans *dépasser*, *surpasser*, *outrepasser*, qui tous s'opposent à *passer* par une préfixation (qui entraîne à ce qu'on note ce dernier verbe *Ø-passer* pour marquer son absence de préfixe).

---

<sup>5</sup> Sans se soucier ici du temps, du mode, non plus du fait que *je* a la possibilité d'être postposé au verbe dans la formation d'une interrogative : les langues ont des principes de fonctionnement différents, mais cela n'invalide pas, ici, l'observation de la similarité qui nous occupe.

<sup>6</sup> À l'écrit, la seconde occurrence du nom s'écrit différemment : > tablę <. Mais cette différence est écrite, elle n'existe pas dans la langue (« à l'oral »). D'où la nécessité de dissocier l'écriture de ce dont traite une science de la grammaticalité !

## 4.2. L'information grammaticale minimale

Le concept de mot mène à une autre confusion, plus dommageable encore, lorsqu'il s'agit d'analyser ce qui informe le sens dans la grammaticalité, où ce que le linguiste recherche, c'est de l'**information grammaticale**. Reprenons l'exemple de *la*. Votre premier mouvement sera de le considérer comme un élément unique parce que ce que vous y verrez d'abord, c'est la *forme phonologique* : /la/ ; c'est en partie lié au fait que la conception courante du mot est celle d'un élément « phonique » qui sert à exprimer « les idées ». Mais il ne s'agit justement pas d'information grammaticale, puisque c'est de phonème que vous aurez parlé ! Sa caractérisation dans le *Petit Larousse* est d'ailleurs : « article défini féminin singulier ». Pour l'analyse de la grammaticalité, il ne peut donc s'agir d'un élément unique. Pour l'observer, il faut opérer une série de tests oppositifs qui vont mettre en évidence chacun des éléments qui apparaissent confondus dans ce *la* si l'on en reste à sa forme phonologique :

- (39) la table vs une table (défini vs indéfini)
- (40) la table vs le tableau (féminin vs masculin)
- (41) la table vs les tables (singulier vs pluriel)

Et c'est bien cela qui compte ici : l'information grammaticale. Pas l'ensemble de phonèmes qui lui correspond, qu'on appelle sa *marque* — ce qui sera étudié en détail dans le chapitre suivant, où l'on verra également que les cas comme *la*, où diverses informations grammaticales que l'on doit distinguer se trouve incidemment confondues par le même ensemble de phonèmes constituent un amalgame.

*Note* : le lexique fait partie de la grammaire. Par information grammaticale, on entend donc tout autant que les exemples ci-dessus l'information nominale « table » (qui s'oppose à tous les autres éléments nominaux).

Pour ces raisons, les linguistes ont convenu d'appeler **morphème** plutôt que mot ce qui correspond à l'**information grammaticale minimale**. C'est celui que le cours utilisera désormais (il continuera cependant d'employer le terme de *mot* à l'occasion, pour une meilleure saisie du raisonnement lorsque cela semblera plus didactique).

<b>Morphème : information grammaticale minimale.</b>
--

## 5. La double structuration de la grammaticalité.

### 5.1. Les faces non coïncidentes du signe.

Les deux analyses élémentaires qui structurent l'implicite du signe, l'analyse en phonèmes (et en traits phonologiques) et l'analyse en morphèmes (et en segments), sont souvent appelées les **deux faces du signe**. Il s'agit bien entendu d'une métaphore, la grammaticalité n'est pas un « objet matériel », mais un fonctionnement cérébral. Cette métaphore didactique continue cependant de posséder une grande force évocatrice pour peu qu'on la prenne au sérieux. C'est Ferdinand de Saussure qui la proposait à ses étudiants, en comparant le signe linguistique à une feuille de papier. Celle-ci est constituée de deux faces, un recto et un verso qui constituent chacun un espace distinct : ce qu'on inscrit sur l'une n'a pas d'incidence sur l'autre (elles sont **autonomes**). Découper une face, en revanche, n'est pas sans conséquence sur l'autre, puisque celle-ci se trouve elle aussi découpée ! (elles sont réciproquement **liées**). Saussure entendait par là que, par définition, le signe est toujours la mise en relation réciproque d'une analyse abstraite du son et d'une analyse abstraite du sens, qui se « tiennent » mutuellement — le chapitre suivant montrera comment il faut entendre par là qu'elles sont le *critère* l'une de l'autre. L'expression condense donc aussi un authentique raisonnement scientifique.

On pourrait dès lors penser qu'à un élément minimal sur une face correspond un élément minimal sur l'autre. Ce n'est pas le cas ; chacune des faces constitue une analyse autonome, qui se caractérise par son ordre propre — l'ordre des phonèmes et l'ordre des morphèmes. On dit que **les faces du signe sont non coïncidentes**. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants.

Chacun se convaincra aisément qu'un morphème correspond à un nombre variable de phonèmes : *eau* et *identique* sont respectivement constitués de un et six phonèmes (/o/ et /idātik/) ; mais il ne s'agit que d'un seul morphème (lexical) à chaque fois. Compter les morphèmes, compter les phonèmes, voilà donc deux opérations différentes, dont le résultat ne coïncide pas. Les éléments de la face des phonèmes ne correspondent pas un à un avec ceux de la face des morphèmes. Au fil de vos lectures complémentaires, vous rencontrerez peut-être la formule « double articulation du langage », due au linguiste français Martinet ; c'est une autre façon de dire à peu près la même chose : que le signe est constitué de deux structures qui ont leur ordre propre, celui des morphèmes et celui des phonèmes (ou l'inverse : aucune face n'a de priorité d'aucune sorte sur l'autre. Le signe consiste en ces deux faces, et ce terme de *signe* n'est que le résumé de cette définition. Vous ôtez une des faces — ou vous en faites intervenir l'une avant l'autre, ce qui revient au même —, il n'y a plus de signe).

Cette hypothèse de la non coïncidence des faces peut être montrée de façon plus méthodique par l'observation relative des trois cas de figure possibles de relation phonèmes/morphèmes au sein du signe (la présentation est simplifiée — donc quelque peu inexacte pour une analyse pointue —, mais c'est pour que vous puissiez mieux saisir le principe du problème) :

- **Un morphème, des phonèmes** : c'est le cas le plus fréquent. Citons par exemple : *or* (2 phonèmes), *orbe* (3), *ordre* (4), *ordonne* (5), *ordonné* (6), *ordonnance* (7). Le principe d'économie linguistique fait qu'à partir d'un certain nombre de phonèmes dans une suite, le nombre de morphèmes attesté décline.
- **Un morphème, un phonème** : *eau*, *haut*, *eux*, *an*, *on*, *et*, *y*, *eu* (/y/), *ou*, etc. La plupart des voyelles en français peuvent former un morphème à elles seules. Cela conduit à l'existence d'homophones (*eau*, *haut* ; *en*, *an* ; *ou*, *où*, *houx*, *houe*, etc.) ; mais à chaque fois, le morphème n'est constitué que d'un phonème.
- **Des morphèmes, un phonème** : cas particulier fréquent, sans doute plus difficile à comprendre. Cela s'ensuit de ce qu'est un morphème : non une matérialité prononçable (ou lisible dans une séquence de lettres de l'écriture), puisque nous sommes ici dans l'implicite qui structure la grammaticalité, mais une **information grammaticale, indivisible entre plusieurs autres, et qu'il est possible de varier indépendamment d'une autre**. Prenons le cas français suivant :

(42)	<i>Je vais à l'opéra.</i>	<i>Je suis à l'abri.</i>
(43)	<i>Je vais au théâtre.</i>	<i>Je suis au travail.</i>

En (42), la préposition est dite avec le phonème /a/ (un phonème), et les informations grammaticales article masculin, singulier, défini avec le phonème /l/.

En (43), la même information est dite (à cet endroit du message) : préposition et article (masculin, singulier, défini). Mais c'est un seul et unique phonème /o/ qui indique *à la fois* tout cela (amalgamant *à* + *le*) : plusieurs morphèmes sont liés à un seul phonème. Ce phénomène est appelé **amalgame** en grammaire (sa caractérisation est précisée au chapitre 7). Il ne vous aura d'ailleurs certainement pas échappé qu'au phonème /l/ correspond également un amalgame dans cet exemple (plusieurs informations grammaticales différentes sont dites par l'intermédiaire de ce seul phonème).

Il serait possible d'effectuer une analyse analogue en partant des phonèmes.

**Conclusion :**

<p><b>ce qui est grammatical a toujours deux faces</b> ; la face des morphèmes et la face des phonèmes. Mais les deux côtés n'ont pas la même dimension, ils ont leur « ordre propre », et ne sont pas en relation de correspondance terme à terme. C'est une</p>
---

caractéristique qui définit la réalité grammaticale ; et **tout ce qui ne fonctionne pas selon ce principe n'est pas de la grammaticalité.**

*Information complémentaire (lecture facultative)*

C'est ce que signifie le concept saussurien d' « arbitraire du signe » (*Cours de linguistique générale*, 100 : « le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire »). Il est parfois compris — la formule est un brin énigmatique — comme le fait que « le phonique » dans les mots n'est pas une imitation de la réalité extérieure à laquelle le mot renvoie : ceci est bien sûr vrai — sauf dans quelques cas d'onomatopées, non significatifs. Mais il ne faut pas perdre de vue que les morphèmes non plus, ne sont pas une imitation ou une transposition de la réalité (voir notamment 2.4. ci-dessus). Et non plus que le concept évoque une réalité qui concerne le rapport entre les deux faces. Ce qu'il veut dire, c'est que rien, dans les phonèmes, n'a les propriétés de l'élément lexical. Par exemple *sœur* : aucun des trois phonèmes (/sœr/) n'a le moindre rapport avec un des éléments signifiés du mot (féminin, singulier, « noyau lexical »). La preuve, c'est qu'on change un seul phonème, et on a un mot totalement différent :

(44) *peur* (/pœr/) ; *seul* (/sœl/) ; *leur* ou *leur* (/lœr/) ; *sire* (/sir/) ; *sourd* (/sur/), etc.

Donc les faces sont solidaires l'une de l'autre (sinon, un changement, aussi minime soit-il sur une des faces, comme on vient de la faire, ne modifierait pas l'autre), mais ne coïncident pas. Le lien entre elles est arbitraire (et chacune d'entre elles l'est tout autant).

Une précision s'impose à propos du concept de *signe*. Contrairement à l'emploi courant (« elle me faisait des signes »), il ne faut pas le comprendre comme *un* élément, dénombrable. Il qualifie la faculté générale qui détermine, chez l'homme, l'existence du langage ; on parle donc de « **faculté de signe** ». Mais en aucun on ne peut dire « un, deux, trois ou *x* signes ». La raison, qu'il importe de bien saisir, n'est pas de pure forme : si on dénombre « des signes », cela conduit en fait à détruire ce en quoi il consiste (ou à réfléchir sans le prendre en compte — c'est-à-dire à penser la grammaticalité au mieux comme on le faisait avant Saussure, avant l'invention de la linguistique comme science). On en vient, dans ce cas, à synonymiser (en général) *signe* et *mot* (ou *morphème*), et donc à lui faire perdre une de ses faces !

Voici un exemple : on voudrait considérer que *sœur* constitue *un* signe. Qu'il y ait unité du côté de la signification, du côté des morphèmes, d'accord<sup>7</sup>. Mais qu'en est-il, alors, du côté phonologique ? Il faudrait considérer la suite /s + œ + r/ comme minimale elle aussi. Mais ce n'est pas possible : elle ne l'est pas, puisqu'elle est composée d'un enchaînement de trois phonèmes (qu'on peut faire varier chacun indépendamment des deux autres, ainsi qu'on vient de le faire). Faire de *sœur* *un* signe, une unité, conduit *de facto* à exclure le phonème du signe, et à revenir sur la bifacialité de celui-ci. On n'est dès lors plus dans l'explication de la grammaticalité, mais dans une conception erronée, que la recherche en sciences du langage a invalidée.

Il reste que nous sommes face à un problème non trivial (= qu'il faut prendre en considération) : comment rendre compte du fait qu'à *un* morphème correspond *plusieurs* phonèmes ? Le linguiste dira que la séquence de phonèmes /sœr/ est la **marque du morphème** ; elle est ce qui l'identifie, qui fait qu'il est différent de /sœl/, de /frœr/ (*frère*) ou de quelque autre morphème que vous voudrez. La marque est en quelque sorte la « carte d'identité » phonologique du morphème ; comme une « marque » identifie un produit commercial. En tant que telle, elle n'est pas à considérer du côté de la face des phonèmes (qui est autonome), mais comme la « contrepartie », dans l'ordre du phonologique (ou du signifiant) d'un phénomène qui regarde les morphèmes (le signifié). Donc la suite de phonèmes /sœr/ est la marque de l'élément sémiologique *sœur*. Ces concepts sont développés dans le chapitre qui suit.

<sup>7</sup> Le chapitre suivant montrera cependant qu'il faut prendre avec des pincettes jusqu'à ce supposé caractère « unitaire » (en 3.4.).

Conclusion : ne pas parler d'*un* signe. Je vous engage à éviter, de même, l'emploi de « un signifiant » ou « un signifié ». Ne les employez que dans un sens général : « le signifiant » = l'ordre/la face des phonèmes ; « le signifié » = l'ordre/la face des morphèmes. Il est aussi possible de contourner la difficulté en ne les employant ni l'un ni l'autre — mais c'est mieux d'avoir compris le problème, plutôt que de le recouvrir d'un voile parce qu'il est trop résistant !

## 5.2. Les objets de la théorie du signe : résumé de ce qui précède

**Phonème et morphème sont les objets de la théorie de la grammaire** (au sein du signe linguistique). **Le message, entité linguistique, est fait d'éléments abstraits, dont le fonctionnement constitue la grammaire** (en tant que réalité humaine : la grammaire est une partie de la faculté de grammaticalité). Ces éléments sont abstraits — ou *implicites* — parce qu'ils ne peuvent trouver leur définition, ou leur spécificité dans *l'explicite* : ni dans l'explicite du son pour le phonème, ni dans l'explicite du sens pour le morphème. Leur principe d'identité requiert une méthode d'analyse proprement grammaticale.

Le montrer est aisé ; par exemple à propos du signifié. Chercher dans ce qu'ils veulent dire l'explication des morphèmes, c'est forcément renvoyer, non à eux-mêmes, mais à l'explication du monde auquel ils réfèrent. C'est ce que font les dictionnaires (ce qui peut aller jusqu'à inclure une partie encyclopédique, plus ou moins développée : dans le Larousse en particulier). Mais décrire les sens possibles d'un morphème dans les messages, ce n'est pas dire ce qu'il est. Prenez l'exemple de « blanc » : expliquer ce mot par les sens qu'il prend en situation, c'est développer ses connaissances en chimie, en optique, en bâtiment, en cuisine, en œnologie, en histoire, etc. Mais tout ça, ce n'est pas les sciences du langage. Les mots servent à parler de tout, c'est certain, mais ce n'est pas ainsi qu'on peut comprendre ce qu'ils sont ; au contraire, cela tend à l'occulter. Cette réalité particulière que sont les mots ne s'en trouve pas éclairée (c'est ce qui fait, d'ailleurs, que l'expression courante « la définition d'un mot » est à cet égard plus que trompeuse : on devrait plutôt parler de la définition d'un concept).

Ce raisonnement ne doit cependant pas conduire à exclure ce qu'on a repéré aussi comme des réalités : le message a aussi une réalité sonore (phonétique) et une réalité sémantique, que la recherche sur le signe ne doit pas éluder, puisqu'elles constituent authentiquement le deuxième « moment » du paradoxe grammatical.

Le signe est ainsi composé de deux « parties », qu'on appelle ses **pôles** — parce que leurs éléments sont à la fois liés et en opposition les uns aux autres ; c'est leur opposition/association qui fait de la grammaticalité un fait paradoxal. Ces pôles sont les suivants : le pôle des éléments implicites et abstraits (les phonèmes et les morphèmes) ; le pôle des éléments explicites et manifestes (les sons et les sens ou concepts).

Résumons le propos :

**L'être humain est capable de grammaticalité parce qu'il possède une faculté psychique spécifique qui lui permet de catégoriser en deux ensembles finis d'éléments linguistiques l'infinité des réalisations sonores prononçables par sa physiologie et l'infinité des sens qu'il peut concevoir.**

Cette capacité à catégoriser s'appelle la **capacité de grammaire**. C'est elle qui est au **fondement de la capacité de signe, ou de grammaticalité** : en d'autres termes, elle est l'instance qui la spécifie (qui lui confère sa spécificité : c'est grâce à cette capacité que la faculté de signe trouve sa définition).

Cette capacité désigne une aptitude humaine générale, et non des règles apprises à l'école — voir chapitre 2. C'est à partir d'une structure délimitée de phonèmes que sont produites les réalisations phonétiques, et à partir d'une structure délimitée de morphèmes que les sens et les raisonnements conceptuels sont produits. L'ensemble de ces quatre éléments constitue la capacité de signe.

**Le signe est donc bifacial** : il est constitué d'une structure de phonèmes sur sa face dite **phonologique**, et d'une structure de morphèmes sur la face qu'on appellera **sémiologique**. Ces deux termes sont respectivement synonymes de **signifiant** et **signifié** (avec cet avantage de ne pas courir la confusion conceptuelle relevant de leur emploi, et mentionnée plus haut).

Par ailleurs, le signe est également **bipolaire** : une instance grammaticale — phonèmes et morphèmes — et une performance en sons (étudiés par la phonétique) et sens (étudiés par la sémantique). Attention à ne pas confondre bifacialité et bipolarité. Ces appellations visent à la clarté et à la précision ; elles sont cependant moins importantes que les concepts qu'elles résument : c'est d'abord eux qu'il s'agit de comprendre.

Le terme de « sémiologie » (dont on dérive l'adjectif « sémiologique ») est ici choisi pour souligner le parallélisme structurel entre les deux faces du signe, ainsi qu'entre les rapports que l'une et l'autre entretiennent avec la performance : ainsi, **la sémiologie est à la sémantique ce que la phonologie est à la phonétique**. Pour le dire autrement, le morphème est polysémique comme le phonème est polyphonique : il reste identique à lui-même quelles que soient les variations potentiellement infinies des concepts qu'il permet de dire, de la même manière que le phonème demeure identique à lui-même quelles que soient les prononciations infiniment variées qui apparaissent en situation de parole.

Un danger sur lequel j'attire votre attention encore : « sémiologie », dans le cours, ne sera employé que dans ce sens, *strictement*. Il ne faut dès lors pas confondre ce sens avec ce qui est entendu par ce mot dans d'autres systèmes explicatifs — d'autres modèles théoriques —, qui peut se résumer à peu près en « science des signes, des symboles, des indices, etc. » (vous trouveriez notamment des définitions de ce type dans les dictionnaires spécialisés de linguistique : c'est la raison pour laquelle votre premier document de référence doit être le cours. Il est peut-être ardu par endroits ; mais les sciences du langage comme discipline sont, quant à elles, une mer aux courants multiples et parfois contradictoires qui, sans pilote, pourrait faire sombrer votre embarcation ! Mon objectif est de vous mener à bon port).

Une dernière précision terminologique : la **performance**, c'est-à-dire la capacité de déduire des prononciations et des concepts de la grammaire sera aussi appelée la capacité de **rhétorique** — qui n'aura pas d'autre définition dans le cours que celle-ci (elle n'aura jamais, notamment son sens traditionnel d' « art du bien parler » — qui relève de cette science différente qu'est l'axiologique).

L'ensemble de ce qui précède peut être résumé par le tableau suivant :

capacité	Instance : grammaire		Performance : rhétorique	
	phonologie	sémiologie	phonétique	sémantique
Éléments	phonèmes	morphèmes	prononciations	concepts

Certains de ces termes sont provisoires, et devront être précisés par la suite, lorsque sera abordé plus en détail le fonctionnement du signe. Vous aurez cependant déjà une bonne connaissance de la base du raisonnement en sciences du langage — et en explication de la grammaticalité humaine — si vous parvenez à gloser chacun de ces concepts et à établir les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Réfléchissez de façon progressive et ordonnée, et vous y parviendrez sans peine.

Notions-clefs.

**Polysémie — synonymie — situation — contexte — phonème — morphème (par opposition à mot) — phonologie — sémiologie — phonétique — sémantique — pôles et faces du signe.**

## EXERCICES.

### 1. Soit le message suivant : « l'essentiel de la flotte a coulé pendant la tempête. » Expliquez son fonctionnement grâce aux concepts appréhendés dans ce chapitre.

— La **capacité de grammaire** (instance) a permis de le formuler de façon structurée : il est composé de **phonèmes** d'une part, et de **morphèmes** d'autre part (les uns et les autres organisés en fonction de règles que nous n'avons pas abordées encore).

— La **capacité grammaticale phonologique** permet par exemple de repérer six fois le phonème /l/ dans le message : *l'essentiel, la, flotte, coulé, la*.

— La **capacité grammaticale sémiologique** permet d'isoler les morphèmes : par exemple (au moins) deux morphèmes différents dans < coulé > : le morphème lexical < coul- > et le morphème < -é > (participe passé).

— La **capacité de rhétorique** (performance) a permis de prononcer ce message (même si vous n'avez fait que « le lire avec les yeux » : tout message est « prononcé », même si ce n'est pas à haute voix ; il n'y a pas d'instance qui n'ait de performance. D'ailleurs, vos yeux lisent aussi avec votre accent !), et de lui donner un certain sens conceptuel :

— La **capacité/performance phonétique** a fait que le quatrième phonème /l/ a été prononcé de façon sourde, contrairement aux autres (pour le coup, en tout cas, si vous l'avez dit à haute voix) : l'influence de la prononciation du /f/ lui a fait perdre sa sonorité.

— La **capacité/performance sémantique** a fait que vous avez (sans doute !) fait prendre à la séquence « la flotte a coulé » le sens de « les navires ont fait naufrage » plutôt que celui de « l'eau s'est répandue » (qui n'était pourtant pas impossible) ou de celui de « l'eau est tombée au fond de la mer » (imaginez les réserves d'eau douce d'un bateau qui passent par dessus bord lors d'une tempête — cas peu probable, mais pas impossible non plus, et plutôt ennuyeux pour un équipage).

### 2. La polysémie est-elle un défaut occasionnel du langage ?

#### Développez votre réponse en resituant la place de ce phénomène dans le modèle du signe.

Réponse dans le cours, au sous-chapitre 2 (et 2.4. pour la synthèse) pour la notion de polysémie et sa généralité (opposée, en ce sens, à un caractère occasionnel). Cela implique notamment, de ne pas se contenter de citer quelques exemples, mais d'avoir compris ce qu'est la polysémie, et comment elle s'articule, dans le signe, avec ses autres éléments, et notamment ce qui relève du sémantique : d'où la consigne de resituer « la place de ce phénomène dans le modèle du signe », qui n'a rien de gratuit !

La réponse comporte un second volet, qui en général n'est pas vu par les étudiants qui traitent le problème : c'est une réflexion sur le concept de défaut (et son corollaire de *qualité*). La notion de défaut a-t-elle sa place dans une réflexion scientifique ? Non, bien sûr. Je vous renvoie pour cela au chapitre 2.

### 3. Que signifie la notion de paradoxe appliquée au dire humain ?

Question de cours.

\*\*\*



## Chapitre 7. Méthode d'analyse grammaticale



### 1. Définition du concept de structure

**Une structure est un ensemble fini d'éléments relatifs les uns aux autres, où la valeur de chacun est la totalité moins ce que valent les autres.**

Les constituants d'une structure « sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports avec les autres termes du système. Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas » : c'est la définition qu'en donne Saussure dans le *Cours de linguistique générale*, 162, où il emploie le mot « système » à la place de « structure ». Chaque élément ne peut être défini que par référence aux autres. Relisez le paragraphe qui en présente brièvement le principe au chapitre 3 (3.5).

Voici maintenant une autre comparaison que celle de la grille, pour vous aider à vous représenter ce que peut être une structure : les frontières étatiques. Ces frontières montrent que ce qui délimite un état, c'est la présence des autres. Prenons un État sans frontière maritime pour être plus explicite : la Hongrie. Regardez sur une carte de l'Europe. Du point de vue territorial, la Hongrie s'arrête là où commencent l'Autriche, la Slovaquie, l'Ukraine, la Roumanie, la Serbie, la Croatie et la Slovénie. Les lieux physiques (différents les uns des autres) de cet État sont identifiés (rendus identiques) par l'appartenance sociale que l'État constitue, et il se produit une discrimination franche de l'espace là où passe la frontière — même si rien dans la configuration physique de l'espace ne montre que ce n'est plus le même territoire. Vous parcourez 500 km d'ouest en est en restant en Hongrie (variation « du contenu », selon les termes de Saussure) ; vous faites quelques mètres, et vous êtes en Roumanie (variation « de forme »). Par ailleurs, cela a souvent été le cas au cours du siècle passé en Europe Centrale, les frontières du pays ne sont plus les mêmes qu'en 1914 par exemple, et les pays qui les délimitent non plus. Il ne s'agit pas ici de la capacité de signe, mais de celle de socialité, qui produit l'histoire et les entités politiques : le principe est cependant le même. Cette capacité **analyse** l'espace naturel (continu) en **éléments structuraux** (discrets).

La grammaticalité fonctionne de façon similaire. Les phonèmes et les morphèmes se définissent par leurs limites avec les autres phonèmes et morphèmes constituant respectivement la structure phonologique et la structure sémiologique. C'est la méthode de l'**analyse**, exposée ci-dessous, qui permet au linguiste (et à l'étudiant) de les repérer, à l'aide d'un **critère d'analyse** spécifique à chacune des deux faces du signe, le critère de pertinence, et le critère de marque.

### 2. La structure phonologique et le critère de pertinence.

#### 2.1. Le trait phonologique.

Qu'est-ce qu'un /i/ ? Les étapes antérieures du raisonnement ont conduit à rejeter que cela puisse être un son ou un ensemble de sons — dans la mesure où les variations acoustiques ne sont pas discontinues : ce qui seul permettrait d'identifier le /i/ comme *plusieurs* sons. Il faut cependant bien admettre que ce /i/ a une limite, puisqu'il y a un /ɛ/, un /y/, etc. (phonèmes que la graphie du français écrit respectivement > é <, > ai <, etc. et > u <). Et c'est justement là qu'interviennent les autres phonèmes — et, plus encore, le concept de structure. Ce sont les autres phonèmes qui délimitent cet « espace mental » que constitue un phonème. Donc, qu'est-ce que le /i/ ? Ce qui n'est ni /y/, ni /u/, ni /ø/, ni /e/ (> é <), ni /j/<sup>8</sup>. Le /i/ se termine là où ceux-là commencent ; et, réciproquement, le /e/ se termine (notamment) là où commence le /i/. Chaque élément de la structure sert de limite relative aux

<sup>8</sup> Phonème que vous trouvez aussi dans > mouille < ou > yacht <.

autres, et tous « se tiennent » mutuellement en un ensemble qui n'a de sens que comme un ensemble — d'où le terme de « structure », qui résume cela.

Le **trait phonologique** constitue la limite entre un phonème et un autre. Il faut le comprendre comme une frontière, que nous fait analyser notre faculté de signe. D'où le fait que les variations dans la prononciation (variation « de contenu » dans la terminologie saussurienne) ne sont pas pertinentes tant qu'elles n'ont pas passé cette frontière que constitue le trait (variation « de forme »).

Du point de vue acoustique, la progressive ouverture de la bouche (*aperture* en phonétique) avec la langue placée vers l'avant de celle-ci produit à peu près une variation continue d'un son qui ressemble à [i] à un autre que l'on entend comme un [a]. C'est un fait acoustique ; les mouvements buccaux qui les produisent sont un phénomène articulatoire, physiologique. En revanche, du point de vue phonologique, il n'y a pas continuité, mais quatre étapes distinctes, correspondant à quatre voyelles du français : /i/, /e/, /ɛ/, /a/ — correspondant par exemple aux quatre mots français « lit », « lé » (de tissu), « lait », « là » ou « fi », « fée », « fait », « fat », ou encore « île », « hél(er) », « aile », « halle ».

Nous sommes cette fois en présence d'un fait *structural*. La réalité observée n'est plus physique (acoustique) ou biologique (articulatoire), mais grammaticale (phonologique). C'est elle qui définit des frontières, et donne existence à cette nouvelle réalité, spécifiquement humaine, que sont les phonèmes. Et c'est pour cette raison même que les prononciations ont la possibilité de varier : tant que la frontière de trait n'est pas franchie, on reste dans le même phonème — c'est-à-dire que l'auditeur *comprend* le même phonème.

Chaque langue impose sa structure phonologique, de sorte que deux sons peuvent correspondre à un même phonème dans une langue, et à deux différents dans une autre. C'est d'ailleurs majoritairement le cas (et c'est une des causes principales des « accents » lorsqu'on parle une langue étrangère à sa langue maternelle). Cela n'affecte pas seulement des différences d'articulation, mais également des longueurs ou des hauteurs. En français, que vous disiez « là » [la] ou « làà » [la:], cela n'a pas d'incidence grammaticale : vous avez dit le même mot « là », avec une différence dans l'expression. Dans de nombreuses autres langues, choisir l'un ou l'autre, la brièveté ou la longueur, c'est au contraire changer de mot ; c'est ce qui s'appelle faire varier la *quantité vocalique*. Ainsi, en anglais, dire /ʃɪp/ ou /ʃi:p<sup>9</sup>/, c'est dire *ship* ou *sheep*, et parler soit de navire, soit de mouton (dans le pré, pas dans l'assiette : celui-ci s'appelle *mutton*) ; /ɪ/ bref et /i:/ long sont deux phonèmes différents<sup>10</sup>. Passer de l'un à l'autre en anglais, c'est franchir une brusque frontière structurale, qui fait passer d'un mot à l'autre.

De très nombreuses langues comme le chinois, le birman, le vietnamien, et la plupart des langues bantoues (Afrique centrale et australe) sont quant à elles *tonales* ou à *tons* : la variation de la hauteur de la voix (plus ou moins aigu), parfois aussi sa modulation, entraînent également des changements structuraux.

Quelques exemples avec les consonnes. Vous pouvez avoir l'impression que si les voyelles constituent un continuum sonore du point de vue acoustique, il n'est pas de même pour les consonnes : les organes à l'œuvre dans la phonation se placent d'une façon distincte pour chacune, sans qu'il puisse y avoir de continuité — un [p] se forme à l'aide des lèvres, un [k] avec le dos de la langue et le palais, etc. C'est vrai ; mais cela n'empêche pas que ce qui soit déterminant du point de vue phonologique demeure la frontière qui sépare deux phonèmes là aussi.

Va dans ce sens la relative latitude de prononciation des consonnes, plus grande qu'on ne pourrait penser. Tout locuteur du français à l'impression de prononcer la même consonne lorsqu'il prononce *coup* et *qui*. Cela témoigne surtout de l'existence d'un seul phonème /k/ en français : du point de vue de phonétique, les deux prononciations sont en fait assez différentes (vous pouvez vous en apercevoir en y accordant une certaine attention) : la consonne de *qui*, par influence du /i/ qui est une voyelle antérieure, est prononcée avec la langue contre le palais dur, tandis que celle de *coup* l'est

<sup>9</sup> /ʃ/ est la consonne que l'orthographe française graphie > ch < (comme dans > chien <).

<sup>10</sup> [i] diffère du [i] français par une moindre tension ; on peut le décrire comme un [i] non seulement bref, mais se rapprochant de ce que le français appelle « e muet ».

avec la langue contre le voile du palais, plus en arrière. En phonétique, cette différence est notée ainsi : [ku] vs [ci]<sup>11</sup>. Mais, en français, cette différence de prononciation (qui, dans certains usages, une des variétés parisiennes populaires notamment, peut aller, pour le second, presque jusqu'à une sorte de [t'] — l'apostrophe transcrit une prononciation « aspirée », comme on en rencontre en anglais — comme dans cette tentative d'imitation orthographique : « la dame du cin*fi*ème ») n'entraîne pas qu'il y ait deux phonèmes différents : avancer ou reculer la langue, dans ce cas, ne fait pas « passer de frontière » phonologique. Ce n'est pas le cas en albanais, où ces prononciations correspondent phonologiquement à deux consonnes différentes, qui permettent (par leur seule alternance) de différencier deux verbes : /ɟkuar/ (« aller ») et /ɟcuar/ (« définir »). Ainsi est renouvelée l'importance du concept de frontière pour définir ce qu'est un phonème.

Le français oppose les consonnes /r/ et /l/ : elles permettent de différencier un grand nombre de mots :

(1) « riz » vs « lit » (/ri/ vs /li/) ; « rat » vs « las » (/ra/ vs /la/) ; « rond » vs « long » (/rɔ̃/ vs /lɔ̃/), etc.

Une telle alternance est inexistante en japonais, en mandarin ou en coréen : ce qui entraîne les difficultés avec elle des locuteurs de ces langues lorsqu'ils apprennent le français. Le chinois (contemporain) ignore, lui, les oppositions entre consonnes sourdes (/p/) et consonnes sonores (/b/), caractéristiques du français notamment — son système consonantique possède d'autres ressources absentes du français — ; c'est la raison pour laquelle, selon les transcriptions en alphabet latin, le même nom de ville peut être écrit > Pékin < ou > Beijing <, > Canton < ou > Guangzhou <, et aussi la raison pour laquelle il arrive que chez certains auteurs peu attentifs d'ouvrages sur la Chine, Tchang Kai-Chek et Jiang Jieshi puissent à l'occasion être deux personnes distinctes.

Il existe pour les consonnes dans de nombreuses langues un trait distinctif que l'on peut approcher de la quantité pour les voyelles : la *gémination*. C'est ainsi le cas en italien, qui oppose, par exemple *mola*, /mola/ (« meule ») et *molla*, /molla/ (« ressort »), ou *rito*, /rito/ (« rite ») et *ritto*, /ritto/ (« droit »).

Ces exemples pourraient être multipliés presque à l'infini, et sur tous les aspects du « prononçable », tant est grande la latitude des langues à tracer des frontières phonologiques qui varient de l'une à l'autre au sein de ce qui est réalisable par les organes humains de la phonation.

Ce que révèlent les cas présentés ci-dessus, c'est un **fonctionnement structural**. La structure phonologique *abstrait* la substance sonore en y introduisant des catégories (ou un principe de **catégorisation**) grâce à l'instauration de « frontières » ou de traits, qui définissent les phonèmes — rappelez-vous la métaphore de la grille introduite chapitre 3. C'est pourquoi observer un phonème seul, indépendamment des autres n'a pas de sens : ce qui définit un phonème, ce sont justement ses limites avec les autres phonèmes du système. Pour condenser le propos, on pourrait en proposer la définition suivante :

**Phonème : cadre grammatical, qui constitue en un élément identique un ensemble de prononciations diverses, par une frontière appelée trait, qui distingue cet élément des autres éléments de la structure.**

Il nous faut maintenant justifier une telle définition : qu'est-ce qui fait qu'il y a ou non un trait phonologique ? Cela passera par la mise en évidence des critères qui permettent à l'observateur comme au locuteur de repérer cette limite ou frontière structurale ; et c'est là qu'intervient le critère de pertinence, qui met en jeu la solidarité de la face phonologique avec la face sémiologique du signe.

<sup>11</sup> vs : *versus*, « opposé à ».

## 2.2. Le critère de pertinence.

Les paragraphes qui précèdent en ont implicitement donné le principe déjà, qu'il suffira de reformuler de façon explicite. On l'a dit, un anglophone sait que l'on passe d'un /t/ bref à un /i:/ long parce que le saut de cette frontière est marqué par un brusque changement de morphème :

(2) /t/ ou /i:pt/, /bit/ ou /bi:t/ (*bit*, « bout » ou *beet*, « betterave »), /pit/ ou /pi:t/ (*pitch* ou *peach*)

et de très nombreuses autres paires de mots que différencie ce passage de limite seul. De même, en français, faire varier le trait de sonorité<sup>12</sup>, c'est-à-dire passer, par exemple, d'un /p/ à un /b/, revient à changer de mot, comme dans les paires :

(3) *pas/bas*, *pont/bon*, *pan/ban*, *pis/bis* (comme du pain bis), *pu/bu*, *peau/beau*, *pain/bain*, *pou/bout*.

L'opposition /p/ vs /b/ est alors dite **pertinente**, et c'est cette **pertinence** qui est le critère d'existence des traits qui distinguent les phonèmes entre eux. **La preuve du franchissement de cette frontière structurale que constitue le trait** (et donc la preuve de son existence) **est le franchissement corrélatif d'une frontière entre deux morphèmes**. Dans ce cas, varier la prononciation, c'est distinguer deux mots, et c'est ce qui permet de distinguer deux phonèmes.

Les paires de morphèmes qui distinguent ainsi deux phonèmes sont dites **paires minimales** (de morphèmes), et constituent les tests qui permettent au linguiste d'établir le système phonologique d'une langue.

On parle de **paire** parce que la frontière se définit par deux morphèmes, situés de chacun des deux côtés de la frontière (ou du trait) ; elle est **minimale** parce qu'entre ces deux morphèmes, la différence ne tient qu'à *un seul trait* — dans l'exemple précédent, le trait de sonorité (consonne sourde vs consonne sonore, ou voisée) : il suffit à distinguer un /p/ d'un /b/ en français. Et si l'expression est au pluriel, c'est que la preuve de l'existence d'un trait phonologique est mieux attestée quand les couples de morphèmes sont nombreux (non qu'il y ait cependant un degré dans l'existence du trait : c'est un principe binaire, soit il y a un trait, soit il n'y en a pas. Mais statuer sur ce point ne va pas toujours sans difficultés).

En revanche, si plus d'un trait sépare deux mots, ceux-ci ne peuvent être une paire minimale : ainsi *pas* et *bras* ou *plus* et *bulle* ne sont pas des paires minimales : plusieurs traits (et même plusieurs phonèmes) diffèrent entre eux à chaque fois.

Il n'y a de frontière entre phonèmes, c'est-à-dire de trait pertinent, que si on constate un changement corrélatif de morphème. Si ce n'est pas le cas, comme dans les exemples de l'allongement de la voyelle et dans la variation de prononciation du /k/ en français (voir ci-dessus), il ne s'agit que d'une variante soit expressive (insistance, colère...), soit d'usage social (accents régionaux, « accent » lié au milieu social), soit physiologique (défaut de prononciation — zézaiement, etc.), soit contextuel ([k] et [c] ou [œ] et [ø] en français). On ne se trouve pas en présence d'un phénomène **phonologique**.

Bien sûr, puisque la grammaticalité ne peut qu'être socialisée en langue, il ne faudrait pas en déduire qu'il y a *un seul français* : nous avons vu chapitre 4 à quoi pouvait tenir cette illusion. Certains usages sont notamment constitués d'un système phonologique qui n'est pas celui du « français standard » (dont on peut noter, au passage, qu'il existe en bonne partie grâce ou à cause de sa description par les linguistes qui l'ont déclaré « standard »). Dans le Sud-Ouest, il existe par exemple une différence pertinente entre la voyelle nasale de *brin* et celle de *brun* — qui ressemble un peu à un [y] prononcé du nez ; cette différence n'est absolument pas perçue dans la région rennaise. Certaines personnes, dont je fais partie, font une nette différence entre *patte* et *pâte*, ce qui tend à faire qu'existe, dans leur système phonologique, une voyelle /a/ distincte d'une autre, postérieure (dont la réalisation se fait plus en arrière de la bouche), notée /ɑ/ : mais comme cette opposition a peu de rendement — elle ne concerne qu'un nombre limité de couples de morphèmes —, elle est en probable voie de disparition, peut-être même chez les locuteurs pour qui elle est aujourd'hui pertinente.

<sup>12</sup> La sonorité du phonème (comme l'opposition sourd/sonore) n'est pas à prendre au pied de la lettre, elle constitue une approximation : même dans une prononciation chuchotée, où les cordes vocales ne vibrent plus du tout, les phonèmes /p/ et /b/ demeurent différents.

Le critère qui permet de distinguer spontanément les phonèmes fait donc appel à ce que nous avons considéré comme « l'autre face » du signe : la structure des morphèmes. Sans morphèmes, pas de phonèmes : ce sont les morphèmes qui permettent de dire s'il s'agit de deux phonèmes différents ou bien s'il s'agit du même ! Ce sont donc eux qui permettent aux phonèmes de former une structure. Ce mode de fonctionnement est caractéristique de la grammaticalité. On parle de la **réciprocité des faces du signe**.

Pour terminer sur ce point, il faut veiller à ne pas confondre les morphèmes et *le sens que les morphèmes (ou les mots) permettent de concevoir*. Ce sont en effet les morphèmes eux-mêmes, en tant que « forme », si l'on veut, qui permettent de distinguer les phonèmes ; et pas « leur sens », qui n'est que la façon dont on les utilise dans la performance — l'expression même est inexacte, puisque nous avons vu au chapitre 6 qu'un morphème *n'a pas de sens* : le penser, c'est ne pas prendre en compte la bipolarité du signe. C'est sans doute d'autant plus difficile que l'on est habitué à parler du sens des mots plutôt que des mots (des morphèmes) eux-mêmes. Un test simple permettra de saisir la différence.

Si vous dites *rame*, vous pouvez tout autant le dire avec le sens synonyme d'aviron qu'avec le sens de « file de wagons du métro » ou avec celui de paquet de 500 feuilles de papier pour imprimante, tout dépendra de la situation évoquée ; mais le morphème lui-même n'a pas changé : c'est toujours *rame*, dont la marque est constituée des phonèmes /r/, /a/ et /m/. En revanche, dès que vous dites *râpe* ou *rap*, /rap/, le mot a changé, et il y a donc un phonème qui diffère. **Le critère de pertinence ne repose pas sur un test sémantique, mais sur un test sémiologique**. Notez qu'on peut tout à fait concevoir que le morphème change, que cela indique donc un changement phonologique, et que les deux morphèmes ainsi formés puissent à l'occasion désigner la même chose. Un exemple en (4), où les deux propositions ont le même sens :

- (4) un troupeau de cinq cent têtes vs un troupeau de cinq cent bêtes

### 2.3. Trait et phonème : logique qualitative et logique quantitative.

Pour le moment, nous n'avons pas encore précisément défini ce qu'est un trait, hormis le fait qu'il forme frontière ou limite entre des phonèmes, et la raison pour laquelle il le fait. Nous n'avons pas déterminé quel est son statut (ou sa place) au sein du signe — au sein de l'explication que l'on peut donner de son fonctionnement, et plus précisément de la phonologie. Reprenons l'exemple de l'opposition entre /p/ et /b/, identifiable par le grand nombre de morphèmes différents qu'elle produit (*port* et *bord*, *parc* et *barque*, pour en donner de nouveaux). L'un est sonore, ou voisé, /b/, l'autre non : /p/, qui est sourd ou non-voisé. Nous voici en présence d'un trait : le trait de sonorité, qui peut être positif (dans /b/) ou négatif (dans /p/). Il est possible de parler aussi (vous trouverez peut-être que c'est plus simple) d'opposition sonore/sourd, ou l'inverse. Un trait est donc une caractéristique phonologique qui permet d'identifier un élément phonologique par rapport à un autre. C'est une première chose. La seconde nous mène à son statut. Vous avez certainement remarqué qu'il est impossible de choisir *à la fois* sourd et sonore : c'est l'un *ou* l'autre, exclusivement ; non seulement il n'y a pas d'entre-deux, mais il n'y a pas de possibilité de prendre l'un et l'autre à la fois. Lorsque le trait « sonorité » est choisi, cela produit /b/, et le /p/ n'est pas là. Et inversement.

Ce type de logique, ou de fonctionnement, qui se caractérise par le fait qu'un choix ne peut se faire qu'à l'exclusion d'un autre (ou de plusieurs autres, nous le verrons plus tard) est dit **qualitatif**. C'est :

**x OU y**

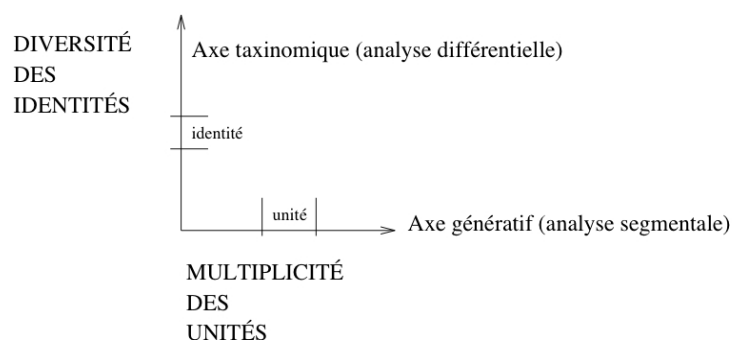
On l'appelle aussi principe de **différenciation**, ou principe des **identités**.

Il s'oppose à une autre logique, ou un autre principe de fonctionnement qui se caractérise, lui, par le fait que l'on peut choisir :

**x ET y**

et qu'on appelle pour cette raison principe **quantitatif** ou principe des **unités**.

C'est une question singulièrement difficile. Je vous donne un exemple hors du domaine de l'analyse du signe, avant de revenir à nos moutons (/ʃi:ps/) et à nos navires (/ʃips/) — distinction qualitative. Imaginons que je me trouve dans un café, et que je demande « un autre café » : cela peut avoir deux sens bien différents. Dans un cas, je demande un autre café avec le sens de « un second café », parce que j'ai fini le premier : le raisonnement est **quantitatif**, et on peut le formaliser comme suit : x ET y — un café ET un café SUPPLEMENTAIRE. Dans un second cas, je demande un autre café avec le sens de « un café différent » de celui que je viens d'avoir (parce que la tasse est ébréchée, ou parce que le serveur s'est trompé sur ce que j'avais commandé), et je l'échange avec le premier : dans ce cas, il s'agit d'un raisonnement **qualitatif** — x OU y : un café OU un café ALTERNATIF<sup>13</sup>.



La linguistique montre que ces deux principes de fonctionnement sont l'un et l'autre à l'œuvre dans le signe, et qu'ils participent tous deux à définir ses caractéristiques — sur la face phonologique comme sur la face sémiologique, examinée plus bas. Pour formaliser ce fait, elle a choisi de recourir à la métaphore des **axes** orthonormés : un axe vertical, celui du **principe qualitatif**, qui est dit **taxinomique**, et un axe horizontal, celui du **principe quantitatif**, qui est dit **génératif**. Le trait pertinent phonologique se situe sur l'axe taxinomique. Il permet d'identifier un élément phonologique par rapport à un autre *qui n'est pas là*, par définition (si je choisis /b/, je ne choisis pas /p/), et qui en est différent par cette caractéristique. Un trait se différencie ainsi d'un autre.

Les choses sont cependant plus complexes. Un /p/ est-il seulement « non sonore » ? Non bien sûr. Sinon il faudrait supposer que la structure phonologique consonantique du français n'est constituée que de /b/ et /p/, et ce n'est pas le cas. D'autres traits entrent dans sa caractérisation, ou dans ce qu'on pourrait appeler sa « carte d'identité ». C'est comme pour la Hongrie : son territoire ne se définit pas seulement par une frontière avec la Roumanie (contrairement à la république d'Irlande, qui ne se définit que par une frontière avec la Grande-Bretagne — celle qui la sépare de l'Ulster).

Pour comprendre ce qu'est un /p/ par exemple, il faut donc définir différentes frontières de traits, et, partant, différents traits pertinents. Nous savons déjà qu'il est caractérisé par le trait « sourd » (vs « voisé » : /b/). Mais il se distingue aussi du /t/, avec lequel il forme une série de couples qui le prouve :

- (5) *pont* vs *ton* (/põ/ vs /tõ/), *part* vs *tard* (/par/ vs /tar/), *pot* vs *tôt* (/po/ vs /to/), *pour* vs *tour* (/pur/ vs /tur/), *pire* vs *tir* (/pir/ vs /tir/), *paon* vs *taon* (/pã/ vs /tã/), *paix* vs *taie* (/pɛ/ vs /tɛ/), etc.

Il s'en distingue par un trait de *localisation* — phonétiquement, cela se traduit par le fait que l'un et l'autre ne se prononcent pas au même endroit dans la bouche : le [p] se prononce à l'avant, avec les lèvres, le [t], un peu plus en arrière, avec l'extrémité de la langue contre le renflement du palais devant les dents.

Le /p/ n'est pas non plus un /f/, puisque le français oppose notamment :

- (6) *pont* à *fond* (/põ/ vs /fõ/), *part* à *fard* (/par/ vs /far/), *pot* à *faux* (/po/ vs /fo/), *pour* à *four* (/pur/ vs /fur/), *paon* à *faon* (/pã/ vs /fã/), *paix* à *fait* (/pɛ/ vs /fɛ/) et *primeur* à *frimeur* (/primœr/ vs /frimœr/), *opère* à *offert* (/opɛr/ vs /ofɛr/)<sup>14</sup>, etc.

<sup>13</sup> Je reprends le schéma qui suit à Jean-Michel Le Bot, *Le Lien social et la personne*, paru en 2010 aux PUR.

<sup>14</sup> Les paires minimales ne concernent bien sûr pas uniquement les phonèmes à l'initiale des mots.

L'un et l'autre, phonétiquement, se prononcent bien en mettant en jeu à peu près les mêmes organes, mais ce qui distingue le /p/ du /f/, c'est un trait d'*occlusion* ; du point de vue phonétique, [p] se prononce avec un blocage des lèvres fermées avant expulsion de l'air, et [f] par un simple resserrement du passage laissé libre à l'expiration.

/p/, encore, n'est pas /m/, puisque la présence de l'un ou de l'autre distingue des paires telles que :

- (7) *pont* et *mont* (/põ/ vs /mõ/), *part* et *mare* (/par/ vs /mar/), *pot* et *mot* (/pol/ vs /mol/), *pile* et *mille* (/pil/ vs /mil/), *pas* et *mât* (/pal/ vs /mal/), *appeau* et *hameau* (/apol/ vs /amol/).

Le trait qui les sépare est l'alternative oral/nasal : l'accès de l'air aux fosses nasales est bloqué ou non.

Résumons : le phonème /p/ est **une abstraction formelle**, qui rassemble en elle les traits distinctifs non-voisé, antérieur (trait de localisation : /p/ fait partie des consonnes qui, phonétiquement, sont formées avec l'avant de la bouche<sup>15</sup>), occlusif et oral. Je vous invite à chercher par vous même, selon le même principe, les traits qui définissent le /t/, le /g/, le /v/ (solution à la fin du chapitre, ex. 1).

En suivant une démarche identique, on aboutit à la même caractérisation pour les voyelles — je ne m'étendrai pas sur cet exemple. Si on prend le /i/, on dira que c'est une abstraction formelle, qui rassemble en elle les traits distinctifs non-postérieur (/i/ vs /u/, *pis* vs *pou*), non-ouvert (/i/ vs /e/, *dit* vs *dê*), non-arrondi (/i/ vs /y/, *riz* vs *rue*), non-nasal (/i/ vs /~i/, *riz* vs *rein*). En quelque sorte, chacun de ces traits **qualitatifs** est un fragment de phonème, défini taxinomiquement.

Cela vous permet de mieux saisir, maintenant, ce que sont les paires minimales — test qui permet de mettre en évidence la structure phonologique d'une langue. La paire (8), ainsi, n'est pas minimale :

- (8) *pape* vs *nappe* (/pap/ vs /nap/)

Elles ne l'est pas parce que plusieurs traits séparent ses deux éléments : au trait d'oralité (qui entre dans l'opposition /p/ vs /n/) s'ajoute un trait de localisation. Il existe en effet un /m/, qui ne s'oppose à /p/ que par le trait d'oralité. Une paire minimale serait alors du type :

- (9) *pur* vs *mur* (/pyr/ vs /myr/)  
(10) *mer* vs *nerf* (/mɛr/ vs /nɛr/)  
(11) *harpe* vs *arme* (/arp/ vs /arm/)

Peut-être aurez-vous alors remarqué que, dans la phrase (4) ci-dessus, *bête* et *tête*, s'ils se différencient bien phonologiquement, ne constituent pas non plus une paire minimale. Essayez, à titre d'entraînement, de trouver des morphèmes avec lequel chacun en forme une (une solution à la fin du chapitre, ex. 2).

Dire, comme je viens de le faire, que le phonème /p/ ou le phonème /i/ sont constitués de tel et tel trait revient cependant à affirmer quelque chose sans l'avoir démontré. Les traits définissent bien des différences qualitatives ; ils n'expliquent pas, en revanche, **ce qu'est un phonème comme élément unitaire**, qui peut s'ajouter dans une suite à d'autres phonèmes. En d'autres termes, il faut expliquer pourquoi les traits ne sont pas simplement les uns à côté des autres, mais forment un tout — un phonème — et pourquoi, également, il n'en forment pas plusieurs, ou moins que un. Où se situe la limite ? Cette analyse faite spontanément par le locuteur (qui fait que vous savez, comme francophones, que /p/ et /i/ forment chacun un élément et un seul), le grammairien doit la mettre en évidence.

---

<sup>15</sup> D'un point de vue phonétique, ce n'est pas très précis — et il serait plus juste, dans cette perspective, de dire que [p] est bilabial, formé avec les deux lèvres. Mais nous ne nous situons justement pas dans une telle perspective : *ce qui compte* (= ce qui est pertinent, significatif) en phonologie, ce sont des séries d'opposition. Or, dans ce cas, le terme d'antériorité du /p/ est suffisant pour résumer sa définition. Vous aurez peut-être remarqué, de même, le manque de précision de la description de [f] d'un point de vue articulaire. La raison n'en est pas différente.

C'est là qu'il faut envisager l'existence des deux logiques, la logique qualitative et la logique quantitative, et donc l'existence de deux types de frontières phonologiques, représentées par les axes taxinomique et génératif. Le phonème n'est en effet pas défini, à strictement parler, par les traits pertinents, puisqu'il s'agit d'un élément génératif (unitaire), mais par les bornes qui le limitent, et lui donnent sa cohésion, d'ordre quantitatif : par le fait qu'il constitue un élément séparable de celui qui le précède et de celui qui le suit. C'est un **principe de segmentation** qui lui confère l'existence.

### Segmentation : brève démonstration

Le test linguistique qui permet de délimiter les phonèmes est analogue au test de différenciation, dans la mesure où il fait intervenir un même critère de pertinence, et des paires minimales de morphèmes : il ne s'agit plus ici d'observer que le choix d'un trait plutôt qu'un autre différencie deux morphèmes (et atteste donc que cela entre dans la différenciation de deux phonèmes), mais d'observer que l'ajout ou le retrait d'un phonème conduit à un résultat du même type — quantitativement cette fois.

Voici un exemple : *marais* (/marɛ/) et *arrêt* (/arɛ/) montrent que le /a/ est séparable du /m/, puisqu'il peut être constaté sans lui ; *arrêt* (/arɛ/) et *raie* (/rɛ/) montrent que le /a/ est séparable de ce qui le suit également, puisque cela n'a pas besoin du début pour exister — du reste, que /a/ soit un phonème, donc une unité, est également attesté par le fait qu'il marque un morphème à lui tout seul : > à < dans l'orthographe, par exemple ; c'est le cas de toutes les voyelles en français, je vous convie à chercher quels sont les morphèmes qu'elles distinguent. *Raie* et *haie* montrent encore que /r/ est séparable du /ɛ/ (attention : le > h < de la graphie ne signale aucune consonne !). De proche en proche, avec ce type de test, on peut dégager la structure des phonèmes, et savoir quelle quantité d'information phonologique compte pour *un*. La nécessité de ce nouveau test peut être montrée grâce à l'exemple suivant.

Le recours exclusif au test des paires minimales dans sa version précédente pourrait donner à penser que /br/ est un phonème du français<sup>16</sup> : on peut en effet opposer *pisé* à *briser* comme à *viser* ou *miser*. Mais le second test permet d'observer l'autonomie l'un par rapport à l'autre de /b/ et /r/ : *brisée* (/brize/) se distingue de *risée* (/rize/), et se distingue également de *bisée* (/bize/) — du verbe familier *biser* (« *Je l'ai bisée sur les deux joues.* »). Le système phonologique du français admet donc les deux phonèmes /b/ et /r/.

Ce « découpage » quantitatif en phonèmes diffère selon les langues, de la même manière que celles-ci font différer les traits. Ainsi, en français, *match* est composé de quatre phonèmes : /m/, /a/, /t/, /ʃ/. Outre les tests déjà effectués, c'est prouvé par le fait que ni /t/ ni /ʃ/ ne sont inséparables l'un de l'autre : notamment par la paire *mat-mâche* (/mat/ - /maʃ/), ou, en position initiale par *tout* et *chou* (/tu/ vs /ʃu/). Cela fonctionne différemment en castillan, où si l'on observe le caractère distinctif de /t/ isolé (dans la paire *toro* – *oro*, /toro/ - /oro/), /ʃ/ n'est jamais attesté isolément, mais seulement dans la séquence /tʃ/, dès lors notée /tʃ/ pour mettre en évidence sa cohésion, où il entre dans la marque de mots tels que *mucho*, « beaucoup » ou *corcho*, « bouchon » (/mutʃo/ et /kortʃo/). Le phonologue en déduit que /tʃ/ constitue un phonème unique en castillan.

On observe un phénomène identique en anglais avec la séquence /dʒ/, qui se trouve dans un grand nombre de mots, comme *jazz*, *jam*, *jay* (/dʒæz/, /dʒæm/, /dʒeɪ/, « geai »). Si /d/ est un phonème attesté, par exemple grâce à des mots comme *dazzle* (« éblouir »), *dam* (« barrage ») et *day*, qui forment des (quasi-) paires minimales avec les précédents, il n'est pas possible de les opposer à des mots formés de /ʒ/ à l'initiale. On doit donc en conclure que /dʒ/ constitue un phonème unique de l'anglais — et, dès lors, que l'opposition /dʒæm/ - /dæm/ constitue une paire minimale<sup>17</sup>.

De tels cas de phonèmes consonantiques constitués d'une articulation double sont fréquents, dans des configurations variées. Les langues bantous, par exemple, parlées dans la moitié sud de

<sup>16</sup> Le locuteur sait, sans doute, que ce n'est pas le cas. Mais quel est le principe qui lui permet de le savoir ? Voilà qui intéresse le linguiste.

<sup>17</sup> /ʒ/, vous l'aurez compris, note la consonne initiale du français *jeu*. Le fonctionnement phonologique des langues est complexe : il existe bien un phonème /ʒ/ en anglais, mais il est soumis à des restrictions qui font qu'il n'apparaît jamais à l'initiale des mots. On le trouve notamment dans *pleasure* (/pleʒə/).

l'Afrique, sont notamment caractérisées par leurs consonnes prénasalisées ou co-articulées (que l'on rencontre, respectivement, dans les noms de personnes suivants : MBeki, N'Diaye et Drogba, Gbagbo). Le francophone, dont la langue ignore un tel phénomène, tend spontanément à les analyser, à tort, comme des suites de phonèmes.

### 3. La structure sémiologique et le critère de marque.

#### 3.1. Les morphèmes.

Ce point, comme le précédent, va reprendre, pour les développer et les systématiser, quelques notions déjà présentées brièvement à la fin du chapitre 3, et un peu développées au chapitre 6. Commençons par un exemple classique, celui des noms des couleurs.

Du point de vue physique (et physiologique), on a appris, à partir des travaux de Newton sur la décomposition de la lumière solaire à l'aide d'un prisme, que les couleurs sont le produit perceptif des ondes lumineuses dont les longueurs, ou fréquences, sont comprises entre 380 nanomètres (« le violet ») et 780 nanomètres (« le rouge ») — les ondes lumineuses allant de l'ultraviolet à l'infrarouge, qui, eux, ne sont pas perceptibles par la vision humaine. Physiquement, il s'agit bien entendu d'un continuum. Du point de vue physiologique, grâce notamment à la structure de la rétine, la faculté de distinction des couleurs, si elle n'est pas continue, est capable de nuances très subtiles.

Cependant, dès qu'il s'agit d'exprimer verbalement une expérience de perception des couleurs, le nombre des mots différents dont dispose la langue courante se révèle extrêmement limité. Si on se limite aux couleurs du prisme lumineux, tel que l'arc-en-ciel les donne à voir, il y en a six (ou sept : cela dépend des gens, et de leur usage. Voir paragraphe suivant) pour un francophone contemporain : violet, bleu, vert, jaune, orange et rouge. On ajoute les couleurs résultant de mélanges, telles que le marron et le rose, ainsi que blanc, noir et gris, on arrive à une dizaine. Chacun de ces mots correspond donc à des perceptions relativement variables ; on appellera d'une façon identique deux perceptions colorées que le physicien renverra à deux spectres lumineux forts différents : il en est ici comme pour les prononciations par rapport aux phonèmes.

Je dis « rouge » : ce rouge est-il vif ou non, tire-t-il sur l'orange, est-il violacé ? Je dis « bleu » : est-ce que je veux parler d'un bleu marine, d'un bleu outremer, d'un bleu cyan, d'un turquoise ? On pourrait penser que l'exemple manque de poids, puisque je viens d'employer des mots différents, ou que j'ai ajouté des adjectifs : mais dans le premier cas, j'aurais pu me contenter de dire « rouge » ou « bleu » (le carmin reste un type de rouge, le cyan un type de bleu : phénomène qui relève de la synonymie), et dans le second, nous sommes déjà dans ce qui a été appelé précédemment le *contexte*, puisque d'autres mots sont ajoutés.

Les peintres, les imprimeurs, lorsqu'ils parlent de « rouge » (primaire), évoquent le rouge magenta ; pour les médecins ou les informaticiens, dire « le rouge », c'est penser à un rouge orangé (parce qu'ils pensent à une lumière monochromatique et non à des pigments comme les précédents). Le chapitre précédent a également montré que les mots permettant de dire les couleurs peuvent être utilisés dans des sens éloignés de la perception colorée : le poignard est une arme blanche, être « blanc comme neige » ne veut pas dire qu'on est de cette couleur, pas plus lorsque c'est la voix qui est blanche, ou un mariage, ou des vers en poésie. Et être dans une colère noire, être vert de rage ou voir rouge, c'est à peu près la même chose (qui plus est, cela peut arriver après qu'on a ri jaune, qu'on a été vert de peur, ou parce qu'on est vert de jalousie). Encore une fois, une telle chose est possible parce que la caractéristique des éléments sémiologiques est leur polysémie. Les mots/morphèmes sont en nombre restreint, et ils s'excluent mutuellement : dire « rouge », c'est ne pas dire « vert », « noir », « bleu », etc. Le raisonnement utilisé pour caractériser les phonèmes comme une structure est rigoureusement transposable à l'ordre des morphèmes : la valeur de chacun est déterminée par la valeur des autres morphèmes, avec lesquels il est en relation.

Les morphèmes sont un ensemble fini, qui réfère à une multitude, voire une infinité de situations réelles différentes — notamment dans la mesure où il s'en crée sans cesse de nouvelles : « les Verts », cela a acquis un nouveau sens avec le développement de l'écologie ; « les Bleus », ce sera souvent aujourd'hui un membre de l'équipe de France (de foot en général — même si on les a récemment vus en blanc) ; il y a quelques décennies, lorsqu'on disait « un bleu », c'est souvent à un

télégramme qu'on faisait référence (à cause de la couleur du papier sur lequel on le recevait) ; fréquemment, c'est d'un hématome qu'on parle ainsi (quelle que soit sa couleur réelle !). C'est une des manières dont on peut expliquer la polysémie.

De la même façon qu'en phonologie, comparer les langues est révélateur du caractère structural de l'organisation sémiologique, dont le principe de catégorisation est analogue à celui des traits pertinents (l'une et l'autre structurent l'expérience chacune à sa manière). Comme membres de la même espèce, les êtres humains sont équipés à l'identique pour percevoir les couleurs ; le découpage en morphèmes qu'ils effectuent au sein de cette expérience est en revanche assez varié.

En breton, le mot *glas* désigne ce qui, pour un francophone, correspond au bleu et au vert des éléments naturels, et peut aussi désigner le gris ; lorsque le vert est celui d'objets artificiels, le mot employé est *gwer*. Le russe ne connaît pas de mot pour « bleu », mais deux mots bien distincts, *golouboï* (« bleu clair ») et *sinii* (« bleu foncé »). Le vietnamien signifie le seul *xanh* pour les français *vert* et *bleu*, de même que le coréen *p'arahta*. Les Hongrois différencient *vörös* et *piros* dans ce que le français dit *rouge*. Avec les uns et les autres, se tromper dans les emplois conduit votre interlocuteur, au mieux, à l'étonnement, au pire à la non compréhension.

Les Berinmos de Papouasie-Nouvelle-Guinée ne marquent pas, eux non plus, de distinction entre le bleu et le vert, et ont du mal à se persuader que jaune et vert puissent constituer deux catégories distinctes ; ils découpent en revanche le spectre perçu entre un *noi* (à cheval sur le vert et le bleu), et un *wor* (qui couvre du vert, de l'orange et du marron) — catégorisation que des anglophones sont à peu près incapable de saisir, ainsi que l'ont montré des résultats d'expériences publiés dans *Nature* en 1999. De nombreuses langues, encore, n'organisent la verbalisation de la perception des couleurs qu'avec deux morphèmes : un pour les couleurs chaudes, un pour les couleurs froides. Ainsi, un ancien pidgin des côtes d'Afrique de l'Ouest ne disait-il que *red* ou *black* ; pour parler de ce que les gens « voyaient jaune », ils employaient la formule *red banana*.

Nombreuses sont par ailleurs les cultures où les différences de brillance/matité sont beaucoup plus importantes que celles des teintes, et de ce fait, dites par un lexique plus riche (des peuples de la Bible au Japon). Les constructions sociologiques montrent cette fois encore combien les mots ne disent pas toute la réalité, et comment, parce qu'ils structurent notre façon de concevoir le monde, ils tendent en même temps à occulter ce fait fondamental. C'est très bien expliqué par l'historien Michel Pastoureau dans son fameux *Bleu, histoire d'une couleur* (« Point » Seuil, 2002).

Ce sont bien entendu tous les secteurs de l'expérience que chaque langue structure à sa façon. La différence entre les espagnols *ser* et *estar* est bien connue, et pose parfois des difficultés au francophone qui n'a que le seul verbe *être* : *estar ciego* s'y différencie par exemple de *ser ciego* (« être aveuglé » et « être aveugle »). Un anglophone ignore ce qu'est un « singe » : pour lui, il s'agit soit d'un *monkey*, soit d'un *ape*, une partition dans cette catégorie d'animaux unitaire pour le francophone. Par contre, il ne connaît pas la différence que font ces derniers entre *langue* et *langage*, puisqu'il formule le seul *language*. Un Japonais trouve *kirei* soit ce qui est beau, soit ce qui est propre. En hongrois, vous ne pouvez pas dire « j'ai une sœur » (un frère non plus) ; vous devez à chaque fois préciser s'il s'agit de votre sœur cadette (*a húgom* — < la sœur cadette-mienne >) ou de votre sœur aînée (*a növérem*) ; il y a en revanche un seul mot, dont l'équivalent est inexistant en français, pour dire « frère(s) et sœur(s) » : *testvér* (analogue de l'allemand *Geschwister*). Alors que le français se contente de signifier *là*, l'allemand ou le néerlandais signifient deux mots différents : *da* et *dahin*, *daar* et *daarheen* respectivement, selon qu'il y a ou non mouvement (fr. *Il est assis là* = all. *Er sitzt da* ; fr. *Assieds-toi là* = all. *Setze dich dahin*).

Les exemples ci-dessus relèvent du domaine lexical. Des faits morphologiques ou syntaxiques pourraient être allégués tout autant. Le chapitre 3 avait fourni un exemple concernant le genre des noms. En voici un qui concerne le nombre. Le français ou l'allemand opposent le singulier (SG) au pluriel (PL) :

(12) la main vs les mains ; die Hand vs die Hände.

La définition de chacun de ces deux morphèmes est strictement oppositive : SG est défini de n'être pas PL, et vice versa. Que le message du locuteur réfère aux mains du violoniste ou aux mains des musiciens en général (plus nombreuses !), la façon dont la langue acculture la structure sémiologique du dire impose le choix du même morphème PL, défini comme non-SG :

(13) **Les** mains du violoniste se mouvaient comme par enchantement.

D'autres langues disent le nombre de façon différente : en hébreu, en arabe, en breton, en grec classique et en langue des signes française (liste non-exhaustive), dire le morphème PL, ce n'est pas l'opposer à SG, mais l'opposer à *la fois* à SG et à duel (DL). Ainsi, si l'on parle des mains du violoniste, qui sont deux, le message passera ici par la signification du DL — c'est le morphème DL qui sera choisi. S'il est question *des mains en général*, ou de plus de deux mains, ce sera alors le PL<sup>18</sup>. Ainsi, en hébreu :

(14) *Yâd*, main (SG) vs *yad-îm*, mains (PL) vs *yâd-a-îm*, mains (DL)

De même en breton (14), puis en grec classique (15) et en slovène (16) :

(15) *Al lagad*, l'œil (SG) vs *al lagad-ou*, les yeux (PL) vs *an daou-lagad* (DL)

(16) *Hê kephalê*, la tête (SG) vs *hai kephalai* (PL) vs *tô kephala* (DL)

(17) *jezik*, une langue (SG) vs *jezika* (DL) vs *jeziki* (PL)

Certaines langues font encore différemment. En plus des catégories précédentes, la structure peut se caractériser par la présence d'un triel (TL), c'est-à-dire d'un morphème spécifique pour la grammaticalisation de « trois éléments » (le cas commence à être rare !). Le Mwotlap, parlé au Vanuatu, est de celles-là :

(18) *Na-ha-n iyé*, son nom (SG) vs *na-ha-yô*, leurs noms (DL) vs *na-ha-ytél*, leurs noms (TL), vs *na-ha-y*, leurs noms (> 3 personnes)

Une totale absence de nombre morphologique est tout autant possible. On la rencontre en mandarin : *wo mai shû* signifie « j'achète un livre » comme « j'achète des livres ». La situation lève les ambiguïtés (dans la pratique, on tend, semble-t-il, à préciser le nombre de livres pour le faire de façon plus certaine — donc en modifiant le contexte : les morphèmes environnants).

Quelle que soit la langue, on est ainsi confronté à un fonctionnement structural, caractéristique du signe, sur sa face sémiologique comme sur sa face phonologique. Nous pouvons d'ores et déjà en tirer deux conclusions.

La première : les morphèmes sont abstraits, et n'organisent l'expérience du locuteur que selon la logique interne de leur structure (par ailleurs, du point de vue sociolinguistique — qui n'est pas celui qui est privilégié dans ce chapitre — cela tend à disqualifier toute idée d'une universalité de la conception de l'expérience, dussent les différences entre usages n'être pas toujours spectaculaires).

La seconde, qui est liée à la première : un morphème n'est qu'une réalité structurale, et, de ce fait, ne peut exister seul. Ce qui forme la réalité sémiologique, c'est la structure des morphèmes : leur ensemble et les relations qu'ils entretiennent au sein de cet ensemble qu'ils constituent. Et c'est à cette abstraction des morphèmes, qui « informe » l'expérience que nous avons du monde en un « réseau » où il n'y a par définition aucune place vide que nous devons la capacité humaine à la pensée abstraite (il n'y a pas de « trou » dans la structure en morphèmes : c'est contradictoire avec sa définition. Cela n'a bien entendu aucun rapport avec le fait de « tout » savoir ou pas).

### 3.2. Le critère de marque, ou de dénotation

---

<sup>18</sup> Toutes ces langues conservent la possibilité d'employer PL au lieu de DL pour évoquer deux choses ; selon celles-ci, cela se produira si l'on veut souligner ou non que ces choses vont par paires (les mains) ou non (les deux portes dans mon champ de vision).

Il semble donc que la grammaticalité, sur sa face signifiée, soit constituée de morphèmes, « particules » minimales d'information grammaticale et lexicale. Il reste cependant à le prouver — c'est-à-dire à déterminer le critère qui les atteste, et qui atteste de leur différence entre eux. Quel est ainsi le critère assurant, pour ne donner qu'un exemple encore, que le français oppose bien SG à PL et non pas SG à PL et à DL comme l'hébreu, ou encore rien de tout cela (comme en mandarin) ? Vous devriez en avoir une idée si vous avez saisi le sous-chapitre précédent. La phonologie est une structure, y a-t-il été montré, dont les frontières trouvent leur justification (ou la preuve de leur existence) sur l'autre face du signe : dans les distinctions qu'elles entraînent dans le signifié. Il existe de ce fait un lien étroit entre la structure phonologique et les éléments sémiologiques — c'est la **pertinence**. Il vient d'être posé, en outre, que la structure sémiologique elle aussi présentait un caractère formel. On peut en déduire l'hypothèse que c'est sur la face du signifiant que cette structure trouve sa justification, opérant un lien analogue au premier, mais allant « en sens inverse ». C'est en effet ce qu'on observe, et que les linguistes appellent la **marque**<sup>19</sup>. En règle générale, en effet, **chaque élément sémiologique/morphème se trouve garanti par une séquence de phonèmes distincte de celle qui compose les autres**.

Pour revenir à l'opposition de nombre, si le français différencie SG de PL, c'est que chacun de ces deux éléments de signification est dénoté (ou justifié) par une marque qui, justement le différencie : /kan $\emptyset$ / s'oppose à /kanal/ (*canaux* vs *canal*), sans qu'aucune autre marque que ces deux-là permette de distinguer une signification DL en français. Pour prendre le cas le plus général de l'opposition dans le mot nominal, le SG et le PL s'opposent par la différence entre une « marque zéro », dite aussi « absence significative » (/∅/) et une marque /-z/, au moins dans certains contextes : /ynb $\emptyset$ / et /deb $\emptyset$ z/ distinguent *une belle* de *des belles* (dans une expression comme *Les Belles endormies*, titre de la traduction d'un roman de Yasunari Kawabata). Vous aurez également noté que dans ces groupes, l'opposition est aussi marquée par la différence /yn/ vs /de/ : l'examen de la biaxialité sémiologique nous amènera à revenir sur ce point.

Retenez aussi, de ce qui précède, que contrairement à ce que la fréquentation des cours de grammaire scolaire pourrait laisser penser (« *Le pluriel des noms se forme sur le singulier par adjonction d'un > s <* »), SG n'est pas moins marqué que PL : une « absence significative », ce n'est pas *rien*. Surtout dans la mesure où, en sémiologie comme en phonologie, on ne raisonne que par opposition, et que c'est donc l'opposition qui compte ici — celle entre /∅/ et /-z/, qui *marque* (ou fait exister) une opposition entre un morphème SG et un morphème PL.

De même, si le hongrois distingue entre les mots *vörös* et *piros* (voir plus haut), c'est parce qu'il oppose une séquence particulière /v $\text{ö}$ r $\text{ö}$ s/ à une autre /piro//, qui atteste l'existence distincte de ces deux morphèmes, là où le français signifie le seul *rouge*, qui reste identique à lui-même sous la marque unique /ruz/. **Seule la particularité d'un enchaînement de phonèmes assure l'identité de chaque marque de morphème (grammatical ou lexical), et la différence des enchaînements de phonèmes la distinction entre les marques, et donc les morphèmes**. Un seul phonème peut d'ailleurs suffire à identifier/marker un élément sémiologique (et à le distinguer d'autres) : c'est — parfois — le cas du pluriel en français, cela l'est aussi, par exemple dans l'opposition *chanter* vs *chantant*, marquée par la seule différence /-e/ vs /-ã/, qui fait changer de mode, et passer du mode infinitif au mode participe.

**La marque est l'enchaînement particulier de phonèmes qui spécifie tel morphème en excluant les autres.**

En quelque sorte, la marque est la « carte d'identité » de l'élément sémiologique, nous avons déjà pris cette comparaison ; c'est elle qui donne forme à la structure des morphèmes. Vous comprenez donc que, contrairement à ce qui se produit dans les dictionnaires qui définissent des mots par leurs sens acceptés par la communauté (en fait, ils définissent des concepts — sociolinguistiquement investis dans des savoirs —, et non des mots),

<sup>19</sup> Vous pourrez trouver également dans la littérature le terme de *dénotation*. Mais tous les manuels de linguistique sont loin d'accorder à un tel concept l'importance que nous lui accordons, et dont ce paragraphe expose les raisons.

**l'analyse linguistique définit les morphèmes uniquement de façon structurale, par le concept de structure qu'ils forment, et par la garantie qu'ils trouvent sur l'autre face du signe.**

### 3.3. Le marquage indirect : difficultés d'une définition de la marque

Les illustrations du concept de marque présentées ci-dessus sont relativement simples, une fois que vous en avez saisi le principe (entraînez-vous à le repérer, par exemple avec les exemples donnés dans le paragraphe 3.1). Dans un grand nombre de cas — et ceux auxquels on pense le plus spontanément (des noms communs) — une marque constante, composée d'une même séquence de phonèmes, permet d'identifier l'élément sémiologique : *souris* est toujours *souris*, ce qu'atteste /suri/, et se distingue toujours de *chat*, lui-même attesté différenciellement par /ʃa/. Que la souris soit dans son trou ou sur votre bureau à côté du clavier d'ordinateur, que le chat soit à chasser la souris ou qu'il soit dans la gorge, il s'agit toujours des suites de phonèmes /suri/ et /ʃa/. Ce cas, suffisant pour expliquer le concept de marque dans sa généralité, s'appelle le **marquage direct : le morphème est « directement » repérable par sa marque, toujours identique** (toujours constituée des mêmes phonèmes). L'explication du fonctionnement de la grammaticalité implique cependant d'observer ce qui se passe de façon plus fine ; et l'on constate alors que ce marquage direct est loin d'être le seul cas constaté.

Certains exemples du paragraphe précédent permettront de donner un aperçu des différents cas particuliers observables en français (et, à des degrés divers pour chaque, dans toutes les langues), avant que chacun soit développé ci-dessous.

- 1. La différence phonologique /-e/ vs /-ã/ marque la différence entre les modes infinitif et participe (ce dernier au temps présent par ailleurs). *Chanter* s'oppose ainsi à *chantant*. Peut-on dire pour autant que la marque qui identifie l'infinitif soit /-e/ ? Eh bien demandons à *finir* et *prendre* ce qu'il en pensent ! Ces deux verbes montrent assez que, si l'on peut bien identifier un morphème « infinitif » (INF), il n'est en revanche pas attesté par *une seule* séquence de phonèmes /-e/. Ce phénomène s'appelle l'**allomorphisme** — de *allos*, « autre » et *morphos*, « forme ».
- 2. Si *le chat* est *le chat*, *le chaton* est-il bien *le chaton* ? Étrange question ? Ce sera plus clair si je dis que *le chaton de la bague à du jeu*. Il semble donc qu'il y ait *chaton* et *chaton*, deux éléments nominaux, qui, comme tout constituant sémiologique, sont chacun attestés par une marque, mais que ces deux marques soient accidentellement composées de la même séquence de phonèmes /ʃatõ/. Ce phénomène s'appelle l'**homophonie**.
- 3. Il arrive fréquemment qu'un morphème (grammatical) soit marqué par un **silence phonologique** : dans une première approche, on dira notamment que c'est souvent le cas du morphème SG dans le lexème nominal, caractérisé par son opposition avec un morphème PL marqué lui par /-z/. Voir plus haut. Ce phénomène s'appelle l'**absence significative**.
- 4. *Des* dans *des belles* signifie le pluriel, du fait qu'il se différencie du singulier *un/une*. Mais cela signifie aussi « indéfini », puisqu'il existe aussi une différence avec *les*, qui lui a la signification « défini ». « Indéfini » est une information sémiologique indépendante de PL, puisqu'il existe aussi au SG : il s'agit donc d'un morphème. Seulement, dans le cas de *des*, garanti par la suite de phonèmes /de/, deux morphèmes coexistent « dans » cette séquence. Ce phénomène s'appelle l'**amalgame**, déjà brièvement présenté au chapitre 6.

L'ensemble de ces cas constitue ce qu'on appelle le **marquage indirect**. Une conclusion importante, et pas forcément évidente à saisir, s'en dégage. A chaque enchaînement de phonèmes ne

correspond pas toujours un élément sémiologique, un morphème unique et particulier<sup>20</sup>. **Cette disjonction entre l'ensemble des séquences de phonèmes (le « matériau phonologique » dont sont faites les marques) et celui des morphèmes révèle plutôt la différence entre ce matériau phonologique et la marque elle-même** : une même marque peut être attestée par *plusieurs* séquences de phonèmes (allomorphisme) sans cesser d'être une, puisqu'elle n'atteste toujours qu'un seul et unique morphème ; plusieurs marques peuvent l'être par une séquence unique (amalgame) ; plusieurs marques peuvent être différenciées par la même séquence (homophonie). L'absence significative souligne, quant à elle, le caractère structural — donc essentiellement vide, défini par des oppositions et non par un contenu — de la grammaire : « zéro phonème » ce n'est pas *rien*, puisque cela permet de différencier des éléments sémiologiques. Ce n'est pas rien parce que ce qui est pertinent est que « ça » entre dans un rapport structural avec quelque chose qui en est différent — et ce rapport n'est pas « vide » : la marque qui se trouve là composée d'un matériau phonologique nul est opposée à une autre composée d'un autre matériau qui, lui, est non nul.

### *L'allomorphisme.*

L'allomorphisme est un phénomène très fréquent en français, qui concerne tout autant les **morphèmes dérivationnels** (qui permettent la construction d'éléments lexicaux nouveaux par combinaisons de plusieurs morphèmes, dont un morphème radical — comme *dé-riy-ation-nel*) que les **morphèmes flexionnels** (qui signifient les temps et personnes des verbes, le mode, le genre, le nombre, etc.).

Commençons par un exemple dérivationnel simple en français. Prenons le lexème nominal *fleur*. Si on le considère seul, on est tenté de dire que sa marque est composée de la suite de phonèmes /flœr/, et qu'il s'agit donc d'un cas classique de marquage direct. Mais dans un certain nombre de dérivations, il entre comme radical sous la forme *flor* :

(18) *flor-al, flor-aison, ef-flor-escence*

Le choix de cette séquence de phonèmes n'est cependant pas seulement dû à la formation de mots dérivés, puisqu'existent aussi :

(19) *fleur-iste* ou *ef-fleur-er* et *fleur-ir*

Ce cas de variation vocalique produisant allomorphisme est fréquent en français. On le trouve dans *vol-oir* et *vol-onté*, *poil* et *pel-age*, *château* et *châtel-ain*, parmi beaucoup d'autres. Il concerne tout autant des modifications de consonnes : en témoignent *duc* et *duch-é*, *neuf* et *nouv-eau-té*, *chameau*, *chamelle* et *camél-idé* (qui combinent les deux), etc<sup>21</sup>.

Reprenons maintenant l'exemple des verbes et de l'infinitif. Une observation rapide là aussi pourrait donner à penser que la marque du mode « infinitif », INF (qui est donc un élément sémiologique) est /-e/. Mais *finir* et *prendre* (/finir/, /prãdr/) sont aussi des verbes au mode INF : et ce mode n'y est pas identifié par /-e/, mais par /-ir/ pour le premier, et /-r/ pour le second. Vous aurez bien sûr reconnu dans ces exemples les « trois groupes » de verbes, sur lesquels l'attention est attirée assez tôt dans l'enseignement. Ce qui définit (notamment) ces groupes, c'est la différence du matériau phonologique constituant leurs marques flexionnelles — ce que les grammairiens appellent leur morphologie. *Différence du matériau phonologique, et pas de la marque elle-même. Dans les trois cas, il s'agit bien de la même marque, attestant le morphème INF* : de la même information grammaticale. Le montre notamment l'opposition dans laquelle ils entrent d'une identique façon avec les autres modes, à commencer par le mode participe (PART) :

(20) *chanter* vs *chantant*, *finir* vs *finissant* et *prendre* vs *prenant*

<sup>20</sup> Tous les enchaînements de phonèmes ne constituent pas des marques de morphèmes, d'ailleurs : *plêtrure, vouiller, farble* n'en sont pas (mais le pourraient).

<sup>21</sup> Notez, en revanche qu'il n'y a, par exemple, pas de variation entre *musique* et *music-al*. Il s'agit dans les deux cas de la même suite de phonèmes /myzik/. La différence relève de l'orthographe, pas de la grammaticalité.

où le mode participe (ici lié à un morphème « présent ») est attesté en revanche par une marque qui reste identique à elle-même, /-ã/. **C'est en effet non en eux-mêmes, mais par les oppositions qui les différencient (attestées par des marques différentes) que les éléments sémiologiques se définissent** : la grammaire est structurale ; INF est (notamment) défini de n'être pas PART. Nous sommes donc en présence de trois variantes, ou allomorphes, d'une seule marque, celle attestant le morphème INF (dont les allomorphes demanderaient à être complétés pour qu'y figurent notamment le /-war/ de *vouloir*) :

(21) marque du morphème INF : /-e/, /-ir/, /-r/, /-war/

La marque spécifique de l'infinitif, c'est l'ensemble de ces variantes.

**Cette marque est dite indirecte parce que le choix du matériau phonologique qui la constitue dépend d'un autre morphème qui le détermine : ici le morphème radical.**

Un cas aussi simple que courant va permettre de donner une idée du type de principes qui déterminent le choix de tel ou tel allomorphe. Soit le couple de noms suivants :

(22) *un veau* vs *un arbre*

Dans le premier cas, la marque de ce qui est placé devant le lexème nominal, et qui est traditionnellement appelé un déterminant (le propos sur l'amalgame montrera que les choses demandent à être précisées) est composée du phonème /ẽ/ ; dans le second cas, la marque, identique, est composée des phonèmes /ɛn/. Il s'agit de deux allomorphes : dont le choix dépend du phonème débutant la marque du nom qui suit : le premier s'il s'agit d'une consonne, le second s'il s'agit d'une voyelle. Nous avons affaire là au phénomène de la « liaison obligatoire ».

Sans doute aurez-vous également remarqué que, dans le cas de *finir* et de *prendre*, le radical verbal lui-même est sujet à l'allomorphisme :

(23) *fin-ir* vs *finiss-ant*

Là aussi, cette variation n'affecte pas la marque elle-même, puisque celle-ci atteste le morphème et rien d'autre, et qu'il s'agit dans les deux cas du radical « verbe *finir* » ; mais la séquence de phonèmes dont elle est faite est, elle, affectée par la co-présence d'un autre morphème, INF ou PART<sup>22</sup>. Pour vous entraîner, essayez de relever sur ce verbe la présence de quels morphèmes entraîne le choix de tel ou tel allomorphe du radical.

Certains verbes, parmi les plus courants, connaissent aussi un allomorphisme très étendu de leur radical : par exemple *savoir*, pour qui la marque peut se voir constituée de suites de phonèmes aussi diverses que :

(24) /sav/ (nous savons), /sɛ/ (tu sais), /so/ (il saurait), /sa/ (nous sachions) ou même une forme ultra courte /s/ (su)

*Être* et *aller* sont marqués par un allomorphisme encore plus grand.

La marque du genre de l'adjectif varie elle aussi dans une forte mesure en fonction du radical, et pourtant elle continue de dénoter un identique morphème à chaque fois, soit féminin, soit masculin :

(25) FEM : chanteuse, grande (/grãd/), séductrice, naïve, etc .

(26) MASC : chanteur, grand-ø (/grã-ø/), séducteur, naïf, etc.

<sup>22</sup> En l'occurrence de plusieurs : le seul mode PART n'entraîne pas l'allomorphisme du radical, puisque, conjoint avec le passé, celui-ci reste *fin-* (*fini*). C'est la conjonction des deux morphèmes PART et présent qui le provoque ici.

En résumé,

**il y a allomorphisme lorsque différentes séquences de phonèmes alternent pour marquer le même morphème en fonction de la présence dans le contexte de tel ou tel autre morphème (radical, flexionnel ou dérivationnel). La différence du matériau phonologique entrant dans la composition des allomorphes de la marque n'anéantit cependant pas l'identité de cette marque, car elle n'anéantit pas l'identité signifiée — l'identité du morphème — qui n'en demeure pas moins elle-même, et constituée des mêmes oppositions aux autres morphèmes de la structure.**

*L'homophonie.*

**On parle d'homophonie lorsque deux éléments sémiologiques différents sont attestés chacun par une marque construite incidemment avec le même matériau phonologique.**

D'un point de vue pratique (en tant qu'auditeur, éventuellement en tant que lecteur), on se trouve face à une certaine séquence de phonèmes, qui fait hésiter sur l'élément signifié qui est à en déduire. *Chaton* ou *chaton* ?... *Il a perdu sa voix* ou *sa voie* ? Ou encore :

(27) *Je suis le guide.*

Qui est le guide ? En présence de quel verbe se trouve-t-on ?<sup>23</sup> Le fait même que l'on éprouve une ambiguïté nous met sur la piste du moyen de la résoudre, et de donner une caractérisation simple de ce qu'est l'homophonie. Le problème qui se pose, c'est que *suis* peut être une forme de deux verbes bien distincts, *être* et *suivre*. Mais il faut choisir, c'est l'un OU l'autre, cela ne peut être l'un ET l'autre *à la fois*. Eh bien cette constatation place la solution à portée de main ! Si, dans chacun des cas nous conservons le verbe comme élément lexical (donc le morphème « radical ») et modifions les flexions, l'homophonie disparaît :

(28) *J'étais le guide* vs *je suivais le guide* ; *ils sont les guides* vs *ils suivent les guides*.

Les suites de phonèmes qui constituent la marque du morphème « radical » en deviennent /et/ et /syiv/ ou /sō/ et /syiv/. *Mais la marque demeure identique* ; il s'agit toujours, soit du verbe *être*, soit du verbe *suivre*. Il y a donc allomorphisme de la marque du radical verbal dans les deux cas. Et incidemment, une de ces formes est faite de phonèmes identiques pour les deux marques, qui n'en restent pas moins différentes (ce qu'atteste la considération de la totalité des allomorphes, qui diffère).

L'homophonie, dans le cas présent, est liée à ce que deux assemblages de morphèmes différents se « rencontrent » à un certain point ; pour le reformuler de façon courante, deux verbes se rencontrent à un certain point de leur conjugaison. Mais ce n'en sont pas moins deux éléments différents<sup>24</sup>. **L'homophonie est un accident de l'allomorphisme.** Au passage, voici une nouvelle confirmation par l'expérience que l'élément sémiologique n'est en rien une « matérialité », mais véritablement une réalité structurale — définie plutôt par les rapports qu'elle entretient au sein de la structure avec elle-même (ici sous ses différentes variantes flexionnelles : *je suis* n'est pas *je suivrai* ni *vous suivez*) et avec les autres ensembles de morphèmes (*je suis* n'est pas *je suis* parce que *je suivrai*

<sup>23</sup> Ces exemples vous montrent que l'homophonie peut être ou non *homographique*. *Chaton* et *chaton* sont homographiques, *voie* et *voix* ne le sont pas ; mais le fait qu'ils s'écrivent différemment n'enlève rien au fait que ce sont des homophones, de la même manière que *vin*, *vingt*, *vainct*, *vain* et *vint*. La différence dans les manières d'orthographe est ici *sémiographique* (elle graphie — partiellement — une certaine identité sémiologique des mots), et lève l'homophonie à la lecture. N'oubliez pas, à nouveau, que l'écriture *n'est pas* le langage : il y en a bien dedans, mais il n'y a pas que ça. Il faut absolument s'efforcer d'en faire abstraction lorsque vous raisonnez en analyse grammaticale.

<sup>24</sup> L'homophonie est en général liée à des complexes de morphèmes, et non à des morphèmes uniques : les verbes donnés en exemple cumulent ainsi de façon homophonique des morphèmes multiples (radical verbal, temps, personne, notamment). La façon dont ces « complexes » sont constituées par la grammaticalité est abordée brièvement dans le point suivant.

n'est pas *je serai*). Vous suivez ? Comme locuteurs, nous possédons l'ensemble de la structure sémiologique, constitutive de la faculté de grammaticalité qui nous permet de dire ; c'est elle qui à la fois rend possible l'homophonie, et à la fois permet de l'analyser pour la « déjouer » — et *in fine* sélectionner le lexème qui convient le mieux à la situation.

Pour revenir sur le cas proposé en préambule, *chaton* n'est pas *chaton*, et il y a donc des marques distinctes sous une apparente identité de phonèmes parce que l'un est susceptible d'être en rapport dérivationnel avec *chat* comme *ânon* l'est avec *âne* ou *oison* avec *oie*. Et pas l'autre. Le second lexème est constitué d'un morphème unique ; le premier est en fait un assemblage de deux morphèmes. La notion de marquage indirect se justifie là aussi par le fait que c'est le jeu des différents morphèmes de la structure qui permet d'identifier le morphème qui pose problème — ce que la considération seule et « directe » de la seule forme phonologique de la marque à cet endroit de la structure ne peut faire (c'est même elle qui pose problème).

Les notions d'**homophonie** et de **polysémie** sont à bien distinguer. Il y a homophonie dans *je suis* parce que cette forme peut appartenir à deux verbes distincts, *suivre* et *être*. Mais il suffit de sortir de ce cas particulier par une variation morphologique pour être en devoir de choisir l'un ou l'autre :

(29) *tu es* vs *tu suis*.

En revanche, *je suis* ou *tu suis* (homophonie levée, donc) restent des énoncés polysémiques, parce que je peux suivre le guide (= je marche derrière lui), un régime (= je me conforme à ses prescriptions), l'évolution de la situation économique (= je m'en tiens informé), ou encore que je peux suivre tout court (= je comprends !). Dans chacun de ces cas, on demeure formellement dans l'identité du morphème « radical verbal » *suiv(re)*, qui demeure inchangé quelles que soient les formes de la conjugaison selon lesquelles on le fait éventuellement varier.

On peut d'ailleurs remarquer que la polysémie ne concerne pas le seul radical, mais potentiellement *tout* morphème ; prenez *je suis* dans le sens de *je suis le mouvement* : est-ce que je le fais sur le moment, ou bien en général ? C'est le contexte ou la situation qui permettent d'en décider ; en anglais, cette différence est sémiologique, marquée par l'opposition présent progressif/présent simple : *I'm following* vs *I follow* (ces morphèmes demeurant par ailleurs eux-mêmes polysémiques). **La polysémie demeure lorsque l'homophonie disparaît.** Il en est ainsi parce que l'homophonie est un phénomène « accidentel » quand la polysémie est consubstantielle à la grammaire<sup>25</sup>. En résumé :

- L'homophonie crée une ambiguïté entre deux morphèmes (ou deux ensembles de morphèmes assemblés), dans le cas particulier où leur(s) marque(s) respective(s) se matérialise(nt) dans une même séquence de phonèmes ;
- La polysémie crée une ambiguïté parce que plusieurs concepts différents sont déductibles du même morphème, selon la situation et le contexte. Plutôt que d'ambiguïté, mieux vaudrait d'ailleurs parler d'**impropriété** : au sens où un morphème n'est pas propre à *un* concept en particulier. Ce qu'a montré le chapitre précédent.

Ces difficultés n'invalident pas le principe de la marque, mais révèlent plutôt le caractère *structural* du fonctionnement sémiologique. Un morphème en lui-même n'a pas de réalité ; ce n'est qu'au sein de l'ensemble, de la structure, qu'il en acquiert une, puisqu'il est justement défini par opposition avec d'autres. Si *un* morphème seul avait une réalité, il serait définissable par une marque qui ne serait constituée que *d'une seule et unique* séquence de phonèmes, toujours la même, et

---

<sup>25</sup> L'homophonie, cependant, n'est pas toujours aisée à distinguer de la polysémie. *Vol* a été polysémique en français, avant de devenir une homophonie entre deux morphèmes lorsqu'on n'a plus compris de rapport entre « *le vol de l'oiseau* » et « *le vol de la Joconde* » et que cela a entraîné l'insertion de chacun dans des séries paradigmatiques différentes : *volière* n'a de rapport qu'avec le premier, *voleur* qu'avec le second. Si l'on considère cette fois *voler*, seule la conjugaison aux temps composés me semble permettre de dire qu'on a bien affaire à un cas d'homophonie, et non de simple polysémie. Si dans le cas du synonyme de *dérober*, on peut employer aussi bien l'auxiliaire *avoir* que *être*, seul l'emploi de l'auxiliaire *avoir* est possible dans l'autre. Mais cela reste un sujet de débat : les divergences exprimées par les différents dictionnaires dans ce cas comme dans d'autres en témoignent.

impossible à confondre avec aucune autre. Ce n'est pas le cas. C'est pourquoi la marque d'un morphème est toujours une différence avec d'autres marques, qu'elle soit directe (*chat*) ou indirecte (*je suis*, INF, MASC). Pour définir un morphème, il faut donc reconstituer l'ensemble de la structure dont il est un élément — en particulier dans le cas d'un marquage indirect, bien sûr. C'est une capacité que tout locuteur possède, et qui est sans arrêt en activité, puisqu'il s'agit d'une propriété essentielle de la faculté de grammaticalité. Le linguiste ne fait que mettre en évidence ce fonctionnement implicite.

*L'absence significative.*

**On appelle absence significative le cas où la marque d'un morphème est constituée d'un silence phonologique.**

Prenons deux formes verbales à l'impératif :

(30) *écoute !* et *écoutez !*

Vous reconnaissez le premier comme une forme au singulier (radical verbal + SG), le second comme une forme au pluriel (radical verbal + PL (+ 2<sup>e</sup> PERS)). Dans une première approche, on considérera que leurs marques sont respectivement :

(31) /ekut/ et /ekute/

Qu'y observe-t-on ? Que la marque du SG, c'est *rien* :

(32) /ekut-Ø/

Le SG n'est marqué par aucun phonème. Est-ce à dire qu'il est « non marqué » ? Non. N'oubliez pas le caractère structural de la sémiologie. Quoiqu'une marque soit une séquence de phonèmes, ce qui compte avant tout — ce qui est pertinent dans le fonctionnement grammatical —, c'est qu'elle entre dans un rapport avec d'autres marques d'autres morphèmes, qui l'identifient différenciellement. *Écoute* n'est pas *écoutez*, et n'est pas non plus *écoutons*. Ce qui compte est donc l'absence de terminaison, par rapport aux deux autres formes qui en ont une ; c'est pourquoi on parle d'absence significative : elle est significative de la différence avec les autres formes (dont le morphème « personne verbale » n'est pas marqué par une absence de matériau phonologique).

Là encore, il s'agit d'un marquage indirect, parce que c'est la comparaison avec les autres formes du paradigme de la conjugaison qui permet de repérer l'impératif à la deuxième personne SG. L'enseignement qu'on en tire, pour l'analyse grammaticale, est que, pour définir un élément de la grammaticalité, à nouveau, il ne faut pas le considérer isolément, mais l'inscrire dans le réseau de différences qui le délimite. Le raisonnement est ici tout à fait analogue à celui mené en phonologie dans la première partie du chapitre.

À un second niveau de réflexion (un peu plus difficile...), on doit noter que l'impératif en français n'est pas caractérisé par ce seul « silence phonologique ».

Dans la conjugaison française, les formes verbales présentent un préfixe de personne (*je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles* : ce que la grammaire traditionnelle appelle, de façon impropre, le « pronom personnel sujet ») dans les modes qui ne sont pas — justement — *impersonnels* comme l'infinitif et le participe, caractérisés par l'impossibilité d'une variation de personne :

(33) *tu écoutes, vous écoutez* (IND) ; *(que) tu écoutes, (que) vous écoutez* (SUBJ)

Ce n'est pas le cas à l'impératif, qui se différencie notamment ainsi de ces autres modes.

Le verbe français se caractérise également par sa variation en temps :

(34) *tu écoutes, tu écoutais, tu écouteras, tu écoutas* (IND) ; *(que) tu écoutes, (que) tu écoutasses* (SUBJ) ; *écoutant, écouté* (PART)

Une telle variation n'existe pas à l'impératif, qui ne connaît donc aucune opposition temporelle.

Si l'on considère ces oppositions — et l'analyse doit le faire puisque c'est cela qui définit l'impératif — l'absence significative marque donc aussi un morphème « préfixe personnel » et un morphème « suffixe temporel », bloqués ici sur l'impossibilité de leur présence. Vous comprenez par là que ce qui fait marque, ce n'est pas la « matérialité phonologique », mais le statut abstrait de la définition structurale : *écoute !* ne se caractérise ainsi pas seulement par sa marque directe composée des quatre phonèmes /ekut/, mais aussi par du ou plutôt des « silences phonologiques », qui signifient également SG, « non préfixe de personne », « non suffixe temporel », parce que tous ces éléments — qui sont des morphèmes — sont tout autant signifiés ici que ce qui est explicitement marqué par un enchaînement de phonèmes comme dans les cas de marquage direct. Une notation plus précise de la constitution sémiologique de *écoute* en (30) ci-dessus serait donc du type :

(35) /Ø-ekut-Ø-Ø/

Si je conçois que saisir cela requiert chez un étudiant une certaine « capacité d'abstraction » (au sens courant !), cela montre aussi de façon patente que le signe lui-même est une capacité d'abstraction — qu'en tant que locuteur, tout être humain possède et fait fonctionner sans arrêt, sans que nous ne nous en rendions compte.

Ce cas de figure du fonctionnement sémiologique (et de son attestation dans de la marque) est très courant. Pour n'en donner qu'un autre exemple encore, pensez au fait que, lorsqu'on étudie l'anglais ou l'allemand, on apprend vite qu'« il n'y a pas d'article indéfini au pluriel », contrairement au français :

(36) Fr. : un livre vs des livres

(37) Ang. : a book vs books

(38) All. : ein Buch vs Bücher

Cette absence n'est en rien celle des informations IND et PL. C'est celle de phonèmes dans leur marque conjointe. Et il s'agit d'une absence significative, qui ne vaut que parce qu'elle s'oppose à la présence de phonèmes dans le matériau conjoint constituant les marques du singulier et de l'indéfini. Cela ne veut donc pas dire qu'il n'y a *pas* d'article indéfini pluriel — le morphème grammatical est bien présent, puisque la signification l'est — mais que la marque de celui-ci est un « zéro phonologique ». Remarquez, comme pour l'exemple précédent, que cette absence ne marque pas seulement PL dans son opposition à SG, mais tout autant IND dans son opposition à « défini » — puisque existent *the books* et *die Bücher*).

*L'amalgame.*

Ce phénomène a déjà été présenté deux fois (Ch. 6, 4.1. et 4.2. ; ci-dessus), on sera donc bref.

**Il y a amalgame lorsqu'une séquence unique de phonèmes sert à marquer plusieurs morphèmes en même temps.**

Dans un fragment d'énoncé apparemment aussi « simple » que *la*, par exemple dans :

(39) la vie

la suite de phonèmes /la/ qui est dite discrimine au minimum trois morphèmes en même temps :

(40) « défini » (vs *une*), SG (vs *les*) et FEM (vs *le*, MASC)

C'est en effet tous ces morphèmes qui sont choisis lorsque je dis le seul *la*. Dans :

(41) *il mentira*

l'usage courant tendra à faire dire que dans la terminaison *-ra* exprime le temps ; c'est juste, mais c'est loin d'être le seul élément minimal signifié par cette suite de phonèmes /ra/. Elle amalgame en effet :

(42) le morphème « futur » (ou « non présent » ; *il mentira* vs *il ment-Ø* — où on note une absence significative), « non conditionnel » (vs /rɛ/), SG (ou non PL ; vs /rõ/), ainsi que « 3<sup>e</sup> personne » (vs *je mentirai* et *tu mentiras*)<sup>26</sup>

**En conclusion.** Il faut toujours une marque, une certaine séquence de phonèmes, pour définir une frontière entre deux morphèmes. Si on n'en trouve pas, il n'y a pas de différence de morphèmes. Par exemple, il est impossible de repérer un morphème DL opposé aux morphèmes SG et PL en français. La marque peut éventuellement correspondre, pour un morphème, à du « zéro phonologique », mais seulement dans la mesure où elle entre dans une opposition avec une autre qui, elle, est constituée par un enchaînement de phonèmes non nul : voir ci-dessus. C'est cette opposition qui fournit la « clef » pour la repérer.

Du point de vue quantitatif, le degré de distinction produit par cette marque n'a pas d'importance ; il suffit qu'il y ait de la distinction. Cela peut donc aller d'un seul trait phonologique au minimum — comme la variation de voyelle dans /il/ vs /ɛl/, qui suffit à différencier MASC vs FEM et marque donc le genre en français — jusqu'à une limite maximum non définie, mais qui, par principe d'économie, dépasse rarement une dizaine de phonèmes — /elɛktrisite/ en compte onze (on ne parle ici que du nombre de phonèmes constituant la marque d'un morphème : de nombreux « mots » sont beaucoup plus longs, mais ils agglomèrent des morphèmes multiples, comme celui qu'on cite souvent comme étant « le mot le plus long de la langue française », *anticonstitutionnellement*, qui en compte au moins six : *anti-con-stitu-tion-nelle-ment*).

### 3.4. Morphème et segment : logique qualitative et logique quantitative.

Il est maintenant nécessaire, pour une bonne intelligence du fonctionnement de la grammaticalité, de compléter et préciser les analyses effectuées ; cela conduira notamment à réviser le vocabulaire employé jusqu'ici, et à ajouter au terme de *morphème*, seul utilisé dans une première étape du raisonnement, celui de *segment*. De la même manière qu'en phonologie, le signe fonctionne en effet en sémiologie selon les deux types de logique, qualitative et quantitative (voir 2.3. ci-dessus) ; le signifié lui aussi fonctionne conjointement selon une analyse taxinomique et une analyse générative. Un bref retour sur deux cas de marquage indirect permettra d'introduire la différence.

Dans un cas d'homophonie, lorsqu'on dit que deux éléments sémiologiques différents sont attestés chacun par une marque construite avec le même matériau phonologique, *différents* veut dire *qualitativement différents* : vous ne pouvez choisir l'un ET l'autre morphème à la fois, mais seulement l'un OU l'autre. Le morphème nominal dans *il change de /vwa/ (voix/voie)* est soit le morphème sur lequel on dérive *vocal*, soit celui sur lequel on dérive *voirie*, mais pas les deux à la fois ; une variation du contexte (*il change de voix pour imiter le loup du « Petit chaperon rouge »/il change de voie pour doubler le camion*) entraîne la disparition de l'homophonie, et dans ce cas-là, il FAUT choisir entre les deux (pas d'autre solution). Nous sommes donc dans une **analyse taxinomique** : x OU y (OU z).

En revanche, dans un cas d'amalgame, la suite de phonèmes /ra/ dans *il mentira* marque à la fois un morphème signifiant le « futur », un le « non conditionnel », un le SG et un la 3<sup>e</sup> personne verbale : un matériau phonologique unique marque *plusieurs* morphèmes, qui sont choisis *en même temps*. Nous sommes cette fois dans une **analyse quantitative**, ou **générative** : x ET y (ET z). Ce sont donc deux raisonnements absolument distincts l'un de l'autre.

---

<sup>26</sup> On peut donc considérer que les cas où un « silence phonologique » signifie plusieurs (impossibilités de) morphèmes dans le point qui précède constituent un cas particulier d'amalgame.

Ces deux logiques, bien entendu, ne sont pas à l'œuvre uniquement dans les cas d'amalgame et d'homophonie : elles structurent la totalité de la sémiologie, et par là, tout ce que l'on dit. La plupart des cas présentés jusqu'ici relèvent de l'analyse taxinomique, d'un principe de différenciation. Il n'est ainsi pas possible de choisir à la fois les morphèmes *rouge* et *bleu*, ou *langue* et *langage*, PL et SG ; vous devez choisir entre dire (*écouter*)-e, (*écouter*)-ez et (*écouter*)-ons ; de même entre *un livre* et *le livre* (IND ou DEF) ; et le contexte fera qu'il en sera de même entre les deux séquences de phonèmes constituant les matériaux allomorphes de la marque *flor-* et *fleur-* (selon que vous voulez dire par exemple *floraison* ou *fleuriste*). Et cela élimine les autres choix possibles. Le choix ne peut se faire qu'à l'**exclusion** d'un autre, ou de plusieurs autres : de *tous* les autres en tout cas, quel que soit leur nombre. Le morphème est donc défini selon un principe de **différenciation** ; il ressortit à l'axe qualitatif.

Par ailleurs, quoi que l'on dise, on ne dit jamais seulement *un* morphème. Ce n'est pas plus possible que de dire *un* trait phonologique. Si je dis *écoutez !*, je dis certes un noyau lexical dont la polysémie fait qu'il pourra être réinvesti dans la performance sémantique (selon les acceptions courantes) comme « appliquez-vous à entendre », ou comme « tenez compte (de ce que je dis) ; mais je ne dis pas que cela. Ce morphème est seulement un « noyau verbal » — dont la marque est /ekut/, et qui le différencie par là des autres verbes qui n'ont pas été choisis —, avec lequel, *nécessairement*, sont en même temps dits les morphèmes PL, 2<sup>e</sup> personne, « non préfixe de personne », « non suffixe temporel » (c'est-à-dire mode impératif). Dire « un simple verbe », c'est déjà dire quelque chose qui « agglomère » un certain nombre de morphèmes. De même, il est impossible de dire simplement un morphème PL, ou un FEM, ou un « futur », un « mode subjonctif », etc. On en déduit que **le morphème n'a pas de « poids propre », d'autonomie. En cela, il ne ressortit qu'à l'axe taxinomique, celui des identités, et ne se définit que par opposition avec d'autres morphèmes.** Le cas est donc tout à fait analogue à celui des traits en phonologie.

L'analyse sur l'axe génératif amène à critiquer une seconde fois le concept grammatical traditionnel de mot, et pourra sembler de ce fait étrange au premier abord. Le « mot » traditionnel — outre le fait que c'est en partie l'écriture qui lui donne ses limites — mélange en effet des phénomènes qui relèvent de l'analyse qualitative et d'autres qui relèvent de l'analyse quantitative. La question du verbe et du « pronom personnel sujet » déjà évoquée dans le premier chapitre est à cet égard révélatrice ; elle permettra d'approcher une première caractérisation de ce qu'est le **segment**. L'école nous a appris que *j'arrive* est composé de deux mots. Or, dans les conditions normales du message, il n'est pas possible de dire l'un sans l'autre : *\*je ; \*arrive* ; le premier appelle nécessairement un verbe, le second un préfixe — dans les conditions normales : je passe sur l'emploi métalinguistique, qui fait qu'on l'on pourra préférer un message comme « *J'ai dit : je* », ou sur la forme très elliptique du télégramme, où l'on peut écrire « *Arrive demain* ». De même, il est impossible de répondre à la question suivante de cette façon :

(43) Q. : *Qui vient ?* R. : *\*Je*.

Cela montre que *je* ne possède pas d'autonomie, et qu'il ne peut être générativement compté comme unité. Sa définition n'est que taxinomique : c'est un morphème, et en cela, il n'a pas de poids propre du point de vue quantitatif ; il n'est que fragment d'une unité — fragment d'un segment — hors de laquelle il ne peut être signifié, comme le trait pertinent, qui ne peut être envisagé de façon autonome, par rapport au phonème.

Pour reprendre un exemple déjà utilisé au chapitre précédent, il n'y a pas plus d'information grammaticale dans l'énoncé français que dans l'énoncé espagnol ou hongrois dans les cas suivants<sup>27</sup> :

(44) Fr. : *je donne*

(45) Esp. : *doy*

(46) Hon. : *adok*

---

<sup>27</sup> À cette réserve près — *traduttore traditore* — que la structure de chaque langue lui étant propre, les oppositions définissant les morphèmes ne sont nécessairement pas les mêmes (il y a ainsi deux conjugaisons à tous les temps en hongrois, selon le type du complément verbal, et donc deux présents). L'exemple reste valide pour le présent propos.

Dans les trois cas nous sommes en présence d'un seul élément sémiologique *autonome*, donc analysé générativement comme *un* segment. Sur l'axe de la quantité, c'est cela qui compte et seulement cela. Il n'y a pas de possibilité d'une segmentation plus petite. Le fait est d'importance par rapport à tout ce que nous avons vu précédemment : cela veut dire, en effet, que, sur l'axe génératif, on ne peut (dans ces exemples) rien compter d'autre que cela ; les morphèmes que l'on peut, par ailleurs, y observer sont *indistincts*. Dans un segment, pour ce qui regarde la sémiologie, rien n'y précède autre chose, rien n'y suit autre chose — si c'était le cas, cela donnerait encore la possibilité de compter au sein de ce segment (et montrerait donc qu'il n'en est pas un mais plusieurs). Tout y est signifié de façon simultanée. De ce strict point de vue, parler de « préfixe » ou de « suffixe » verbal est erroné, en toute rigueur ; il n'y a de l'avant et de l'après, un début et une fin, que dans le matériau phonologique qui atteste la marque de ce segment (et pas du point de vue sémiologique lui-même). Il en est ici comme en phonologie, à nouveau, où un trait ne précède pas un autre, mais où tous constituent au même degré le phonème.

Notons que ce caractère non autonome d'un partiel verbal comme *je* (français) ou *-ok/ek* (hongrois) n'a rien d'universel, tant est grande la différence avec laquelle les langues acculturent à leur façon la grammaire. En allemand, ce par quoi on le traduit, *ich*, est au contraire autonome, et possède donc statut de segment. C'est ce que montre le fait que la réponse à la question suivante est ici tout à fait attestée (équivalent du couple question-réponse en français ci-dessus) :

(47) Q. : *Wer kommt ?* R. : *Ich*.

Les cas (48) en français pourrait laisser penser que toutes les personnes ne fonctionnent pas comme la première du singulier :

(48) Q. : *Qui vient ?* R. : *Elle ! Nous ! Vous ! Elles !*

Un examen plus approfondi fait pencher plutôt pour des cas d'homophonie, ce que montrent les énoncés suivants :

(49) *nous*, *nous nous* moquons bien du qu'en dira-t-on.

(50) *vous*, *vous vous* moquez bien du qu'en dira-t-on.

(51) *elle*, *elle se* moque bien du qu'en dira-t-on.

(52) *eux*, *ils se* moquent bien du qu'en dira-t-on.

(53) *toi*, *tu te* moques bien du qu'en dira-t-on.

Pour être plus complet, il faut préciser que le segment *je donne* possède virtuellement la possibilité d'intégrer d'autres partiels, qui ne sont pas signifiés ici. Ce verbe (dans sa construction la plus courante) est encore susceptible d'accueillir un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect ; il l'est aussi d'être signifié en même temps qu'une conjonction. Un segment maximal pourrait donc être :

(54) *lorsque-je-le-lui-donne*

où tous les éléments présents sont des fragments, ou des partiels de segments signifiés simultanément, et « invisibles » sur l'axe de l'analyse quantitative (il n'y a aucune frontière générative entre eux).

En revanche, dès que je choisis de dire plutôt :

(55) *lorsque-je-les-donne* == *à-ma-femme*

(56) *lorsque-je-lui-donne* == *les-clefs*

ou toute autre modification de ce genre, je ne me situe plus dans le cadre du segment, mais dans le décompte de deux segments, qui contrastent l'un par rapport à l'autre (qui sont corrélativement délimités par une frontière entre eux) : ce qu'indique conventionnellement la graphie > == <. Mais on

entre là dans le domaine de la syntaxe, qui étudie les façons dont les segments s'intègrent entre eux dans des rapports de complémentarité réciproque : ce n'est pas au programme.

Un raisonnement similaire peut être tenu à propos du segment nominal. Il incorpore dans sa cohésion interne la simultanéité de morphèmes (partiels/fragments) comme préposition, déterminant, noyau nominal, genre, nombre, morphèmes dérivationnels (*eur, et(te), ard(e)...*), de telle sorte que

(57) *vers-ces-montagn-ard-e-s* ou *après-leur-s-opération-s*

constituent un seul segment, qui n'a donc aucune frontière intérieure : nul contraste génératif ne s'y observe. Le « déterminant » (article, démonstratif, possessif) n'a donc pas plus d'autonomie que le « préfixe verbal » en français — n'en déplaie à l'habitude de l'écrire en une séquence graphique isolée (ce qui facilite sans doute l'identification à la lecture). Cela amène à revenir sur un propos tenu plus haut à propos de l'absence significative comme marque du SG en français. C'est juste si l'on ne considère (cas aux occurrences rares) qu'un élément comme *livre* ; dès que c'est le segment « réel » qu'on observe en situation d'énonciation (*le-livre* par exemple), ce n'est plus le cas : le morphème SG y est signifié de façon explicite, ce qu'atteste sa marque *le*. C'est un fragment de l'unité constituée par le segment.

### 3.5. Conclusion.

Puisque le signe est une structure, en analyse grammaticale, il ne faut pas considérer un élément, quel qu'il soit, isolément : ses contours ne sont délimités que par les autres éléments de la structure avec lesquels il est en nécessaire relation. Un élément, trait ou phonème, morphème ou segment, n'existe que par rapport à un autre dont une frontière le sépare (frontière qualitative pour trait et morphème, frontière quantitative pour phonème et segment). De ce fait, on peut considérer que l'analyse implicite du signe est *vide*. Si la nature n'a pas horreur du vide (contrairement à ce que soutenait Aristote) la culture non plus ; le vide est même sa caractéristique première, ou du moins instancielle — puisque le « plein » se fait à nouveau dans la performance. Pour le dire d'une autre façon, elle se fonde sur un *évidemment* du concret de l'expérience (cf. chapitre suivant).

De plus, les deux structures grammaticales sont solidaires : l'existence des éléments de chacune est garantie par une variation dans l'autre structure, qui lui « assure » ainsi ses frontières. C'est la **pertinence** et la **marque**. La première ne permet de discriminer du trait et du phonème que par la différenciation sémiologique que cela entraîne ; la seconde ne permet de discriminer du morphème et du segment que si cela se traduit par une différenciation phonologique. C'est la raison pour laquelle ni les phonèmes n'ont de définition acoustique, ni les morphèmes n'ont une définition sémantique : c'est au contraire mutuellement qu'ils se définissent, au sein de cette double analyse implicite que constitue la grammaire dans la faculté de signe.

Notions-clefs.

**Structure (phonologique, sémiologique) — trait — phonème — critère de pertinence — paire minimale — morphème — critère de marque — marque directe/marque indirecte — allomorphisme — homophonie — absence significative — amalgame — logique qualitative/taxinomique et logique quantitative/générative — segment.**

## EXERCICES

(et solutions des exercices proposés dans le cours du chapitre).

1. **Quels sont** les traits phonologiques qui définissent le /t/, le /g/, le /v/ ? (Cf. 2.3. ci-dessus).

/t/ se définit par les traits suivants :

— non-sonore (vs sonore) : *tête* vs *dette*, *il tort* vs *il dors...*

- médian (vs antérieur, vs postérieur) : *toux* vs *pou* vs *coup*, *taule* vs *pôle* vs *khôl*...
- occlusif (vs fricatif) : *il tort* vs *il sort*, *le taux* vs *le seau*...
- oral (vs nasal) : *le tort* vs *le nord*, *la tasse* vs *la nasse*...

/g/ se définit par les traits suivants :

- sonore (vs non-sonore) : *la gale* vs *la cale*, *la grue* vs *la crue*...
- postérieur (vs médian — et vs antérieur) : *gare* vs *dard* vs *barre*, *grue* vs *dru* vs *bru*...
- occlusif (vs fricatif) : *la guerre* vs *la chair*, *guérir* vs *chérir*...
- oral (vs nasal) : *un gond* vs *un gnon*...

/v/ se définit par les traits suivants :

- sonore (vs non-sonore) : *ver* vs *fer*, *le veau* vs *le faux*...
- antérieur (vs médian — et vs postérieur) : *veste* vs *zeste* vs *geste*, *veine* vs *zen* vs *gêne*...
- fricatif (vs occlusif) : *le veau* vs *le beau*, *le Var* vs *le bar*...
- oral (vs nasal) : *un verre* vs *un nerf*, *un vœu* vs *un nœud*...

2. Cf. 2.3. ci-dessus. Le couple *bête* - *tête*, s'il différencie bien phonologiquement ses deux éléments, ne constitue pas une paire minimale. Plusieurs traits différencient /bɛt/ et /tɛt/ : si l'opposition sonore/non-sonore les sépare, s'y ajoute un trait de localisation (antérieur/médian). Des paires minimales, différenciées par un seul trait phonologique seront par exemple : *batte* - *patte* (sonorité), *tête* - *quête* (localisation — médiane/postérieure), ou bien *bête* - *dette* (localisation antérieure/médiane) et *tête* - *dette* (sonorité).

**3. Qu'est-ce qui rend scientifiquement nécessaire d'effectuer une distinction entre analyse phonologique et observation phonétique ? Sur quel critère d'analyse l'analyse phonologique est-elle mise en évidence ? Développez avec des exemples précis.**

Question de cours, qui concentre les notions abordées dans les deux chapitres précédents. La première partie de l'exercice requiert d'avoir maîtrisé la notion de paradoxe du dire (donc de bipolarité du signe) et de polyphonie du phonème ; la seconde partie revient sur le concept de pertinence, que vous devez exemplifier, si possible sans reprendre les exemples donnés dans le cours. (Comme toujours), les termes mêmes dans lesquels sont formulés les questions sont importants : ainsi, il est également fait une différence entre l'*observation* phonétique, qui est effectuée par un observateur, et l'*analyse* phonologique, terme impliquant que cette analyse détermine la phonologie en elle-même, et qu'il ne s'agit pas là d'apporter une rationalisation qui soit extérieure à l'objet.

**4. . Le critère qui permet au locuteur de distinguer spontanément les traits et les phonèmes fait appel à la structure sémiologique de la grammaticalité. Expliquez la façon dont cela fonctionne, en exemplifiant votre propos.** Question de cours.

\*\*\*

## Chapitre 8. Initiation à la sémantique



### 1. La dialectique du dire

#### 1.1. Impropropriété sémiologique, propriété sémantique

La sémantique a été abordée dans les pages qui précèdent chaque fois qu'il y a été question de *sens* et de *concept*. Elle fait partie du pôle rhétorique du signe (elle ne doit donc pas être comprise comme lui étant extérieure), et représente l'un des deux constituants de la performance linguistique, à égalité avec la phonétique, qui concerne la réalisation des messages par les émissions sonores que sont les prononciations, mais qui ne sera pas examinée ici.

Par rapport à la grammaire, la rhétorique, en quelque sorte, réintroduit le « positif », ou le « contenu » dans le signe. Les deux structures dont le fonctionnement a été présenté jusqu'ici, malgré le fait qu'elles se garantissent mutuellement, ne sont en effet pas isolées de l'extra-linguistique : sinon, au final, nous ne parlerions pas, puisqu'il n'y aurait pas de performance, pas de « réalisation » — nous ne dirions rien, puisque nous n'aurions pas accès au réel et que nous n'aurions aucun moyen de réaliser ce dire. Ce n'est bien entendu pas le cas.

La grammaire, cela a été vu longuement, est une structure, donc une abstraction : elle n'est que forme sans contenu, et par là, peut être dite « négative ». Pur principe de délimitation de morphèmes et de segments (ce à quoi il faut ajouter les règles paradigmatiques et syntaxiques dont l'examen n'est pas au programme de ce cours), elle est abstraite par rapport à l'expérience que le locuteur formule. Le morphème — pour ne parler ici que de lui — est un principe de non-sens, en quelque sorte. Il n'a aucun contenu, aucun sens préétabli : ce serait contradictoire ! Il n'est qu'un certain « espace », relatif à l'espace occupé par les autres morphèmes dont les limites le définissent. En français, « singulier » (SG) n'a pas le sens de *unique* ; cela n'a pas de sens du tout, et *signifie* simplement « non pluriel » — ce morphème PL ne voulant pas dire lui-même *plus de un*, mais rien non plus, et ne signifiant que « non singulier ». Nos habitudes mentales font qu'il est très difficile de se détacher du sens pour ne réfléchir que sur la structure et ne considérer que les *rappports formels* qui définissent ses éléments ; il est cependant nécessaire de s'y efforcer.

Le morphème, « par nature », est donc polysémique : du fait qu'il ne constitue pas déjà du sens mais une simple forme, il est susceptible de recevoir de multiples sens différents. On peut même dire, plus précisément, qu'il est une virtualité à être réinvesti dans « du sens », quel que soit celui-ci — l'usage en a plus ou moins fixé certains, mais il s'agit là d'habitudes définissant nos usages sociaux, qui ne sont absolument pas liées au fonctionnement de la grammaticalité elle-même. Grammaticalement (sémiologiquement), dire :

(1) l'argent == du-chapeau<sup>28</sup>

c'est ne pas choisir :

(2) la monnaie du chapeau ; l'argent des chapeaux ; pour l'argent du chapeau ; l'argent du chapeau ; le chapeau de l'argent ; le chapeau, son argent ; l'argent ; etc.

C'est faire un certain choix de morphèmes plutôt que d'autres (qui sont de ce fait exclus : raisonnement par oppositions qualitatives), intégrer syntaxiquement deux segments (distingués l'un de l'autre : raisonnement génératif de segmentation), etc ; mais c'est tout. Cela ne préjuge en rien de la façon dont ce sera réinvesti conceptuellement : de ce que cela « voudra dire ». Cette fondamentale

<sup>28</sup> Rappel : > - < graphie le fait que les éléments reliés font partie d'un même segment ; > == < marque au contraire la distinction entre segments sémiologiques.

*impropriété* sémiologique peut être réinvestie en recherche sémantique de *propriété* comme synonyme, tout aussi bien de :

- (3) « argent servant à acheter le chapeau » ;
  - (4) « argent retiré de la vente du chapeau » ;
  - (5) « argent déposé dans le chapeau (du musicien de rue) »
  - (6) « argent possédé par un homme désigné ainsi par le locuteur » (cf. dans un restaurant : « le tournedos Rossini se plaint de la cuisson du foie » pour parler du client qui a commandé ce plat) ;
  - (7) « argent possédé par un chapeau » (dans un univers où les chapeaux le pourraient) ;
  - (8) « métal précieux sur le chapeau » ;
- etc.

Pour les cas qui vous paraissent les plus improbables, pensez à la poésie, surréaliste en particulier ; à la peinture de Magritte, où l'œil du jambon peut vous fixer depuis l'assiette (*Portrait*, 1935), et le cercueil être assis sur un tabouret de piano (*Perspective*, 1950) ; les *kenningar* encore (moins connu...), ces figures de la poésie médiévale islandaise, qui produisent des vers au sens apparemment énigmatique tels que ceux-ci, œuvre d'Egil Skallagrímsson (l'explication — prosaïque — en est donnée plus bas) :

« Les teinturiers des dents du loup  
Prodiguèrent la chair du cygne rouge.  
Le faucon de la rosée de l'épée  
Se nourrit de héros dans la plaine. »

Pour notre exemple, sont omis, qui plus est, d'autres sens attestés de *chapeau* (« bref résumé en tête d'un article de presse », « pièce mécanique », « partie supérieure charnue de certains champignons »...). En sémantique, vous le voyez, les possibilités de sens sont multiples — plus on en cherche, plus on en trouve ! Ceci sans compter la multitude de sens nouveaux que chacun crée à chaque instant par synonymie.

## 1.2. Les trois phases de la dialectique.

La compréhension du réel par l'intermédiaire de la faculté de signe est un processus **dialectique** — ce qui peut être synonymisé par paradoxal : voir chapitre 6. En fait, il se produit un double paradoxe, dont seul le premier a été exposé en détail jusqu'ici. Le processus comprend donc trois étapes.

En premier lieu (1), nous sommes confrontés à une certaine réalité, à laquelle nous donnent notamment accès nos sens : elle est visible, appréhendable par le toucher, etc. Utilisons le terme d'*expérience*, ou de représentation naturelle (Gestalt) : cf. ci-dessus, chapitre 6, 2.4.

En deuxième lieu (2), **la grammaire** : elle nous donne une structure, une grille qui a ses ordres propres : morphèmes, segments. Elle produit ainsi un certain nombre de catégories, d'« espaces », délimités seulement par leurs frontières, sans contenu. Ces éléments sont garantis par une marque constituée d'une certaine suite de phonèmes, certes ; mais ils ne renvoient nullement à la réalité à dire telle qu'on y est confronté par l'expérience. En soi, aucun morphème ne veut dire quoi que ce soit : il s'agit seulement d'une abstraction, disponible pour un dire effectif. Un morphème, sans doute, ne permet pas de *tout dire*, puisqu'il existe d'autres morphèmes qui le limitent ; il est cependant disponible pour dire une ou des choses indéterminées. « pluriel », par exemple, peut être investi rhétoriquement pour dire « deux », « dix », « trois cent mille », « beaucoup », « une infinité » ou « un » (par exemple « les ténèbres » : c'est formellement un pluriel ; *ils* ne sont pourtant pas plusieurs !). Les morphèmes, qui constituent « l'architecture du dire » sont néanmoins une antithèse de l'expérience dont ils structurent la formulation. C'est le premier paradoxe.

En troisième lieu (3), **la sémantique**. C'est entre la sémantique et la grammaire que se produit le second paradoxe, étudié au chapitre 6. La sémantique constitue une phase particulière de la capacité de grammaticalité (au sens où elle présente ses propres propriétés), qui, en même temps, effectue la synthèse des deux précédentes. On y dépasse l'antagonisme entre (1) et (2) en appliquant tels morphèmes, tels segments à telle expérience. C'est la sémantique qui « transforme » cette abstraction

pure qu'est *chapeau*, qui ne renvoie à rien de réel, en un **vocable** qui fait référence au réel en le conceptualisant. « tête (d'article de presse) » — et pas « couvre-chef », etc. (où vous voyez que dans certains cas, le chapeau peut être une tête !...).

La sémantique est *une recherche d'adéquation au réel*. Mais comme cela ne se produit qu'au travers du prisme (dé)formant de la structure sémiologique, non seulement l'adéquation ne peut être que cherchée et ne sera jamais trouvée, du moins de façon définitive (cela reviendrait à une conception du dire où les mots ne sont que des étiquettes collées sur des choses), mais *chapeau* demeure disponible pour toute autre formulation d'une expérience du réel différente : « alors là, chapeau ! »

Le message est une tentative de formuler une expérience de la réalité à travers le cadre de la structure grammaticale. C'est une opération de **désignation**, qui lui donne une référence. Mais quelle que soit l'exactitude de la formulation, celle-ci ne peut que demeurer toujours provisoire, puisqu'elle met en relation des entités qui, fondamentalement ne sont pas « de même nature ».

## 2. La biaxialité sémantique.

La biaxialité dont le chapitre précédent a montré qu'elle structurait la grammaire existe tout autant dans la performance. Elle organise deux aspects complémentaires de la recherche d'adéquation des termes à la situation que constitue la sémantique.

### 2.1. Logique qualitative.

L'aspect qualitatif, ou taxinomique de la sémantique consiste, pour le locuteur, à effectuer un choix dans l'ensemble des morphèmes possibles, qui détermine celui qui, en situation, formulera le concept le plus approprié à l'expérience à dire. Précisons tout de suite que ce choix ne doit pas être conçu seulement de façon « réaliste » (ou « pragmatique », comme disent les chefs d'entreprise). Il y a toujours la possibilité de faire de la métaphore *si cela vous chante*, et même celle qui semblera la plus étrange. Quelques exemples poétiques encore, où la métaphore tend à produire sa propre référence — et entraîne conséquemment un certain renouvellement de la façon de concevoir le réel :

« La campagne mangeait la couleur de ta robe odorante » (René Char, « Evadné »)

« Dans l'angle oblique des plafonds / de toutes les chambres qui tremblent / s'amassent les fumées marines / des rêves mal échafaudés » (Antonin Artaud, « Nuit »)

« Le papillon philosophique / se pose sur l'étoile rose / et cela fait une fenêtre de l'Enfer » (André Breton, « Hôtel des étincelles »)

Prenons un autre exemple, pour lequel nous nous limiterons à des sens correspondants aux acceptions en usage. Soit deux morphèmes :

(9) opération ; (10) engager

Par la polysémie signifiée, l'un et l'autre sont susceptibles de tout dire. (9) le calcul arithmétique, l'intervention chirurgicale, un processus physiologique (« l'opération de la digestion »), l'achat et la vente de titres de bourse, une période de vente d'un produit quelconque (« une opération commerciale »), un combat ou une manœuvre militaire en temps de guerre, une intervention humanitaire sur le terrain, etc. (10) le fait d'attacher par une promesse, d'embaucher, de faire pénétrer quelque chose dans un espace étroit (un navire dans un détroit, la clef dans la serrure), de commencer, etc. Un locuteur dit :

(11) l'opération est engagée

Le dire, c'est à la fois :

— signifier ces morphèmes (et segments) ;

- formuler que c'est « l'intervention humanitaire » ou « le combat » qui « a commencé » — et donc exclure les autres investissements sémantiques possibles.

La performance sémantique consiste à sélectionner parmi les virtualités des éléments grammaticaux puisés dans le lexique (ensemble des morphèmes) ce qui sera l'effet de sens effectif et exclusif — au sens de : le seul ; celui, qui, par là même, exclut tous les autres. D'un autre côté, c'est, par la même occasion, synonymiser : *opération* et *combat*, *engager* et *commencer*. Ainsi, si la **polysémie** est une propriété de la grammaire (sémiologie), la **synonymie**, elle, est une propriété de la rhétorique (sémantique). La performance consiste ici en un raisonnement sélectif, qu'on nomme **appellation**. Son résultat est le **vocabulaire**, terme spécialisé qui remplace le terme courant de « mot ». Toutes ces questions ont été abordées une première fois dans le chapitre 6.

Cette capacité à la synonymie est aussi celle qui permet d'élaborer du **champ conceptuel**, c'est-à-dire la mise en relation de similarité sémantique de morphèmes pourtant différents. Ainsi de « opération », « combat », « manœuvre », par exemple. Il faut insister sur ce caractère de *mise* en relation : ce processus de recatégorisation n'a rien d'absolu, ni même de figé ; il ne vaut que dans un certain contexte, en rapport avec une certaine situation (qui éventuellement peut ne pas se reproduire), et seulement là. Ce que peut illustrer le cas suivant, la série descendante :

(12) « végétal » — « fruit » — « raisin » — « chasselas »

Le saule n'est évidemment pas du chasselas, alors que c'est un végétal. Le champ conceptuel s'organise du général (ici « végétal ») au particulier<sup>29</sup> (« chasselas », « saule »), et, dans une telle arborescence, les rameaux sont nombreux.

La sémantique consiste ainsi en une autre mise en rapport que la sémiologie, qui classe, elle, les morphèmes sur un critère formel. C'est un tel processus (dit paradigme) qui met en rapport :

(13) nuit, nuitée, noctambule et nuisette,

de même que :

(14) ténèbres et ténébreux.

Il s'agit d'un rapport de similarité sémiologique, qui s'observe par la similarité (ou identité partielle) de la marque.

La sémantique, à son tour, opère un reclassement des morphèmes en fonction d'autres critères — processus de synonymie. « la nuit » est mis en équivalence sémantique avec « les ténèbres ». Cet exemple est d'autant plus intéressant qu'il met aussi en rapport d'équivalence SG et PL : cela montre la différence fondamentale qui existe entre l'implicite (où SG s'oppose à PL ; c'est même cette opposition qui les définit) et explicite (où SG peut-être égal à PL). Vous comprenez comment un tel *jeu* entre deux principes de catégorisations différents et néanmoins liés permet de « décoller » du réel (ou plutôt de n'y jamais coller). C'est ce en quoi consiste ce qu'on appelle communément *la pensée*.

La synonymie demeure cependant partielle, et pas systématique (en soi, et aussi selon la façon dont ce processus est acculturé dans l'usage en langue) : un noctambule n'est pas forcément un beau ténébreux ! La mise en relation sémantique ne concerne pas la totalité du paradigme formel, mais certains de leurs éléments seulement. Les autres entrent dans des relations différentes. Chacun a d'ailleurs la possibilité d'entrer dans des recatégorisations conceptuelles distinctes. Ainsi celle mettant en relation *nuit* et *lointain* dans les séquences :

(15) « la nuit des temps » et « un passé lointain »

---

<sup>29</sup> Le point suivant utilisera les termes, plus précis, de *générique* et *spécifique* : *général* et *particulier* permettent une première approche de la question.

Vous devinez à ce qui précède que c'est ce processus sémantique qui est cause de la **métaphore**, dont il a été question au chapitre 1 déjà avec le cas de « langage ». Le cheminement qui relie les deux éléments mis en rapport peut être long et tortueux. Ici la relation s'établit par une communauté d' « obscurité » que l'on suppose entre la nuit et la distance temporelle (parce qu'on y distingue plus mal les choses, visuellement ou par le souvenir, à mesure qu'elles sont moins près de nous), qui deviennent deux éléments particuliers de cet élément général, selon un schéma :

$$(16) \quad \begin{array}{c} \text{« nuit »} \\ / \\ \text{« obscurité » — « distance »} \end{array}$$

Je vous laisse rechercher quels sont les raisonnements de mise en équivalence qui conduisent à des formules comme :

- (17) « le roi de la piste » ;
- (18) « ce diable d'homme » ;
- (19) « le soir de la vie » ;
- (20) « le sel d'une plaisanterie ».

Quant aux vers d'Egil Skallagrímsson, lever l'obscurité (autre métaphore !) de leurs figures ne conduit guère qu'à la déception. Ils disent simplement que *les guerriers* (« les teinturiers des dents du loup ») firent de nombreux *morts* (« la chair du cygne rouge ») ; que *le corbeau* (« le faucon ») du *sang* (« la rosée de l'épée ») *se nourrit de héros dans la plaine*. Certains de ces procédés sont finalement transparents, d'autres non ; mais ils sont aussi macabres les uns que les autres à nos yeux : ainsi en allait-il dans l'univers guerrier des Vikings.

## 2.2. Logique quantitative.

Cette seconde logique ordonne la dimension générative du sens. La capacité sémantique y combine les segments de façon à formuler ce qui nous paraît adéquat à la particularité de la situation — et qui varie donc en fonction de cette dernière là aussi. Un exemple : imaginons qu'on me demande quelle est mon activité professionnelle. Selon les cas (les situations), la réponse pourra être :

- (21) « Je suis maître de conférences en sciences du langage à l'université Rennes 2 » (à un interlocuteur qui ne me connaît pas, mais qui sait ce qu'est un maître de conférences. Précisons ici que l'interlocuteur est considéré comme paramètre de la situation : toute considération de rapport social mise à part. Celui-ci n'est pas absent, bien entendu, mais ce n'est pas sur cela que porte le propos. Non plus que sur mon désir d'en exprimer — d'en « lâcher » — plus ou moins : dimension axiolinguistique) ;
- (22) « Je suis prof à la fac » ;
- (23) « Je suis prof en sciences du langage » ;
- (24) « Je travaille ici » (formule elliptique. Par exemple si je rencontre sur le campus quelqu'un que je connais mais n'ai pas vu depuis un moment. Mais d'autres situations pourraient appeler une conceptualisation identique : il n'y a pas de lien bijectif entre situation et formulation).

Cette dernière formulation vous permet de voir à quels points sont importants les paramètres de la situation, puisque nous sommes ici dans l'explicite du réel. Ce qui y est saillant n'a pas besoin d'être dit, et la formulation ne s'attarde que sur l'essentiel. Je peux ainsi ne répondre que « là » à une question du type « où as-tu posé les clefs ? » (accompagné d'un geste vers les clefs en question, geste non informé par la capacité de signe) ; si je pars en oubliant mon parapluie et que je m'en rends compte, il n'y a pas besoin de dire « j'ai oublié mon parapluie ! » : selon toute probabilité, la formule sera simplement « mon parapluie ! » si ce n'est une simple interjection plus ou moins élégante. Ceci explique le caractère fréquemment très elliptique de ce que nous disons : la situation est assez claire, ou présente, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en dire plus. C'est par ailleurs un des recours sémantiques majeurs des langues qui, comme le chinois, ignorent l'opposition structurale entre singulier et pluriel (éventuellement duel — pour ne pas faire de « francocentrisme ») : c'est la situation qui permet de déterminer si *zhōng wén shū* a pour sens « un » ou « des livres en chinois ».

Compte ici le fait, en accord avec notre perception de la particularité de la situation, de n'en dire ni trop (redondance) ni trop peu (ellipse), mais ce qui est adéquat. Et il est toujours possible de formuler autrement ; de dire la même chose en utilisant un nombre de segments signifiés différent.

Du point de vue quantitatif, il s'agit, comme pour l'axe taxinomique, d'une opération (sémantique) de redistribution de la structure sémiologique. Mais sous cette espèce particulière d'une mise en équivalence sémantique (égalité) d'une pluralité signifiée. Plusieurs segments équivalent à un sens ; plusieurs distributions syntaxiques (plus ou moins de segments selon les cas — cf. exemples ci-dessus) équivalent à un sens. Ce qui s'appellent l'opération de **périphrase**. Sur cet axe, le raisonnement sémantique consiste à définir le nombre de mots qui, combinés ensemble, diront la réalité selon la façon dont (le locuteur estime que) l'expérience le requiert.

### 3. La définition.

Armés de ce qui vient d'être dit, nous sommes maintenant en mesure de revenir sur la question de la définition en général, et sur celle — qui a ouvert la réflexion proposée par ce cours — du vocable *langage*, ainsi que de la définition que lui donne l'usage courant, par rapport à celle que donnerait une entreprise explicative qui choisirait de conserver ce vocable pour dire son objet (plutôt que d'en choisir un de substitution, comme cela a été fait jusqu'ici avec *grammaticalité*). L'acte de définition est en effet un processus sémantique. Les pages qui suivent, et closent le fascicule, constituent en quelque sorte une synthèse de problèmes déjà examinés auparavant, et une manière alternative de présenter leur résolution.

#### 3.1. Qu'est-ce qu'une définition ?

L'usage courant veut qu'on parle de « la définition d'un mot ». Nous avons montré que c'était erroné. Si l'on prend l'expression dans le sens grammatical, un « mot » (morphème, segment) ne se définit que de façon structurale : ce ne peut donc être de lui qu'on parle. Dans le sens rhétorique, il a été vu que, dans cette phase de la dialectique du signe, les éléments grammaticaux étaient mis en rapport avec la réalité extra-linguistique : c'est bien de cela qu'il s'agit en fait. **On ne définit donc pas un mot, mais la résultante de sa mise en rapport avec l'expérience, c'est-à-dire un concept.** La confusion vient du lien définitoire fait entre mot et sens dans la conception commune du langage — réfuté chapitre 6. Du reste, que ce soit le concept qu'on définit est montré par les multiples définitions proposées pour une même entrée dans les dictionnaires. Le même morphème (dans le sens de « noyau lexical ») étant susceptible de divers investissements dans la conjoncture réelle, et donc de différentes opérations de conceptualisation, il y a plusieurs définitions (celles entérinées par l'usage en langue par ailleurs) :

(25) **RECHERCHE** n. f. **1.** Action de rechercher. **2.** Ensemble des activités, des travaux scientifiques auxquels se livrent les chercheurs. *La recherche scientifique.* **3.** Souci de se distinguer du commun ; raffinement extrême dans les manières, la toilette, etc. *S'habiller avec recherche.*<sup>30</sup>

La définition est donc une formulation linguistique qui énonce les caractéristiques spécifiques d'un objet, c'est-à-dire la façon dont on le conceptualise. **Elle permet de reconnaître l'objet à ses caractéristiques, et de le distinguer de tout autre objet qui ne les présente pas.**

Une première différence importante se fait cependant sentir ici entre la conception scientifique de la définition et la conception courante. Rappelons tout d'abord que la détermination linguistique du réel (en concepts et en modèles qui les articulent) est le biais par lequel la recherche scientifique élabore de la connaissance. Puisque la définition (con-)cerne un concept, pour une démarche scientifique, il est donc peu pratique, et même gênant que deux (ou plus de deux) concepts différents

---

<sup>30</sup> Définition du Petit Larousse. Vous noterez qu'une caractérisation sémiologique minimale est fournie au début de la définition.

soient appelés de la même façon — comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessus. D'où la création continue de lexiques (ou de terminologies) spécialisés, qui visent à n'utiliser un vocable que pour un unique concept, et à changer de vocable lorsque le concept change, à l'inverse de ce qui se passe dans la langue courante, pour laquelle un fonctionnement métaphorique ne constitue pas un problème. En chimie, le terme « cuivre » ne veut ainsi jamais dire « instrument de musique à vent fabriqué en cuivre », mais seulement l'élément chimique n°29.

Cela entraîne une diversification de la terminologie, qui témoigne de l'effort constant des sciences de la nature, au cours de leur histoire, pour préciser la conception du monde par des définitions de plus en plus précises. Pour Aristote tous les corps existants n'étaient composés que de la combinaison des quatre éléments terre, air, eau, feu. La chimie d'aujourd'hui en considère, elle, plus de cent. C'est pourquoi le concept d'oxygène découvert par Lavoisier est plus explicatif — quoique d'une extension plus restreinte (dans la démarche scientifique, l'un va de pair avec l'autre) — que celui d'air. Pour le scientifique, il est nécessaire de distinguer par des noms distincts (*mammifère* et *poisson*) ce qui s'avère distinct à l'observation ou l'expérience selon les critères choisis, même si cela paraît identique (*baleine* et *requin*), et d'appeler du même terme (*mammifère*) ce qui s'avère identique à l'observation et à l'expérience, même si cela paraît différent apparemment (*baleine* et *vache*). Sans cela, pas de connaissance scientifique : celle-ci implique les définitions rigoureuses, sans quoi, on ne sait pas de quoi on parle, les termes qu'on emploie n'ont aucun sens précis, et sont propices à toutes les confusions. La science fuit la métaphore.

Dans les sciences humaines, les théorisations sont loin de respecter toujours ces exigences (pour partie à cause de leur relative jeunesse), mais elles y tendent.

L'essentiel de la structure d'une définition scientifique comprend deux parties, qui développent, ou explicitent le concept que le vocable (l'entrée) résume. On suppose une équivalence sémantique entre le vocable (à lui tout seul) qu'on définit, et sa définition (composée de plusieurs vocables, qui sont ordonnés les uns avec les autres dans un rapport unique qui va du *générique* — peu précis — au *spécifique* — précis). Examinons cela à partir de l'exemple suivant :

(26) **CAMPAGNOL** : *petit rongeur terrestre ou nageur, à queue courte et velue*, très nuisible à l'agriculture.

1. La première partie est un concept qui englobe plus que le concept visé : c'est le **genre prochain** — que l'on appelle encore les « traits génériques » (de « genre »). Le but est de replacer le concept visé dans un ensemble plus vaste. Ici, c'est « rongeur ». Lorsque, plus haut, il convenait « d'appeler du même terme ce qui s'avère identique », c'est en ce sens qu'il fallait l'entendre : une vache et une baleine ne sont pas identiques, mais ont en commun un genre prochain (mammifère).

2. La seconde partie est un ensemble de concepts qui explicitent/spécifient les traits caractéristiques de la réalité à définir. On l'appelle **différence spécifique**, ou « traits spécifiques ». Ces traits sont énumérés jusqu'à ce qu'on ait réuni les conditions nécessaires et suffisantes pour distinguer conceptuellement telle réalité de toute autre. Ils sont par ailleurs ordonnés dans un rapport logique d'inclusion du type « si un rongeur est terrestre ou nageur, qu'il porte une queue courte et velue et qu'il est petit, alors c'est un campagnol ».

Toute définition, de quelque type qu'elle soit comporte ainsi deux parties. Mais la différence spécifique, telle qu'énoncée dans les lignes qui précèdent, ne concerne que la définition de type scientifique, au sens où celle-ci est restrictive : **rien d'autre que cette différence spécifique n'y a sa place**. La définition du campagnol telle qu'énoncée ci-dessus n'entre donc pas dans cette catégorie. « Très nuisible à l'agriculture », en effet, n'est pas un élément de réponse à la question « qu'est-ce que c'est ? », mais décrit le rapport entretenu par l'homme avec l'animal : il ne spécifie nullement une de ses caractéristiques zoologiques ! (contrairement aux caractéristiques qui précèdent) A comparer avec la définition suivante, extraite du même dictionnaire :

(27) **FARINE** : poudre provenant de la mouture des grains de céréales et de quelques autres végétaux.

La différence spécifique de la fin de cette définition reste vague (on pourrait même la considérer incomplète : la « crise de la vache folle » nous a appris qu'il existait aussi des farines *animales* — à moins qu'il ne faille considérer cet emploi comme métaphorique. Cela reste un point mineur pour ce qui nous occupe) ; mais c'est une définition qui ne fait que spécifier les caractéristiques de la farine, qui nous dit « ce que c'est ». Si l'on ajoutait, par exemple, « *qui sert à fabriquer le pain et les gâteaux* » (ou « *utilisée dans l'alimentation* »), on se retrouverait dans le même cas que le précédent, à indiquer une information qui ne relève pas des caractéristiques, mais de l'utilité (caractéristique erronée par ailleurs, la farine de bois ne servant pas à l'alimentation).

Ceci constitue la seconde spécificité d'une définition scientifique : elle exclut ce qu'on appelle le *finalisme* (« à quoi cela sert » — en l'occurrence dans le cas de notre campagnol, ce serait plutôt « à quoi il nuit », mais cela revient au même). Il est important de le comprendre : définir le signe par ce à quoi il sert reste un travers courant chez les étudiants... qui manquent là d'esprit scientifique ! (pour être précis et vous guider : si le sujet d'examen le requiert, les étudiants fournissent en général la définition donnée dans le cours et reprise ci-dessous ; mais dans bien des cas, c'est aussitôt pour poursuivre sur le fait que le langage serait avant tout un moyen de communication entre les hommes ! Autre déterminisme, donc, qui se trouve là où il n'a rien à faire, et manque de cohérence du raisonnement : si vous avez bien saisi l'esprit de ce fascicule, vous ne serez pas étonné que j'y attache la plus grande importance ; et malheureusement aussi en tant que correcteur d'examen).

### 3.2. La définition du langage.

Au chapitre 1, nous avons rejeté le vocable de « langage » en montrant qu'il n'était pas possible de faire une science du langage : mieux valait l'abandonner, pour lui substituer d'autres termes rendant compte de façon plus claire et plus précise des objets des différentes sciences en mesure d'expliquer ce qui se produit lorsqu'un être humain parle. Au chapitre 2, nous avons dit que ce qui cimentait l'usage métaphorique de « langage » était (grossièrement) l'idée de *sens* — communicable, interprétable, conceptuel ; en a été déduit le caractère central de la notion de *message* pour les sciences du langage, puisque sans les mots/le message, il n'y aurait ni socio- ni axiolinguistique (qui s'intéressent aux répercussions d'autres déterminismes humains sur celui qui produit les mots). La cause de ces phénomènes est la grammaticalité, dont il a été proposé la définition suivante :

« Faculté de reconnaître et de produire des messages grammaticalement structurés en phonèmes, en segments, et en constructions syntaxiques, et sémantiquement structurés en systèmes conceptuels et en raisonnements logiques. »

Pourvu d'une telle définition, il devient possible de parler plutôt de « langage » que de « grammaticalité » tant qu'on la maintient — simple affaire de choix. Cette définition est en effet scientifique : elle présente un genre prochain (« faculté [de reconnaître et de produire] », ce qui résume « capacités générales définitoire de l'espèce »), ainsi qu'une différence spécifique (le reste), qui précise en quoi elle se différencie des autres facultés. C'est ce qui importe.

En est-il de même des définitions implicites par l'emploi courant de « langage » ? Cet emploi laisse voir « le sentiment d'une certaine communauté d'expérience » entre les réalités qu'il désigne, avions nous dit ; mais cela reste difficilement saisissable par autre chose de plus que le seul emploi du mot « langage » pour les désigner, justement... Pour être en mesure de formuler *une* définition qui soit en adéquation avec la totalité de ces réalités, il faudrait identifier en elles ce qui est identique à toutes — c'est-à-dire déterminer leur **genre prochain** (dont elles constitueraient des parties, identifiables de façon plus précise par un adjectif, par exemple, qui spécifierait la différence de chacune avec les autres).

Or il paraît impossible de rassembler l'ensemble de ces réalités sous un concept fédérateur : entre les actes de communication, d'expression, le fait qu'il y a des mots, de la parole, des réalités qui semblent posséder une organisation interne qui les éloigne de l'aléa, des styles reflétant la personnalité

et/ou l'époque d'un artiste ou d'un courant artistique, un certain rapport cognitif à la réalité, quoi de commun ? Ces réalités demeurent disjointes. Elles ne sont rapprochées les unes des autres que par le mot qui les dit, qui désigne alternativement des concepts qui restent différents. Du moins s'il est possible d'en subsumer plusieurs sous un dénominateur commun, il n'est pas possible de le faire de toutes : donc pas de genre prochain possible.

Renoncer à appeler « langage » toutes ces réalités différentes constitue un deuil intellectuel qui n'est pas facile : il s'agit de se séparer de croyances qui nous ont construit, et avec lesquelles nous comprenons le monde qui nous entoure (le monde en nous tout autant). Je reviens sur ce point après avoir (presque) commencé par lui parce que je sais que les résistances qu'il aura suscitées n'auront pas encore disparu tout à fait au moment de refermer ce texte. « Le langage », au fond, on y tient ! On ne veut pas se défaire de ce vieux concept même une fois qu'on a compris sa vétusté pour l'explication. Ne plus appeler ainsi le mode d'expression des grands singes, « nos cousins ! », notamment, nécessite un certain deuil par rapport à nos croyances (dont celui d'une gratification inconsciente à anthropomorphiser ainsi d'autres êtres).

Que les choses soient claires : dire que d'autres espèces que la nôtre « ont un langage » ou pas, cela dépend entièrement de ce que le mot « langage » veut dire : de la définition qu'on en établit. Scientifiquement, ce n'est pas la terminologie en elle-même qui compte, mais les concepts que cette terminologie résume : n'ayons pas peur de le répéter ! Et l'objectif poursuivi est seulement de construire un système de concepts qui fasse apparaître ce qu'il y a de spécifique à un comportement particulier — dont le fait qu'il est spécifique de l'humain, et que le rapport cognitif des grands primates au réel en diffère : pas de morphèmes ni de phonèmes pour le chimpanzé, ni rien d'analogue ; pas de fonctionnement dialectique, pas de structure (je conçois qu'il soit décevant que vous en soyez ici réduit à me croire sur parole : la question est passionnante, mais ne peut être abordée, malheureusement, dans les limites de ce cours, déjà assez consistant).

Le seul but est la lutte contre la métaphore, qui ne permet justement pas de mettre cette spécificité en valeur parce qu'elle conduit à la confondre avec d'autres, différentes. Cela n'implique bien entendu, par ailleurs, aucun jugement de valeur : il n'est nullement question de dire que ce dont sont capables les singes est « moins bien » que ce dont l'homme est capable. Seulement de souligner que, jusqu'à preuve du contraire, la grammaticalité humaine présente des caractéristiques qui ne se rencontrent nulle part ailleurs dans le monde animal. Il ne s'agit pas non plus de prétendre que faire de la métaphore soit « moins bien » : c'est seulement un type de performance distinct de celui que vise l'activité scientifique. C'est d'ailleurs pour éviter ces confusions que le terme employé jusqu'ici pour désigner la faculté humaine spécifique a été « la grammaticalité » ou « le signe ». Mais il aurait été possible de choisir un autre mot (et parmi eux « langage »), tant que ce qu'on met sous le mot choisi correspond strictement à la définition.

Le second volet de la définition de « langage » tel que le terme est employé couramment, celui des « traits/différences spécifiques », peut être examiné en se penchant sur quelques définitions proposées par certains de vos prédécesseurs (sauf la première, extraite d'un dictionnaire usuel). Pour centrer un peu plus la réflexion, ces définitions sont plus restreintes que les cas évoqués ci-dessus, et ne concernent que le fait que l'être humain « parle ».

- a. « Fonction d'expression de la pensée et de communication à l'aide de sons mis en œuvre par les organes phonatoires. »
- b. « Moyen de communication de l'espèce humaine constitué d'un ensemble de mots ayant un sens. »
- c. « Système de codes conventionnels au sein d'un groupe d'individus qui leur permet de se comprendre entre eux. »
- d. « Produit de l'activité du cerveau humain qui sert à communiquer grâce à des mots. »

Nous sommes bien en présence de définitions, puisqu'à chaque fois le langage est rattaché à un genre plus large, et que certaines de ses caractéristiques sont précisées. La démarche explicative y va dans trois directions complémentaires.

— On rattache le langage à des faits biologiques : (a) « sons mis en œuvre par les organes phonatoires » ; (d) « Produit de l'activité du cerveau humain ». La question posée est celle de la base biologique du langage.

— On trouve au langage des « fonctions », on recherche son « utilité » dans la vie humaine. (a) « Fonction d'expression de la pensée et de communication » ; (b) « Moyen de communication » ; (d) « qui sert à communiquer » ; etc. La question est ici : à quoi sert-il ?

— D'autres éléments des définitions, enfin, portent sur son mode de fonctionnement : (b) « constitué d'un ensemble de mots ayant un sens » ; (c) « Système de codes » ; (d) « grâce à des mots ».

Il s'agit maintenant de mesurer l'intérêt de chacune de ces explications pour une entreprise de définition de l'aptitude qui nous intéresse (l'aptitude à la grammaticalité, telle que définie dans le cours) ; cela permettra à nouveau de préciser les raisons du choix de la définition proposée.

Le rapport à la biologie, d'abord, est valide, mais ce raisonnement présente une certaine limite : les comportements de l'être humain n'existent que dans le cadre plus large des lois biologiques, c'est un fait. Pour parler, il faut être vivant, et avoir un cerveau en relative bonne santé. Pour définir ce rapport des facultés mentales au corps, on parle, on le sait, de « conditionnement ». Cela veut dire ici que les lois biologiques sont la condition préalable *nécessaire* à l'existence des lois psychiques : mais pas *suffisante*. En cela, la définition (d) voit juste lorsqu'elle évoque le « produit de l'activité du cerveau humain » : le langage (le signe) est en effet fondamentalement conditionné par l'activité du cerveau. En revanche, l'autre explication de ce premier type, qui fait référence aux organes phonatoires, est trompeuse, puisque réductrice à un fait inessentiel. La notion de conditionnement contient par ailleurs un caractère déterminant : elle implique que l'explication biologique et l'explication anthropologique sont des explications autonomes, irréductibles l'une à l'autre. Dire qu'une phrase est conditionnée par l'activité physiologique du cortex, c'est seulement dire que cette phrase n'existerait pas sans cette activité, et seulement cela. Il ne peut exister de définition biologique du langage, si l'on entend par définition ce qui a été exposé plus haut.

Les éléments de définition du second type sont de très loin les plus courants ; ce sont eux qui prédominent. On cherche spontanément à dire à *quoi sert le langage*. C'est alors très majoritairement « communication » qui est proposé. Dans ces cas-là, on cherche à définir le langage par des finalités : il est tel qu'il est en raison d'une fin qu'on lui suppose. Cette manière de définir la réalité doit être critiquée. Que donnerait un tel raisonnement s'il était appliqué à une réalité de la nature ? Soit par exemple la question « qu'est-ce que l'eau ? » et les réponses suivantes :

- « un moyen de se désaltérer et de se laver » ;
- « ce qui est nécessaire à la solidification du ciment » ;
- « un élément à la fonction corrosive et oxydante » ;
- « un moyen pour la nature de maintenir la vie sur terre ».

Toutes ces propositions sont exactes. Et pourtant, aucun chimiste n'accepterait de les reconnaître comme des définitions de l'eau. Ce refus suscite deux questions : qu'y a-t-il dans ces définitions qui les empêche d'être des définitions scientifiques ? pourquoi un raisonnement qui choque dans le cas d'un élément naturel apparaît-il spontanément et massivement lorsqu'il s'agit du langage ?

Ces développements sur le concept d'eau sont des propositions *finalistes*, et non des définitions. Elles ne répondent pas à la question « qu'est-ce que c'est ? » mais à d'autres comme « à quoi cela sert-il ? », de la même manière que, dans la définition du « campagnol », la référence aux dégâts que cet animal produit dans les récoltes. Or une définition, nous l'avons vu, consiste à identifier un objet de la réalité par des caractéristiques spécifiques ; elle établit son *existence particulière*.

**Une proposition finaliste, au contraire, présuppose que l'on sait déjà distinguer ce qu'est la réalité dont on décrit la finalité** (quelle que soit la façon dont on la distingue conceptuellement).

Les deux raisonnements sont légitimes, mais ils sont distincts, et — plus important — le second suppose qu'on a déjà tenu le premier. Dans l'exemple, cela implique qu'on sait déjà reconnaître ce qu'est de l'eau par rapport à autre chose. L'inclusion dans une définition de traits finalistes est un complément ; ce n'est pas essentiel. Ceci vaut aussi pour le langage. Dire à quoi il sert, c'est supposer connue son existence et sa définition (pas forcément par celui qui propose cette caractérisation finaliste, ou du moins pas forcément de façon claire). Mais si de telles propositions peuvent être justes, elles ne répondent pas à la question de la « différence spécifique » qui fait qu'une définition du « langage » est *propre* (exacte), et permet de le distinguer de toutes les autres aptitudes humaines. En résumé, **la définition de l'utilité d'une chose ne constitue pas une définition de la chose elle-même**. Elle n'en dispense pas et ne la remplace pas, mais lui est seulement complémentaire (non nécessaire). Le problème, ici, est donc qu'une caractérisation contingente est au contraire déclarée primordiale, fondamentale.

Les références à l'utilité sont par ailleurs hétérogènes. Il est toujours possible de continuer à donner des précisions de ce type, et il n'y a aucune raison de les limiter. Les propositions sur l'eau, ci-dessus, ne s'excluaient ainsi pas, et ne présentaient pas non plus de lien nécessaire entre elles. On peut même trouver des caractéristiques contradictoires : l'eau conserve et favorise la putréfaction. Pour ce qu'on appelle usuellement « le langage », on retiendra sa très grande polyvalence fonctionnelle : parler peut servir à de nombreuses choses, très différentes les unes des autres.

Une définition scientifique peut elle aussi être plus ou moins développée<sup>31</sup> : les termes qui la composent sont eux-mêmes des résumés de concepts — c'est d'ailleurs toujours le cas, et cela peut être particulièrement net dans des cas comme la première définition de « recherche » en tête de sous-chapitre, « action de rechercher » : c'est quasiment là que toute la définition du concept réside !

Mais la différence fondamentale avec les propositions finalistes, c'est que ces éventuels développements s'ordonnent les uns les autres, et s'ordonnent de façon pyramidale à partir du vocable qui les résume (logique sémantique quantitative : dire *une chose* avec plus ou moins de vocables). Les propositions finalistes, elles, s'accumulent simplement les unes à côté des autres, sans qu'il y ait entre elles aucun ordre nécessaire.

**La référence à l'utilité est également une explication externe. Ce type d'explication consiste aussi à aller lui chercher des caractéristiques en dehors de la réalité à définir. Dire que « le langage est un moyen de communication » entraîne par exemple que l'on fasse une théorie de la communication ; or le principe de la communication (ou de l'échange : les deux mots sont ici synonymes) n'est pas strictement linguistique ; en effet, une grande partie de la communication est non-verbale. Le principe qui cause la communication est le principe même de la vie sociale. Donc le concept de communication, extérieur au langage, ne permet pas de distinguer ce qui est langage et ce qui ne l'est pas dans un échange humain.**

La définition par le mode de fonctionnement est le troisième type de formulation proposé. Il s'agit cette fois précisément de propositions qui tentent de dire « de quoi est composé » le langage, ce qu'on y trouve et ce qu'on n'y trouve pas. Il s'agit de traits qui disent de quelle manière il fonctionne : il est « constitué d'un ensemble de mots ayant un sens », c'est un « système de codes ». Certes, ce n'est ni assez précis ni assez complet, mais ce n'est pas hors sujet : il n'y a langage que s'il y a, notamment, mot et sens. On recherche quelle est la structure interne du langage ; c'est une explication structurale, et non plus finaliste.

Si l'on reprend la définition rappelée en ouverture de 3.2., nous constatons que :

— **cette définition est fondamentale, primordiale**. Si l'on prend en compte les caractéristiques qui la composent, on sait reconnaître du langage (de la grammaticalité) de ce qui n'en est pas ;

— **c'est une définition homogène** : tous les développements qui peuvent préciser le sens de chacun des termes de cette définition sont articulables entre eux à l'intérieur d'un même modèle explicatif, redevable d'une science spécifique, la « science du signe ».

---

<sup>31</sup> Dans certaines limites : ce fascicule est par exemple tout de même un peu long pour être regardé comme une définition...

— **c'est une définition interne, c'est-à-dire spécifique.** Les propriétés des phonèmes, des mots, des syntagmes ne s'observent nulle part ailleurs que dans le langage (la grammaticalité). Cette définition vaut pour le langage (la grammaticalité), et pour rien d'autre. A parler scientifiquement, il n'y a, par exemple, pas de « syntaxe cinématographique » : ce n'est qu'une métaphore, qu'il vaut mieux ne pas prendre au pied de la lettre (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas un principe organisateur d'une séquence de cinéma : seulement, ce n'est pas celui du signe).

L'analyse qui précède ne doit pas laisser croire que les développements sur les fonctions du langage soient dénuées d'intérêt pour le scientifique. Définir strictement le langage par la faculté grammaticale n'est pas la seule entreprise scientifique qu'on puisse mener à son sujet. Expliquer ne se limite pas à définir. Il est légitime aussi d'analyser le rôle que joue dans les interactions humaines baptisées « communication » comme dans les stratégies d'influence *l'appropriation des mots dans un usage particulier* (qui entraîne que cette communication ne soit pas aussi transparente qu'on le croit souvent). C'est un des programmes de la sociolinguistique. Dans cette perspective, le principe explicatif à rechercher sera celui de la communication, de la « mise en commun » et de la divergence initiale qui la rend nécessaire, finalement du lien social (et non plus celui de la grammaticalité). De même, il est important d'analyser *comment les processus de régulation du désir humain ont une résurgence sur ce que les gens disent* ; c'est un des programmes de l'axiolinguistique. Ici, la définition à donner est celle du désir, de l'intention (et non plus de la grammaticalité). Ces autres déterminismes s'observent **dans** ce qu'on appelle « le langage », mais aussi **en dehors** de lui ; « le langage » n'y intervient qu'à titre incident.

En somme, ce qui fait problème, c'est qu'on appelle « définition » deux sortes de formulations distinctes. Il a été défendu ici une conception stricte, scientifique, de la définition — et si jamais il vous est nécessaire d'en proposer une à votre tour en examen, ce sera toujours celle-ci qu'il faudra choisir. Il ne s'agit pas pour autant de rejeter une définition « large », à condition de ne pas confondre les deux.

Une définition stricte consiste à dire rigoureusement ce qui distingue la réalité « langage » de toute autre, et seulement cela. On y explicite le principe essentiel de fonctionnement qui caractérise cette réalité : la grammaticalité.

Une définition « large » dit aussi à quoi il sert, quels sont les autres processus humains qui ont une action sur « les mots ». On y exposera ses principales fonctions, celles que l'on observe toujours, puisque tout l'humain y est observable. Comme il y a toujours une dimension sociale à l'être humain, et par conséquent au langage, on inclura des considérations sur la communication. Comme il y a toujours une dimension affective à l'être humain, et par conséquent au langage, on inclura des considérations sur l'expression. La notion *courante* de langage recouvre l'ensemble de ces aspects ; en cela, elle diffère d'une définition scientifique parce qu'elle ne sert pas les mêmes fins.

Notions-clefs.

**sémantique — synonymie — désignation — processus dialectique (et les deux paradoxes le constituant) — définition (scientifique) — genre prochain / différence spécifique.**

\*\*\*